HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.
Registre de Commerce : B138962001
Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460
E-mail :commercial@hannibalease.com.tn
Hannibal Lease est notée BB- (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 08 Novembre 2013

DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2013 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 16 DEC. 2013 sous le N° 13-0099 / donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'Information

Mr Rafik MOALLA
Directeur Général Adjoint d'Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Green Center- Bloc C 2ième étage,
Rue du Lac constance – Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 – Fax : 71 96 09 03
E-mail : macsa@macsa.com.tn
Site web: www.macsa.com.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn

Conseil du Marché Financier TUNIS

Décembre 2013

Table des matières

Présentation résumée de la société 5

Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes 7

1-1 Responsable du document de référence 7

1-2 Attestation du responsable du document de référence 7

1-3 Responsables du contrôle des comptes 7

1-4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence 10

1-5 Responsable de l'information 11

Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital 12

2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease 12

2.1.1. Dénomination et siège social 12

2.1.2. Forme juridique et législation particulière 12

2.1.3. Date de constitution et durée 12

2.1.8. Régime fiscal 12

2.1.9. Matricule fiscal 12

2.1.10. Capital social 13

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société 13

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM 13

2.1.13. Clauses statuaires particulières 13

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société 16

2.3. Evolution du capital social 16

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 25/10/2013 17

2.5. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2012 18

2.6. Marché des titres de l'émetteur 20

2.7. Dividendes 20

2.8. Notation de la société 20

Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution 26

3.1. Présentation de la société 26

3.2. Description de l'activité 26

3.2.1. Activité de la société au 31/12/2012 26

3.2.2. Activité de la société au 30/06/2013 : 30

3.2.3. Indicateurs d'activité trimestriels de la société arrêtés au 30/09/2013 : 33

3.3. Organisation de la société 34

3.4. Système d'information 39

3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité 41

3.6. Dépendance de l'émetteur 43

3.7. Litige ou arbitrage 44

3.8. Politique sociale et effectif 44

3.9. Analyse SWOT 45

3.10. Politique d'investissement 45

Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat 46
4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2012 46
4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing 46
4.1.2. Portefeuille titres de placement 46
4.1.3. Portefeuille d'investissement 47
4.1.4. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2012 47
4.2. Patrimoine de la société au 30/06/2013 48
4.2.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing 48
4.2.3. Portefeuille d'investissement 48
4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2013 :49
4.4. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles postérieures au 30/06/2013 : 49
4.5. Etats financiers comparés au 31 Décembre 50
4.5.1. Bilans comparés au 31 décembre 50
4.5.2. Etat des engagements hors bilan au 31 Décembre 51
4.5.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre 52
4.5.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre 53
4.5.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 55
4.5.6. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2012 86
4.6. Note complémentaire 91
4.7. Engagements financiers au 31 Décembre 2012 92
4.8. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 Décembre 2012 93
4.9. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2013/1 96
4.10. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre 97
4.11. Tableau de mouvement des capitaux propres 98
4.12. Affectation des résultats des trois derniers exercices 99
4.13. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation 99
4.14. Evolution du résultat net 99
4.15. Evolution de la marge brute d'autofinancement 99
4.16. Evolution des dividendes 99
4.17. Indicateurs de gestion et ratios 100
4.18. Etats financiers intermédiaires au 30 Juin 2013 101
4.19. Note complémentaire relative à l'état des engagements hors bilan arrêté au 30/06/2013 137
4.20. Etat des engagements hors bilan au 30 Juin 2013 138
4.21. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 30 Juin 2013 139
4.22. Encours des emprunts bancaires contractés par Hannibal Lease au 30 Juin 2013 140
4.23. Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing par Hannibal Lease au 30 Juin 2013 141
4.24. Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 30 Juin 2013 142
4.25. Tableau de mouvement des capitaux propres 143
4.26. Evolution du revenu de leasing 144
4.27. Evolution du résultat net 144

4.28. Evolution de la marge brute d'autofinancement 144
4.29. Indicateurs de gestion 145
4.30. Admission de la Société HANNIBAL LEASE au Marché Principal de la côte de la Bourse 146
Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes 148
5.1. Conseil d'administration 148
5.1.1. Membres des organes d'administration 148
5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société 148
5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction 148
5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés 149
5.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent 149
5.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2012 149
5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012 149
5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2012 149
5.3. Contrôle 150
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital 150
5.4.1. Prêts octroyés et Crédits reçus 150
5.4.2. Apport en capital 150
5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées 150
5.4.4. Prestations de services reçues ou données 150
Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir 152
6.1. Evolution récente et orientations 152
6.1.1. Evolution récente 152
6.1.2. Stratégie de développement 152
6.2. Perspectives d'avenir 153
6.2.1. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2013-2017 par rapport aux informations prévisionnelles 2012-2016 153
6.2.2. Les prévisions 2013-2017 156
6.2.3. Les états financiers prévisionnels 161
6.2.4. Ratios prévisionnels 164
6.2.5. Amortissement des emprunts obligataires 165

Présentation résumée de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

Sur un marché de leasing soumis à une pression continue sur les marges ainsi qu'à une hausse importante du coût du risque, Hannibal Lease gère un équilibre délicat entre la hausse des engagements et la maîtrise du risque y afférent.

Dans ces conditions, Hannibal Lease accorde une importance spécifique aux clients les plus importants, générateurs d'encours et à la profitabilité marginale, tout en développant, en priorité, sa notoriété ainsi que sa présence auprès des PME et autres artisans, agriculteurs et commerçants, ayant recours à des enveloppes de financement modestes mais à fort rendement.

Au niveau du secteur de leasing, l'exercice 2012 fut une année de reprise après un exercice 2011 difficile. Une activité économique en croissance associée à un report de décisions d'investissements de 2011, ont contribué à relancer l'ensemble du secteur crédit-bail.

En 2012, les Approbations de Hannibal Lease ont atteint 222,2 MDT (+38,4%), les Mises en force se sont élevées à 164,6 MDT (+30,4%) et les Encours ont atteint 272,8 MDT (+10,7%).

Suite à la nette amélioration du niveau d'activité en 2012, le produit net de leasing de la société a enregistré une hausse de 10,9% passant de 10,7 MDT en 2011 à 11,8 MDT en 2012.

Hannibal Lease continue à subir, au même titre que l'ensemble du secteur, une tension de trésorerie du fait d'une contraction du marché obligataire ainsi qu'un secteur bancaire en manque de liquidités.

Cela se traduit par un renchérissement des ressources financières et une contraction de sa marge brute unitaire.

Les efforts de provisionnement se sont poursuivis en 2012 afin de traduire le coût économique d'une conjoncture nationale toujours incertaine. HL a enregistré un taux d'actifs classés de 9,41% (28,3 MDT) et une couverture, par les provisions de 56,7% (62,7% en tenant compte de la Provision à Caractère Général).

Hannibal Lease a terminé l'exercice 2012 sur un bénéfice de 2,8 MDT, en hausse de 37% par rapport à l'exercice 2011.

Pendant le 2ème trimestre de l'exercice 2013, la société Hannibal Lease a procédé à une opération d'augmentation de capital par voie de souscription publique de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation, et ce par le moyen :

- D'une *Offre à Prix Ferme* de 1.070.500 actions représentant 61,52% du total des actions à émettre en numéraire,

- D'un *Placement Garanti* auprès d'investisseurs étrangers et/ou locaux avertis agissant pour compte propre de 669.500 actions représentant 38,48% du total des actions à émettre en numéraire.

Au 30/06/2013, les approbations ont enregistré une baisse de 12,6% par rapport à la même période en 2012. Les mises en force ont atteint 85,3 MDT au 30/06/2013 contre 90,3 MDT au 30/06/2012, soit une baisse de 5,6%.

Par contre, les encours ont connu une amélioration de 5,1% sur la même période passant de 269,1 MDT au 30/06/2012 à 282,9 MDT au 30/06/2013.

Actuellement, le secteur du leasing compte 9 sociétés dont 8 cotées sur le marché principal de la bourse de Tunis. Par rapport aux autres sociétés de leasing, Hannibal Lease a occupé la cinquième place en termes de mises en forces avec une part de marché de 12%.

Le 20 décembre 2011, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à Hannibal Lease la note BB (tun) à long terme avec perspective stable.

Le 02 Août 2012, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de la société à BB- (tun) à long terme avec perspective stable.

L'abaissement de la note à long terme de HL reflète les risques accrus qui pèsent sur les fondamentaux de la société en raison de la forte détérioration de sa rentabilité et de l'affaiblissement de sa qualité d'actifs. En outre, la liquidité de HL demeure tendue et plus serrée que celle de ses homologues.

Le 13 Février 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de la société à BB- (tun) à long terme avec perspective stable.

Le 08 Novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de la société à BB- (tun) à long terme avec perspective stable.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1-1 Responsable du document de référence

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 - Fax:71.965.222

1-3 Responsables du contrôle des comptes

- Etats financiers relatifs aux exercices 2010 et 2011 :
  - Detla Consult, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Karim DEROUICHE.
    Adresse : Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage – Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

  - CMR Audit, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI.
    Adresse : Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar – Menzah 9A – 1082 Tunis.

- Etats financiers relatifs à l'exercice 2012 :
  - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
    Adresse : Immeuble SOLARIS, 4ème étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.

  - Detla Consult, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH,
    Adresse : Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage – Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

Conseil du Marché Financier TUNIS

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2013 :

- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
  Adresse : Immeuble SOLARIS, 4ème étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB,
  Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par DELTA CONSULT représentée par Monsieur Karim DEROUICHE et CMR AUDIT représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers de la société Hannibal Lease, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par DELTA CONSULT représentée par Monsieur Karim DEROUICHE et CMR AUDIT représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société Hannibal Lease, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II-Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 3-3-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 1.700.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.496.319 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par Delta Consult représentée par Monsieur Walid BEN SALAH et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note explicative 39 « contrôle fiscal pour l'exercice 2010 » qui décrit le fait que la société« HANNIBAL LEASE » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant l'exercice 2010.

Un avis de redressement a été notifié à la société et ayant pour effet de ramener le montant du report de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 235.705 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

La société a répondu aux résultats de la vérification fiscale conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux.

Dans la mesure où l'administration fiscale n'a pas donné de suite jusqu'à la date du présent rapport à la réponse de la société, l'impact définitif de cette situation ne peut être déterminé.

Notre avis ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

En vertu de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, toute société mère ayant un pouvoir de fait ou de droit sur d'autres sociétés, doit établir, outre ses propres états financiers et son propre rapport de gestion, des états financiers consolidés conformément à la législation comptable en vigueur et un rapport de gestion relatif au groupe.

Toutefois, la société « Hannibal Lease » qui détient plus de la moitié du capital de la société « AMILCAR LLD » n'a pas établi des états financiers consolidés.

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeur mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2013 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et Société FINOR représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS LOUZIR – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mr Mohamed LOUZIR

FINOR

Mr Mustapha MEDHIOUB

FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél. (LG) 70.728.450 - Fax: 70.728.405

1-4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

MAC SA

Le Président Directeur Général

Monsieur Mohamed Abdelwaheb CHERIF

MAC S.A
Intermédiaire en Bourse
Imm. Green Centre - Bloc C - 2ème Etage
Rue Lac de Constance - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél: 71.964.102 - Fax: 71.960.903

TUNIS
Conseil du Marché Financier

1-5 Responsable de l'information

Mr Rafik MOALLA

Directeur Général Adjoint de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Conseil du Marché Financier
N° 13
Enregistrement n° 009 du 16 DEC 2013
Délivré au vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APE
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Salah ESSAYEL

Conseil du Marché Financier
L'Enregistrement de ce document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération

TUNIS
Conseil du Marché Financier

Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Hannibal Lease S.A.

Siège social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

Téléphone : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Email : commercial@hannibalease.com.tn

Site Web : www.hannibalease.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 11/07/2001

Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre de commerce : B138962001

2.1.6. Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Nationalité : Tunisienne

2.1.8. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Par ailleurs la société bénéficie, en vertu de la loi n ° 2010-29 du 07 Juillet 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse au taux réduit de 20% sur une durée de cinq ans à partir de l'année 2013.

2.1.9. Matricule fiscal

766 895 FAM 000

2.1.10. Capital social

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 de dinars divisé en 5 740 000 d'actions de nominal 5[*] dinars chacune entièrement libérées.

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : Rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Monsieur Rafik MOALLA, Directeur Général Adjoint.

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

2.1.13. Clauses statuaires particulières

Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;

- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;

- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales (Article 21 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

[*] Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts)

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.

Le formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de la réunion de l'assemblée.

Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)

I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.

La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

I. L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes,

- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires,

- nommer et révoquer les administrateurs,

- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants,

- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration,

- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration,

- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration,

- autoriser les émissions d'obligations ordinaires; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées,

- autoriser les émissions de titres participatifs.

II. L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)

I. L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le président directeur général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

II. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

III. Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 28 700 000 dinars
Nombre d'actions : 5 740 000 actions
Nominal : 5 dinars†
Forme des actions : Nominative
Libération : Intégrale
Catégorie : Ordinaire
Jouissance : 1ier Janvier 2013

2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 (1)	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 (2)	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 (3)	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 (4)	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168750 (5)	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168750 (6)	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 (7)	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5

(1) libéré en 2002
(2) libéré en 2003
(3) libéré en 2004
(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)
(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial
(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription
(7) libéré en juillet 2007

† Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 25/10/2013

2.4.1. Structure du capital au 25/10/2013

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	**1595**	**4 488 367**	**22 441 835**	**78,19%**
Personnes morales	***72***	***3 546 000***	***17 730 000***	***61,78%***
Ayant 3% et plus	3	2 468 320	12 341 600	43,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	14	875 634	4 378 170	15,25%
Public ayant au maximum 0,5%	55	202 046	1 010 230	3,52%
Personnes physiques	***1523***	***942 367***	***4 711 835***	***16,42%***
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	258 982	1 294 910	4,51%
Public ayant au maximum 0,5%	1517	683 385	3 416 925	11,91%
Actionnaires étrangers	**11**	**1 251 633**	**6 258 165**	**21,81%**
Personnes morales	***7***	***1 232 164***	***6 160 820***	***21,47%***
Ayant 3% et plus	2	1 040 000	5 200 000	18,12%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	160 000	800 000	2,79%
Public ayant au maximum 0,5%	4	32 164	160 820	0,56%
Personnes physiques	***4***	***19 469***	***97 345***	***0,34%***
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Public ayant au maximum 0,5%	4	19 469	97 345	0,34%
TOTAL	**1606**	**5 740 000**	**28 700 000**	**100,00%**

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 25/10/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 241 206	6 206 030	21,62%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
AL Mal Investment Company	400 000	2 000 000	6,97%
Amen Bank	200 864	1 004 320	3,50%
TOTAL	**3 508 320**	**17 541 600**	**61,12%**

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 25/10/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 241 206	6 206 030	21,62%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
Tunisian International Bank TIB	160 000	800 000	2,79%
YKH Holding	96 750	483 750	1,69%
Mr. Hédi Djilani	20 042	100 210	0,35%
Mr. Abderrazak Ben Ammar	10 000	50 000	0,17%
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani *	8 562	42 810	0,15%
Mr. Tarek Hamila	1 960	9 800	0,03%
Mme. Jihene Ben Fadhel	39	195	0,00%
Mr. Salah Riahi	0	0	0,00%
Total	**3 204 809**	**16 024 045**	**55,83%**

*Mr. Mohamed-Hechmi Djilani est le Président Directeur Général de la société Investment Trust Tunisia SA.

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 25/10/2013, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 1 606 actionnaires dont :

- 79 actionnaires personnes morales ;
- 1 527 actionnaires personnes physiques.

2.5. Relations avec les autres parties liées* au 31/12/2012

2.5.1. Informations sur les engagements

1- Au cours de l'exercice 2012, HL a mis en force 20 contrats au profit de la société **« Amilcar LLD »**, dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de 903 590 dinars. A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 3 083 585 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 206 653 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 1 762 685 dinars.

2- Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société **« NIDA SA »**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 230 141dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 10 504 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 116 895 dinars.

3- Au cours de l'exercice 2012, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société **« Cellcom »**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 84 264 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 305 024 dinars. La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 13 143 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 176 188 dinars.

4- Au cours de l'exercice 2012, HL a mis en force un contrat au profit de la société **« Al Ataba Immobilière »,** dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 64 594 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 147 968 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 3 933 dinars.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier de ces contrats s'élève à 43 638 dinars.

5- Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société **« Promotion.com.tn »,** dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 75 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 121 dinars.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier de ces contrats est nul.

6- Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société **« Financière Tunisienne »**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 400 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur le contrat da la société « Financière Tunisienne » s'élève à 26 990 dinars.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier de ce contrat s'élève à 383 776 dinars.

2.5.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

- Données : Néant
- Reçues : Néant

2.5.3. Transferts de ressources

Le Président Directeur Général de Hannibal Lease a bénéficié, au titre de l'année 2012, de :

- un salaire brut de 180 000 DT ;
- La prise en charge des cotisations sociales pour 5 906 DT ;

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissement inclus) se sont élevés en 2012 à 4 391 DT.

2.5.4. Relations commerciales

Néant

2.5.5. Prêts octroyés et Crédits reçus

- Prêts octroyés

Le conseil d'administration, réuni le 05/03/2013, a autorisé à posteriori une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société **« Amilcar LLD »**, dans laquelle votre société détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2012, s'élève à 384 dinars.

- Crédits reçus : Néant

2.5.6. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées

Actionnaires	2010	2011	2012
Investment Trust Tunisia S.A.	305 302	305 302	434 422
Financière Tunisienne S.A.	256 563	256 563	359 188
United Gulf Bank	160 000	160 000	224 000
Tunis International Bank TIB	40 000	40 000	56 000
YKH Holding	24 188	24 188	33 863
Mr. Hédi Djilani	5 011	5 011	7 015
Mr. Abderrazak Ben Ammar	2 500	2 500	3 500
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani	5 011	5 011	7 015
Mr. Tarek Hamila	490	490	686
Total	**799 063**	**799 063**	**1 125 688**

2.5.7. Prestations de services reçues ou données

- Données : Néant
- Reçues :

Le conseil d'administration réuni le 17/03/2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société **« HERMES CONSEIL »** dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2012 à 24 000 dinars hors taxes, soit 26 881 dinars toutes taxes comprises.

2.5.8. Apport en capital

Le conseil d'administration, réuni le 12/04/2012, a autorisé la société à réaliser un réinvestissement financier consistant en la souscription et libération de 5 000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune dans le capital de la société immobilière « Echarifa » avec laquelle Hannibal Lease a des dirigeants communs.

2.5.9. Engagements des dirigeants par rapport à la société Hannibal Lease

Néant

2.5.10. Contrats de location

Néant

2.6. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin Octobre 2013, six emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM+1,5% ;
- HL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,5% et/ou TMM+1% ;
- HL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,25% et/ou TMM+0,75% ;
- HL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,45% et/ou TMM+0,775% ;
- HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM+2% ;
- HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM+1,9% ;

2.7. Dividendes

En DT	2012	2011	2010
Résultat Net	2 804 155	2 047 565	2 806 997
Montant global des dividendes	1 400 000	1 000 000	1 000 000
Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	4 000 000	2 000 000	2 000 000
Dividende par action	0,350	0,500	0,500
Date de mise en paiement	17/05/2013	07/09/2012	27/09/2011

2.8. Notation de la société

Le 20 décembre 2011, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à Hannibal Lease la note BB (tun) à long terme avec perspective stable.

Le 02 Août 2012, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de la société à BB- (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme.

Le 13 Février 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de la société à BB- (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme.

Le 08 Novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de la société à BB- (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme.

L'abaissement de la note à long terme de HL reflète les risques accrus qui pèsent sur les fondamentaux de la société en raison de la forte détérioration de sa rentabilité et de l'affaiblissement de sa qualité d'actifs. En outre, la liquidité de HL demeure tendue et plus serrée que celle de ses homologues.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

FITCH ABAISSE LES NOTES D'ARAB TUNISIAN BANK ; LA SURVEILLANCE NEGATIVE EST MAINTENUE

Fitch Ratings - Paris/Francfort - 08 novembre 2013 : Fitch Ratings a abaissé les notes de défaut émetteur (*Issuer Default Rating* - IDR) à long terme, en devises et en monnaie locale, d'Arab Tunisian Bank (ATB) de, respectivement, 'BBB-' et 'BBB' à 'BB' et 'BB+'. Les notes restent placées sous surveillance négative (*Rating Watch Negative* - RWN).

Par ailleurs, l'agence a relevé les notes nationales d'Arab International Lease (AIL) à long terme et à court terme, respectivement de 'A+(tun)' à 'AA +(tun)' et de 'F1(tun)' à 'F1+(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Simultanément, l'agence a confirmé les notes nationales d'Attijari Leasing (AL), Modern Leasing (ML), Tunisie Leasing (TL), Compagnie Internationale de Leasing (CIL), El Wifack Leasing (EWL), Hannibal Lease (HL), Tunisie Factoring (TF), et Union de Factoring (UF). Fitch a également maintenu sous surveillance négative les notes d'Arab Tunisian Lease (ATL), filiale à 33% d'ATB. Une liste complète des décisions concernant les notes figure à la fin du présent communiqué.

Ces décisions font suite à l'abaissement récent des notes IDR de la Tunisie (voir le communiqué intitulé "Fitch Downgrades Tunisia to 'BB-' ; Outlook Negative", daté du 30 octobre 2013 sur www.fitchratings.com).

FACTEURS DE NOTATION ET DE SENSIBILITE DES NOTES – ATB, notes IDR, de soutien extérieur, nationales, de dette senior et de dette subordonnée.

La note IDR à long terme en devises d'ATB est limitée par le plafond souverain de la Tunisie ; elle a donc été abaissée 'BBB-' à 'BB' à la suite de la révision du plafond souverain de la Tunisie. En conséquence, la note de soutien extérieur d'ATB a été abaissée de '2' à '3'. Toutes les notes restent placées sous surveillance négative.

La note IDR à long terme en monnaie locale d'ATB n'est pas limitée par le plafond souverain de la Tunisie, qui intègre le risque de non-convertibilité de la monnaie locale en devises et du transfert des revenus aux créanciers non résidents. Toutefois, conformément à ses critères, Fitch considère qu'il existe une forte corrélation entre le risque que des restrictions soient imposées à la devise d'un pays donné et à sa monnaie locale ; pour cette raison, Fitch n'attribuera qu'exceptionnellement une note IDR à long terme en monnaie locale supérieure d'un cran à la note IDR à long terme en devises. En conséquence, la note IDR à long terme en monnaie locale a été dégradée à 'BB+' et maintenue sous surveillance négative.

La surveillance négative dont font l'objet les notes d'ATB et d'ATL fait suite à la mise sous surveillance négative des notes d'Arab Bank Plc (AB; A-/F1/RWN) (cf. "Fitch Places Arab Bank on Rating Watch Negative", en date du 11 juillet 2013, et "Fitch Places Arab Tunisian Bank on Rating Watch Negative", en date du 16 juillet 2013, disponibles sur www.fitchratings.com). Les notes d'ATB reposent sur la probabilité du soutien qu'elle pourrait recevoir, si nécessaire, de la part d'AB, son actionnaire majoritaire (64,2%). Les notes nationales d'ATL reflètent la probabilité limitée du soutien qu'elle est susceptible de recevoir de la part de son actionnaire en dernier ressort, AB, en cas de besoin, à travers la filiale tunisienne de ce dernier, ATB. Fitch se prononcera sur l'issue de la surveillance négative sur les notes d'ATB et d'ATL lorsque l'issue de la surveillance négative d'AB aura été décidée.

Les notes d'ATB sont sensibles à tout changement d'appréciation de Fitch concernant la capacité d'AB à soutenir la banque. Suite à la mise sous surveillance négative des notes d'AB, un abaissement des notes d'ATB de plus d'un cran est possible.

Les notes d'ATB pourraient également être abaissées si la banque devenait moins stratégique pour ATB, ou moins intégrée à celle-ci, éventualités que Fitch estime peu probables. Enfin, les notes IDR à long terme d'ATB seraient sensibles à tout changement affectant le plafond souverain de la Tunisie.

Les notes nationales d'ATL sont sensibles à un abaissement important des notes d'AB. Un abaissement de la note nationale à long terme d'ATL de plus d'un cran est possible.

La dette subordonnée d'ATL est notée trois crans en dessous de la note nationale à long terme d'ATL en raison des faibles perspectives de recouvrement en cas de défaut. En conséquence, la note de dette subordonnée d'ATL est sensible à une dégradation de la note nationale à long terme d'ATL. Un abaissement de la note de dette subordonnée d'ATL de plus d'un cran est possible.

FACTEURS DE NOTATION ET DE SENSIBILITE DES NOTES – AIL, notes nationales

Les notes nationales d'AIL ont été relevées suite à l'abaissement des notes IDR de la Tunisie afin de refléter l'amélioration de sa solvabilité (qui repose sur le soutien d'un actionnaire en dernier ressort solide, le français Groupe BPCE) par rapport au souverain et aux entités publiques notées par Fitch.

Les notes d'AIL reflètent le soutien que la société pourrait attendre en cas de besoin de la part de son principal actionnaire direct, la Banque tuniso-koweïtienne (BTK), et de sa maison mère française, GBPCE, (A/ Stable/a). AIL est détenue à 95% par BTK, qui appartient elle-même à 60% à GBPCE. Bien que GBPCE ait une forte capacité à soutenir AIL (comme l'indique sa note de viabilité 'a'), Fitch estime que la probabilité d'un tel soutien est modérée ; en effet, GBPCE n'est pas un actionnaire majoritaire direct d'AIL, l'importance stratégique de cette dernière pour GBPCE est limitée et elle n'est que peu intégrée dans le groupe bancaire français.

Un abaissement des notes nationales d'AIL pourrait être déclenché par une diminution de la participation de BTK dans le capital d'AIL, une forte réduction de celle de GBPCE dans le capital de BTK ou un abaissement de plusieurs crans de la note de viabilité de GBPCE, ce qui est peu probable.

FACTEURS DE NOTATION ET DE SENSIBILITE DES NOTES –ML, notes nationales, dette senior

La confirmation des notes nationales de ML reflète la stabilité, aux yeux de Fitch, de la qualité de crédit de cette société par rapport à l'entité la plus solvable du pays. La perspective négative dont est assortie la note nationale à long terme de ML reflète celle des notes IDR à long terme de la Tunisie.

Les notes de ML reposent sur l'appréciation portée par Fitch de la probabilité de soutien que la société est susceptible de recevoir de la part de son actionnaire majoritaire, Banque de l'Habitat (BH), en cas de nécessité. Selon Fitch, ce soutien viendrait, en dernier ressort, de l'Etat par l'intermédiaire de BH compte tenu de la faible qualité de crédit de cette dernière sur une base intrinsèque. ML est détenue (directement et indirectement) à hauteur de 57% par BH, elle-même contrôlée à 57% par l'Etat tunisien.

Toute altération de la volonté ou de la capacité, telles qu'évaluées par Fitch, de BH, ou de l'Etat tunisien, à apporter un soutien à ML et se traduisant par une baisse de sa qualité de crédit par rapport à l'entité la plus solvable du pays entraînerait probablement un abaissement des notes de ML.

La confirmation des notes nationales d'Attijari Leasing, Tunisie Leasing, Compagnie Internationale de Leasing, El Wifack Leasing, Hannibal Lease, Tunisie Factoring, et Union de Factoring reflète l'absence de conséquence directe de la dégradation du risque souverain de la Tunisie et l'opinion que Fitch a de leur qualité de crédit, laquelle, selon l'agence, demeure stable par rapport à l'entité la plus solvable du pays. Néanmoins, Fitch procédera prochainement à une revue complète des sociétés de crédit-bail et d'affacturage tunisiennes, sur la base de leurs facteurs de notation respectifs.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Arab Tunisian Bank
Note IDR à long terme en devises : abaissée de 'BBB-' à 'BB', maintenue sous surveillance négative (*Rating Watch Negative* - RWN)
Note IDR à court terme en devises : abaissée de 'F3' à 'B', maintenue sous RWN
Note IDR à long terme en monnaie locale : abaissée de 'BBB' à 'BB+', maintenue sous RWN
Note IDR à court terme en monnaie locale : abaissée de F3' à 'B', maintenue sous RWN
Note de soutien extérieur : abaissée de '2' à '3', maintenue sous RWN
Note de viabilité : inchangée à 'b'
Note nationale à long terme : 'AA+ (tun)', maintenue sous RWN
Note nationale à court terme : 'F1+ (tun)', maintenue sous RWN
Note nationale de dette senior: 'AA+ (tun)', maintenue sous RWN

Arab Tunisian Lease
Note nationale à long terme : 'BBB(tun)'; maintenue sous RWN
Note nationale à court terme : 'F3(tun)'; maintenue sous RWN
Note nationale de dette senior : 'BBB(tun)'; maintenue sous RWN
Note nationale de dette subordonnée : 'BB(tun)'; maintenue sous RWN

Arab International Lease
Note nationale à long terme : relevée à 'AA+(tun)' de 'A+(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : relevée à 'F1+(tun)' de 'F1(tun)'
Note nationale de dette senior : relevée à 'AA+(tun)' de 'A+(tun)'

Modern Leasing
Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB(tun)'; perspective négative
Note nationale à court terme : confirmée à 'F3(tun)'

Attijari Leasing
Note nationale à long terme : confirmée à 'BB+(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'
Note nationale de dette senior : confirmée à 'BB+(tun)'
Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'B+(tun)'

Tunisie Leasing
Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB+(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'F2(tun)'

Note nationale de dette senior : confirmée à 'BBB+(tun)'
Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'BB+(tun)'

Compagnie Internationale de Leasing
Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB-(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'F3(tun)'
Note nationale de dette senior : confirmée à 'BBB-(tun)'
Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'BB-(tun)'

El Wifack Leasing
Note nationale à long terme : confirmée à 'BB+(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'
Note nationale de dette senior : confirmée à 'BB+(tun)'

Hannibal Lease
Note nationale à long terme : confirmée à 'BB-(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'
Note nationale de dette senior : confirmée à 'BB-(tun)'

Tunisie Factoring
Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'F3(tun)'

Union de Factoring
Note nationale à long terme : confirmée à 'BB(tun)'; perspective stable
Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'
Note nationale de dette senior : confirmée à 'BB(tun)'

Les critères applicables, 'Global Financial Institutions Rating Criteria', en date du 15 août 2012, 'National Scale Ratings Criteria" en date du 30 octobre 2013, 'Evaluating Corporate Governance', en date du 12 décembre 2012, 'Rating Financial Institutions Above the Sovereign, en date du 11 décembre 2012, et "Recovery Ratings for Financial Institutions" en date du 24 septembre 2013, sont disponibles sur www.fitchratings.com

Critères et rapports associés :
Global Financial Institutions Rating Criteria
http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=686181
National Scale Ratings Criteria
http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=720082
Evaluating Corporate Governance
http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=694649
Rating Financial Institutions Above the Sovereign
http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=696373
Recovery Ratings for Financial Institutions
http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=717538

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS. DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

FitchRatings
KNOW YOUR RISK

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

(xxx) : Suffixe attaché à la note et indiquant le pays dans lequel cette note nationale est attribuée. Exemple : (tun) pour la Tunisie, (mar) pour le Maroc ou (dza) pour l'Algérie.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

3.1. Présentation de la société

Créée en Juillet 2001, Hannibal Lease est une société de leasing spécialisée dans le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

A la clôture de l'exercice 2012, tous les indicateurs de production de la société Hannibal Lease ont retrouvé le chemin de croissance.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société Hannibal Lease de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars.

Cette introduction en Bourse a répondu à des objectifs stratégiques, à savoir :

- L'élargissement de son actionnariat,
- L'accroissement de ses ressources financières propres,
- Le bénéfice de l'avantage fiscal accordé aux sociétés cotées en bourse, par la réduction du taux d'imposition de 35% à 20%,

3.2. Description de l'activité

3.2.1. Activité de la société au 31/12/2012

Au niveau de l'exploitation, Hannibal Lease a connu une amélioration par rapport à l'année 2011. En effet, les approbations ont passé de 160,6 MDT en 2011 à 222,2 MDT en 2012, soit une évolution de 38,4%.

En 2012, le total des mises en forces a enregistré une croissance de 30,4% par rapport à 2011 en passant de 126,2 MDT à 164,6 MDT. Les encours ont connu une hausse de 10,7% en fin 2012 par rapport à 2011 passant de 246,5 MDT à 272,8 MDT.

Hannibal Lease a clôturé l'exercice 2012 avec un niveau d'Actifs Classés de 9,41% et une couverture de ces derniers à hauteur de 56,70 %. Le Bénéfice Net s'est élevé à 2,804 MDT.

Situation de Hannibal Lease par rapport au secteur au 31/12/2012

	Secteur en MDT			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Approbations	1 747,8	1 449,1	1 863,7	222,2	160,6	250,7	12,7%	11,1%	13,5%
Mises en Forces	1 394,3	1 174,0	1 438,4	164,6	126,2	197,4	11,8%	10,8%	13,7%
Encours financier	2 414,9	2 161,4	1 948,5	272,8	246,5	239,5	11,3%	11,4%	12,3%

Source : CIL

3.2.1.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2012 s'élève à 222,2 MDT contre 160,6 MDT une année auparavant.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3018 en 2011 à 3751 en 2012, soit un montant moyen d'approbation par dossier de 59,24 mDT, en progression de 11,3 % par rapport au 31/12/2011.

Nombre des approbations

	2012	2011	2010	Evolution 2012/2011
Nombre d'approbations	3 751	3 018	4 196	24,3%
Montant (MD)	222,20	160,60	250,70	38,4%
Montant Moyen des approbations (mD)	**59,24**	**53,21**	**59,75**	**11,3%**

Répartition sectorielle des approbations **En MDT**

Répartition par secteur	2012			2011			2010			Evolution 2012/2011
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	578	19,1	8,6%	559	19,3	12,0%	963	28,4	11,3%	-1,0%
BTP	295	31,9	14,2%	233	18,2	11,3%	299	41,7	16,6%	75,3%
Industrie	561	34,7	15,5%	396	29,3	18,2%	588	30,3	12,1%	18,4%
Tourisme	401	30,1	13,5%	282	17,0	10,6%	370	32,9	13,2%	77,1%
Services	1916	106,4	48,2%	1 548	76,8	47,8%	1 976	117,5	46,9%	38,5%
Approbations totales	**3 751**	**222,2**	**100,0%**	**3 018**	**160,6**	**100,0%**	**4 196**	**250,7**	**100,00%**	**38,4%**

En MDT

Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement	2012			2011			2010			Evolution 2012/2011
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 705	82,1	36,9%	1 370	59,5	37,0%	1 670	80,4	32,1%	38,0%
Véhicule Utilitaire	1017	33,2	14,9%	924	28	17,4%	1 380	47,2	18,8%	18,6%
Véhicule Lourd	677	73,1	32,9%	486	46,8	29,1%	719	81,8	32,6%	56,2%
Matériel Spécifique	333	30,1	13,5%	217	22,2	13,8%	370	23,6	9,4%	35,6%
Immobilier	19	3,7	1,7%	21	4,1	2,6%	57	17,7	7,0%	-9,8%
Approbations totales	**3 751**	**222,2**	**100,0%**	**3 018**	**160,6**	**100,0%**	**4 196**	**250,7**	**100,0%**	**38,4%**

3.2.1.2. Evolution des mises en force

Les mises en forces totales sont passées de 126,2 MDT en 2011 à 164,6 MDT en 2012, soit une amélioration de 30,4%. Le nombre de dossiers est passé de 2 432 dossiers en 2011 à 2 861 en 2012 enregistrant ainsi une croissance de 17,6%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, la hausse a été de 10,9% le faisant passer de 51,89 mille dinars en 2011 à 57,53 mille dinars en 2012.

Nombre de contrats mis en force

	2012	2011	2010	Evolution 2012/2011
Nombre de mises en forces	2 861	2 432	3 503	17,6%
Montant (MD)	164,6	126,2	197,4	30,4%
Montant Moyen par contrat (mD)	**57,53**	**51,89**	**56,35**	**10,9%**

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	2012			2011			2010			Evolution 2012/2011
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	454	16,1	9,8%	457	16,3	12,9%	757	21,3	10,8%	-1,2%
BTP	214	23,1	14,0%	177	14,7	11,6%	246	32,0	16,2%	57,1%
Industrie	427	28,1	17,1%	317	13,8	10,9%	357	20,5	10,4%	103,6%
Tourisme	327	21	12,8%	267	19,3	15,3%	328	27,2	13,8%	8,8%
Services	1 439	76,3	46,3%	1 214	62,1	49,2%	1 815	96,4	48,8%	22,9%
Mises en force totales	**2 861**	**164,6**	**100,0%**	**2 432**	**126,2**	**100,0%**	**3 503**	**197,4**	**100,0%**	**30,4%**

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	2012			2011			2010			Evolution 2012/2011
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 357	62,1	37,7%	1163	48,4	38,4%	1 449	68,9	34,9%	28,3%
Véhicule Utilitaire	758	26,1	15,8%	714	26,3	20,8%	1 295	37,8	19,2%	-0,8%
Véhicule Lourd	470	52	31,6%	415	34,7	27,5%	509	61,7	31,3%	49,9%
Matériel Spécifique	266	23	14,0%	128	12,6	10,0%	222	16,8	8,5%	82,5%
Immobilier	10	1,5	0,9%	12	4,2	3,3%	28	12,3	6,2%	-64,3%
Mises en force totales	**2 861**	**164,6**	**100,0%**	**2432**	**126,2**	**100,0%**	**3 503**	**197,4**	**100,0%**	**30,4%**

3.2.1.3. Evolution de l'encours financier

Au 31 Décembre 2012, les encours financiers de la société ont atteint 272,8 MDT contre 246,5 MDT au 31/12/2011, soit une évolution de 10,7%. Le nombre de contrat a atteint 10 398 contrats, soit une augmentation de 12,7% par rapport à l'exercice 2011. Toutefois, le montant moyen par contrat a été ramené à 26,24 mDT contre 26,71 mDT au 31/12/2011.

Nombre de contrats en-cours

	2012	2011	2010	Evolution 2012/2011
Nombre de contrats encours	10 398	9 228	7 997	12,7%
Montant (MD)	272,8	246,5	239,5	10,7%
Montant Moyen par contrat (mD)	**26,24**	**26,71**	**29,95**	**-1,8%**

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	2012			2011			2010			Evolution 2012/2011
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 934	28,1	10,3%	1 859	26,3	10,7%	1 630	23,7	9,9%	6,8%
BTP	781	36	13,2%	725	32,9	13,3%	633	35,6	14,9%	9,4%
Industrie	1 562	43	15,8%	1 041	26,8	10,9%	906	27,3	11,4%	60,4%
Tourisme	1 002	29,6	10,9%	881	30,5	12,4%	755	29,0	12,1%	-3,0%
Services	5 119	136,1	49,9%	4 722	130,0	52,7%	4 073	124,0	51,8%	4,7%
Approbations totales	**10 398**	**272,8**	**100,0%**	**9 228**	**246,5**	**100,0%**	**7 997**	**239,5**	**100,0%**	**10,7%**

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	2012			2011			2010			Evolution 2012/2011
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	4 173	92,2	33,8%	3 396	81,2	32,9%	2 831	74,8	31,2%	13,5%
Véhicule Utilitaire	3 192	43,8	16,1%	3 429	48,9	19,8%	3 119	46,2	19,3%	-10,4%
Véhicule Lourd	1 663	80	29,3%	1526	73,2	29,7%	1 287	77,4	32,3%	9,3%
Matériel Spécifique	1 239	41,6	15,2%	749	25,7	10,4%	637	23,4	9,8%	61,9%
Immobilier	131	15,2	5,6%	128	17,5	7,1%	123	17,7	7,4%	-13,1%
Approbations totales	**10 398**	**272,8**	**100,0%**	**9 228**	**246,5**	**100,0%**	**7 997**	**239,5**	**100,0%**	**10,7%**

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

	2010	2011	2012
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	**246 875 809**	**245 402 552**	**273 009 461**
Créances classées	**16 333 580**	**23 246 401**	**28 346 937**
Classe 2	3 790 522	4 031 867	4 100 444
Classe 3	88 238	732 808	562 708
Classe 4	12 454 820	18 481 726	23 683 785
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	**263 209 389**	**268 648 953**	**301 356 398**
Provisions et Agios réservés sur créances classées	**10 565 657**	**12 892 116**	**16 071 381**
Provisions affectées	9 839 673	11 750 554	14 688 235
Produits réservés	725 984	1 141 562	1 383 146
Ratio des créances classées	**6,21%**	**8,65%**	**9,41%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	**64,69%**	**55,46%**	**56,70%**

3.2.2. Activité de la société au 30/06/2013 :

	Secteur en MDT			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Approbations	934,2	992,1	1 747,8	119,3	136,5	222,2	12,8%	13,8%	12,7%
Mises en Forces	726,7	710,7	1 394,3	85,3	90,3	164,6	11,7%	12,7%	11,8%
Encours	2 536,4	2 325,2	2 414,9	282,9	269,1	272,8	11,1%	11,6%	11,3%

3.2.2.1. Evolution des approbations au 30/06/2013

Répartition sectorielle des approbations — **En MDT**

	Au 30/06/2013			Au 30/06/2012			Au 31/12/2012			Variation 1S 2013/2012
	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	
Agriculture	315	12,4	10,4%	331	10,5	7,7%	578	19,1	8,6%	18,1%
BTP	159	19,3	16,2%	176	19,6	14,4%	295	31,9	14,2%	-1,5%
Industrie	165	13,1	10,9%	333	21,0	15,4%	561	34,7	15,5%	-37,8%
Tourisme	225	17,5	14,7%	261	22,4	16,4%	401	30,1	13,5%	-21,7%
Services	1 079	57,1	47,8%	1 137	63,0	46,2%	1916	106,4	48,2%	-9,4%
Approbations totales	**1 943**	**119,3**	**100,0%**	**2 238**	**136,5**	**100,0%**	**3 751**	**222,2**	**100,0%**	**-12,6%**

Répartition des approbations par type d'équipements — **En MDT**

	30/06/2013			30/06/2012			31/12/2012			Variation 1S 2013/2012
	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	
Véhicule Tourisme	945	44,6	37,4%	1 023	51,4	37,7%	1 705	82,1	36,9%	-13,2%
Véhicule Utilitaire	518	17,7	14,9%	607	19,0	13,9%	1017	33,2	14,9%	-6,7%
Véhicule Lourd	366	43,0	36,0%	406	45,7	33,5%	677	73,1	32,9%	-5,9%
Matériel Spécifique	87	6,8	5,7%	193	18,2	13,3%	333	30,1	13,5%	-62,6%
Immobilier	27	7,2	6,0%	9	2,2	1,6%	19	3,7	1,7%	227,2%
Approbations totales	**1 943**	**119,3**	**100,0%**	**2 238**	**136,5**	**100,0%**	**3 751**	**222,2**	**100,0%**	**-12,6%**

3.2.2.2. Evolution des mises en force au 30/06/2013

Répartition sectorielle des mises en force — **En MDT**

	Au 30/06/2013			Au 30/06/2012			Au 31/12/2012			Variation 1S 2013/2012
	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	
Agriculture	226	8,5	10,0%	238	8,1	9,0%	454	16,1	9,8%	5,0%
BTP	116	12,3	14,4%	119	11,3	12,5%	214	23,1	14,0%	8,8%
Industrie	114	7,7	9,0%	228	15,4	17,1%	427	28,1	17,1%	-49,9%
Tourisme	188	14,5	17,0%	201	13,9	15,4%	327	21	12,8%	4,5%
Services	781	42,2	49,5%	793	41,6	46,1%	1 439	76,3	46,3%	1,5%
Mises en force totales	**1 425**	**85,3**	**100,0%**	**1 579**	**90,3**	**100,0%**	**2 861**	**164,6**	**100,0%**	**-5,6%**

Répartition des mises en force par type d'équipements **En MDT**

	Au 30/06/2013			Au 30/06/2012			Au 31-12-2012			Variation 1S 2013/2012
	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	
Véhicule Tourisme	713	34,9	40,9%	726	34,1	37,8%	1 357	62,1	37,7%	2,1%
Véhicule Utilitaire	371	13,5	15,8%	435	15,3	17,0%	758	26,1	15,8%	-11,9%
Véhicule Lourd	252	28,9	33,9%	301	31,9	35,3%	470	52	31,6%	-9,4%
Matériel Spécifique	79	5,4	6,4%	108	8,1	9,0%	266	23	14,0%	-32,8%
Immobilier	10	2,6	3,0%	9	0,8	0,9%	10	1,5	0,9%	223,8%
Mises en force totales	**1 425**	**85,3**	**100,0%**	**1 579**	**90,3**	**100,0%**	**2 861**	**164,6**	**100,0%**	**-5,6%**

3.2.2.3. Evolution des encours au 30/06/2013

Répartition sectorielle des encours **En MDT**

	Au 30/06/2013			Au 30/06/2012			Au 31-12-2012			Variation 1S 2013/2012
	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	
Agriculture	1 900	25,6	9,0%	2 033	28,3	10,5%	1 934	28,1	10,3%	-9,5%
BTP	868	38,3	13,5%	762	36,9	13,7%	781	36	13,2%	3,8%
Industrie	1 199	34,1	12,1%	1 466	42,5	15,8%	1 562	43	15,8%	-19,8%
Tourisme	1 142	34,4	12,2%	1 086	32,5	12,1%	1 002	29,6	10,9%	5,8%
Services	5 855	150,5	53,2%	4 627	128,9	47,9%	5 119	136,1	49,9%	16,8%
Total encours	**10 964**	**282,9**	**100,0%**	**9 974**	**269,1**	**100,0%**	**10 398**	**272,8**	**100,0%**	**5,1%**

Répartition des encours par type d'équipements **En MDT**

	Au 30/06/2013			Au 30/06/2012			Au 31-12-2012			Variation 1S 2013/2012
	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	Nombre	Montant (en MDT)	En %	
Véhicule Tourisme	4 273	92,9	32,8%	3 924	90,2	33,5%	4 173	92,2	33,8%	3,0%
Véhicule Utilitaire	3 653	48,7	17,2%	3 173	43,3	16,1%	3 192	43,8	16,1%	12,5%
Véhicule Lourd	1 968	96,7	34,2%	1 091	53,2	19,8%	1 663	80	29,3%	81,8%
Matériel Spécifique	933	27,8	9,8%	1 655	65,4	24,3%	1 239	41,6	15,2%	-57,5%
Immobilier	137	16,8	5,9%	131	17	6,3%	131	15,2	5,6%	-1,2%
Approbations totales	**10 964**	**282,9**	**100,0%**	**9 974**	**269,1**	**100,0%**	**10 398**	**272,8**	**100,0%**	**5,1%**

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au 30/06/2013

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	**291 309 109**	**283 644 193**	**273 009 461**
Créances classées	**28 510 483**	**25 132 534**	**28 346 937**
Classe 2	4 103 486	2 929 224	4 100 444
Classe 3	1 413 943	1 167 274	562 708
Classe 4	22 993 054	21 036 036	23 683 785
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	**319 819 592**	**308 776 728**	**301 356 398**
Provisions et Agios réservés sur créances classées	**16 722 851**	**14 328 927**	**16 071 381**
Provisions affectées	15 384 755	13 053 063	14 688 235
Produits réservés	1 338 096	1 275 864	1 383 146
Ratio des créances classées	**8,91%**	**8,14%**	**9,41%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	**58,66%**	**57,01%**	**56,70%**

3.2.3. Indicateurs d'activité trimestriels de la société arrêtés au 30/09/2013 :

INDICATEURS	Troisième Trimestre			Cumul			Exercice 2012*
	30/09/2013**	30/09/2012**	Variation	30/09/2013**	30/09/2012**	Variation	
Agriculture	5 925	3 936	50,53%	17 794	14 481	22,88%	19 106
BTP	6 686	6 712	-0,39%	26 316	26 281	0,13%	31 924
Industrie	9 629	6 660	44,57%	25 083	27 760	-9,64%	34 702
Tourisme	4 996	3 600	38,77%	21 588	25 921	-16,72%	30 050
Services	8 373	6 007	39,38%	26 449	23 563	12,25%	31 115
Commerce	17 957	8 685	106,76%	44 770	34 902	28,27%	45 364
Transport	5 168	4 394	17,60%	15 924	23 774	-33,02%	29 949
Montant des Approbations	**58 734**	**39 996**	**46,85%**	**177 924**	**176 682**	**0,70%**	**222 210**
Agriculture	4 381	3 370	30,00%	13 221	11 843	11,64%	16 283
BTP	5 266	5 261	0,09%	16 744	17 680	-5,29%	23 126
Industrie	6 075	6 736	-9,81%	15 458	21 869	-29,32%	28 024
Tourisme	4 361	2 962	47,23%	18 529	17 509	5,83%	21 076
Services	7 931	5 505	44,06%	19 084	17 030	12,06%	22 548
Commerce	11 632	7 814	48,86%	32 109	25 058	28,14%	32 821
Transport	2 599	3 034	-14,33%	11 718	16 061	-27,04%	20 707
Montant des Mises en Force	**42 245**	**34 682**	**21,81%**	**126 863**	**127 051**	**-0,15%**	**164 584**
Encours Financiers	**-**	**-**	**-**	**285 862**	**268 831**	**6,34%**	**272 799**
Total des Engagements	**-**	**-**	**-**	**339 067**	**306 520**	**10,62%**	**301 356**
Total des Engagements Classées	**-**	**-**	**-**	**32 513**	**28 919**	**12,43%**	**28 347**
Taux de créances classées	**-**	**-**	**-**	**9,59%**	**9,43%**	**-**	**9,41%**
Revenus Bruts de Leasing	6 484	6 321	2,58%	19 518	19 265	1,31%	26 043
Revenus Nets de Leasing	5 900	6 096	-3,22%	19 142	18 249	4,89%	24 741
Produits Nets de Leasing	2 703	2 566	5,34%	7 958	8 749	-9,04%	11 830
Total Charges d'exploitation	1 516	1 063	42,62%	4 506	3 710	21,46%	5 114
Structure des Ressources	-	-	-	**232 340**	**218 559**	**6,31%**	**224 596**
Emprunts Obligataires	-	-	-	74 000	80 000	-7,50%	74 000
Autres Emprunts	-	-	-	150 416	146 432	2,72%	150 596
Trésorerie Nette	-	-	-	**(3 113)**	**(4 119)**	**-24,42%**	**(5 898)**
Capitaux Propres	-	-	-	**43 303**	**26 578**	**62,93%**	**25 369**

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

- Les mises en force réalisées au cours du 3ème trimestre ont connue une augmentation de 21,81% comparées à la même période de 2012, ramenant ainsi le cumul des mises en forces au 30/09/2013 au même niveau de 2012 et en ligne avec le Business Plan de la société.
- Les engagements de Hannibal Lease ont augmenté de 10,62%.
- Le Taux de créances classées a connu une légère augmentation pour passer de 9,43% à 9,59%.
- Les revenus nets de leasing ont connu une augmentation de 4,89% ramenant ainsi la baisse des produits nets de leasing à 9,04%
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 21,46% mais demeurent toujours en ligne avec les projections financières de la société.

3.3. Organisation de la société

3.3.1. L'organigramme de Hannibal Lease

Depuis sa création, la société était gérée par un Directeur Général. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/05/2003 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative au changement du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du 18/07/2013, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de trois principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ; et
- La Direction Administrative, Financière et Comptable.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité exécutif de crédit

- Comité permanent d'audit interne

- Comité de risques

- Comité de direction

Le comité exécutif de crédit

Ce comité a pour principales missions :

- Préparer des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Société.
- Examiner l'activité de financement de la Société.
- Emettre un avis préalable sur certains financements.
- Préparer un rapport détaillé sur l'activité du Comité à soumettre au Conseil d'Administration lors de ses réunions périodiques.

Il statue sur les financements dont le montant des engagements dépasse le seuil d' un million de dinars, les nouveaux crédits ou crédits de restructuration relatifs à des clients dont le montant des engagements dépasse un million de dinars, et les crédits relatifs aux parties liées dont le montant des engagements dépasse un million de dinars.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22/06/2012. Les membres de ce comité sont:

- Le Président Directeur Général, Mr. Mohamed Hechmi DJILANI ;
- Mr. Abderrazak BEN AMMAR ;et
- Mr. Hédi DJILANI.

Le comité permanant d'audit interne

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la règlementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du

fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 22/06/2012. Les membres de ce comité sont:

- Mme. Jihen BEN FADHEL (Président) ;
- YKH Holding représentée par Mme. Aoitef JOUIROU ; et
- La Financière Tunisienne représentée par Mr. Abdelkader ESSAGHAIER.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Hamza ZHIOU en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le conseil d'administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la règlementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 22/06/2012. Les membres de ce comité sont:

- Mr. Salah RIAHI (Président);
- Investment Trust Tunisia SA représentée par Hatem BEN AMEUR ; et
- Mr. Tarek HMILA

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité des Risques, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Foued BOUAZRA en tant que responsable de la cellule de surveillance et le suivi des risques.

Comité de direction

Son rôle consiste à :

- Proposer au Comité de Stratégie la stratégie de la société ;
- Veiller à l'application de cette stratégie en s'assurant de l'atteinte des objectifs de rentabilité escomptés ;
- Assurer la gestion journalière de la société et en faire rapport au Conseil d'Administration.

Le Comité de Direction est composé de :

- Le Président Directeur Général ;
- Le Directeur Général Adjoint ;
- Le Directeur Central d'Exploitation ;
- Le Directeur Engagements ;
- Le Directeur Juridique de Recouvrement et du Contentieux ; et
- Le Directeur Financier, Administratif et Comptable.

Comité de rémunération

La principale attribution de ce comité est d'examiner les salaires, les avantages et enveloppes d'intéressement servis aux dirigeants de la société.

Ce comité est composé de deux (2) administrateurs :

-Mr. Tarek HMILA ; et

- Mr. Abderrazak BEN AMMAR.

Responsable de contrôle conformité :

Le Responsable Contrôle Conformité est hiérarchiquement rattaché au Conseil d'Administration. Madame Saida BELKAHLA a été nommée le par le Conseil d'Administration du 12/02/2013 comme responsable de contrôle conformité.

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2012 certaines faiblesses notamment :

- les procédures de la société HL consignées dans un manuel instauré en 2005 sont incompatibles avec la structure actuelle et le volume d'activité. Toutefois, la société HL a entamé la mise à jour de son manuel de procédures avec l'assistance d'un cabinet externe ;

- Absence d'une cellule de comptabilité analytique de gestion;

- Absence d'un système de notation interne des clients tels que prévu par l'article 25 de la circulaire BCT 2006-19 d'où une évaluation imprécise du risque crédit;

- Absence d'un plan de continuité d'activité. Toutefois, la société a procédé à la conception théorique dudit plan avec l'assistance d'un cabinet externe en attendant sa mise en place;

L'organigramme fonctionnel actuel de Hannibal Lease arrêté le 18/07/2013, se présente comme suit :

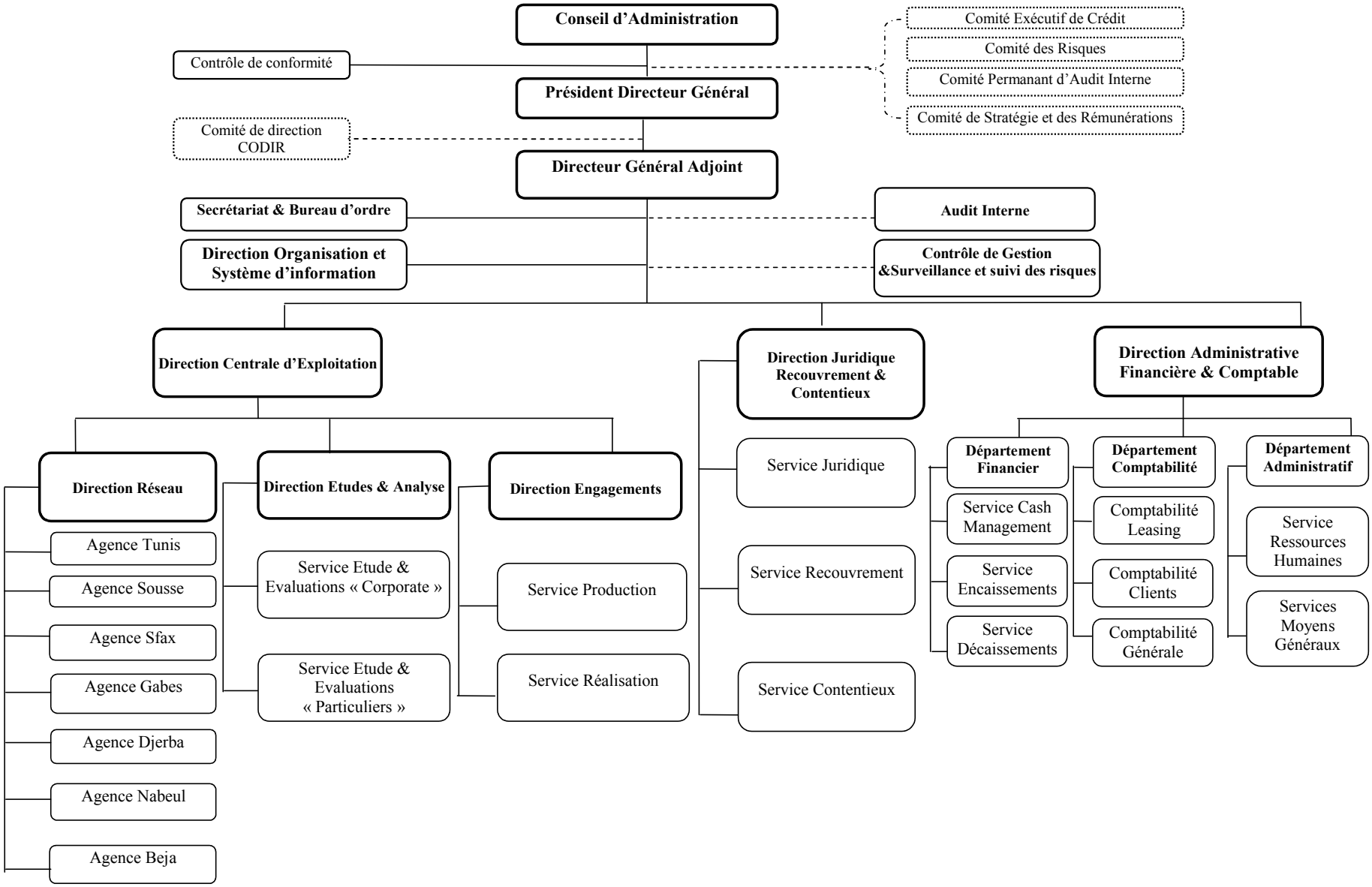
Conseil d'Administration
Comité Exécutif de Crédit
Comité des Risques
Comité Permanant d'Audit Interne
Comité de Stratégie et des Rémunérations
Contrôle de conformité
Président Directeur Général
Comité de direction CODIR
Directeur Général Adjoint
Secrétariat & Bureau d'ordre
Audit Interne
Direction Organisation et Système d'information
Contrôle de Gestion &Surveillance et suivi des risques
Direction Centrale d'Exploitation
Direction Juridique Recouvrement & Contentieux
Direction Administrative Financière & Comptable
Direction Réseau
Direction Etudes & Analyse
Direction Engagements
Service Juridique
Département Financier
Département Comptabilité
Département Administratif
Service Cash Management
Comptabilité Leasing
Service Ressources Humaines
Agence Tunis
Service Etude & Evaluations « Corporate »
Service Production
Service Recouvrement
Service Encaissements
Comptabilité Clients
Agence Sousse
Agence Sfax
Service Etude & Evaluations « Particuliers »
Service Réalisation
Service Décaissements
Comptabilité Générale
Services Moyens Généraux
Agence Gabes
Service Contentieux
Agence Djerba
Agence Nabeul
Agence Beja

Au cours de l'année 2013, Hannibal Lease a connu des changements profonds au niveau de son organisation. En effet, la mission de réorganisation de la société a permis de mettre en place une nouvelle organisation plus affinée et qui répond aussi bien aux objectifs de contrôle interne que des orientations stratégiques de la société pour sa croissance et son développement futurs.

A cet effet, l'organigramme de Hannibal Lease a connu des modifications importantes dont on peut citer :

- Création d'un poste de Directeur Général Adjoint ;
- Doter l'organisation de HL de structures autonomes dédiées au : (i) contrôle de gestion et surveillance et suivi des risques et à (ii) l'organisation et système d'information ;
- Distinguer au sein de la direction financière entre la fonction financière, administrative et comptable, et ce, en pourvoyant trois services autonomes ;
- Doter le service financier d'une cellule de cash management chargée d'optimiser la gestion de la trésorerie, des risques de liquidité, de transformation et de taux ;
- Pourvoir une cellule chargée de la préparation et de la gestion des décaissements leasing et des autres décaissements liés à l'exploitation ;
- Distinguer entre la comptabilité leasing, clients et comptabilité générale tout en renforçant les prérogatives qui leurs sont normalement dédiées ;
- Pourvoir deux unités autonomes (ressources humaines et moyens généraux) au sein du service administratif ;
- Créer une Direction centrale d'Exploitation et scinder l'activité commerciale (Direction Réseau) de l'engagement (Direction Engagements) ;
- Distinguer au sein de la direction Engagement entre les fonctions de production (Middle office) et de réalisation (Back Office) ;
- Confirmer le Département Etudes & Analyses au sein d'une direction autonome chargée des fonctions qui lui sont ordinairement confiées ;
- Confirmer le département de recouvrement & contentieux au sein d'une direction autonome et prévoir un service juridique avec les deux autres services (Recouvrement et Contentieux).

3.3.2. Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la règlementation bancaire et aux principes de gouvernance définis par le conseil d'administration. La direction générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au conseil d'administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

3.4. Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique permettant d'assurer des niveaux acceptables de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser ses connexions, Hannibal Lease a installé des firewalls dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une meilleure disponibilité de la connexion, Hannibal Lease a opté par une interconnexion des sites par trois types différents : ADSL, SDSL, et LS.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité.

Au cours de l'année 2013, Hannibal Lease a enregistré un avancement considérable dans le projet de la mise en place d'un plan de Continuité d'Activité ainsi que du système de management de la sécurité de l'information.

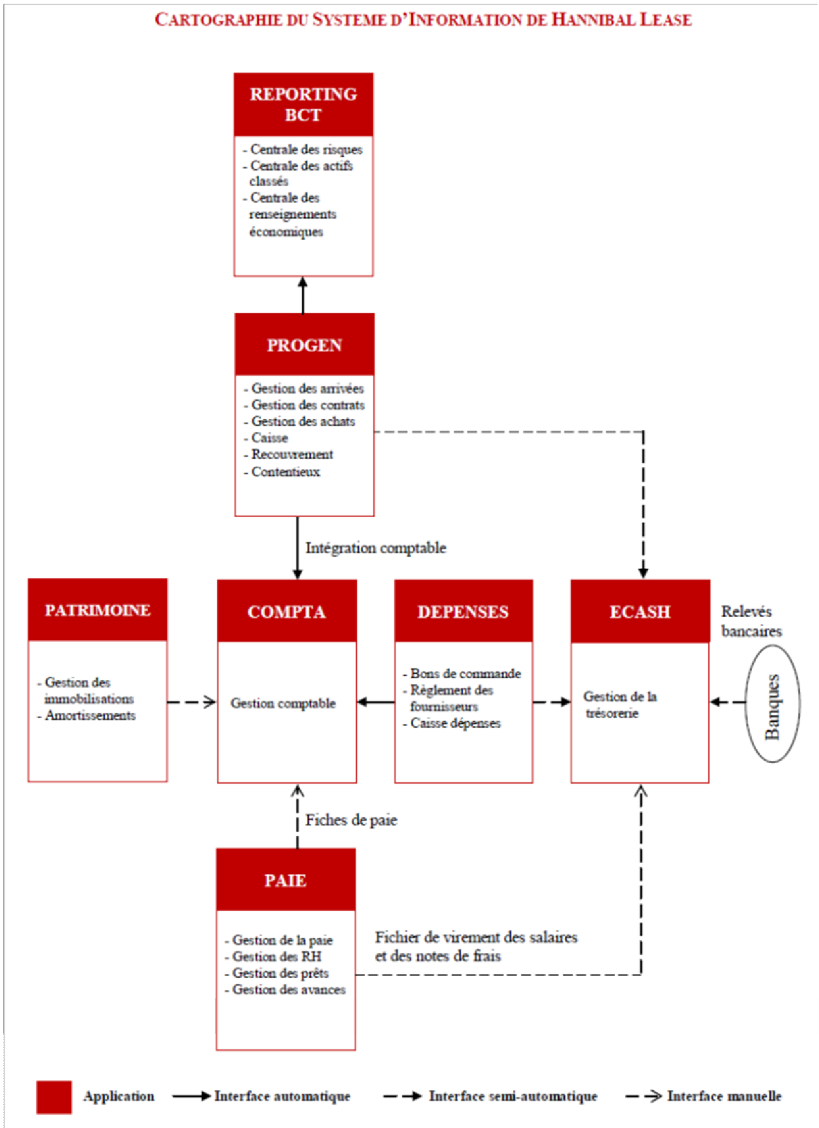

Les principaux logiciels utilisés par la société Hannibal Lease sont les suivants :

- ***L'application PROGEN :***

C'est l'application principale permettant de gérer l'activité de leasing. Elle est composée de modules permettant de gérer les processus et les différentes étapes d'un contrat de leasing, à savoir :

- Module Arrivée
- Module Contrat
- Module Achat
- Module Caisse
- Module Portefeuille
- Module Recouvrement
- Module Contentieux
- Module Statistiques
- Module Comptabilité

L'application PROGEN permet :

- D'avoir des verrouillages contrôlant les habilitations, limitant les erreurs de manipulation et garantissant une séparation des fonctions d'autorisation, d'exécution et de comptabilisation, et ce, via des mots de passe et des profils utilisateurs ;
- L'élaboration d'états et de *reporting* aidant, d'une part, à la prise de décision et au rapprochement des différentes informations financières et d'autre part, à la préparation des divers états et annexes adressés à la Banque Centrale ;
- L'établissement d'un historique important des données (depuis 2001), permettant la constitution de bases de données utiles pour la prise de décision et le développement d'outils statistiques répondant aux exigences du dispositif de Bâle II (scoring, track records des clients…).

Elle est complètement intégrée avec la comptabilité, ce qui constitue un atout et surtout une garantie contre les risques d'erreurs et de manipulations manuelles. Toutefois, elle est semi intégrée avec l'application E-CASH qui permet, entre autres, de gérer les opérations de portefeuille et de règlement des factures fournisseurs de leasing.

- ***L'application COMPTA***

Cette application assure la tenue de la comptabilité générale de la société, à travers :

- La détermination et l'élaboration de la balance comptable,
- L'édition de la consultation des journaux comptables,
- La consultation des comptes comptables et l'édition des balances générales et potentielles,
- La détermination des pièces non équilibrées.

Elle est alimentée, par des écritures intégrées et/ou semi intégrés depuis les autres applications : PROGEN – DEPENSES – E-CASH – PATRIMOINE – PAIE.

L'application de comptabilité générale permet :

- De retracer et de reconstituer, dans un ordre chronologique, l'ensemble des transactions financières ayant trait à l'activité de la société ;
- De détecter et de régulariser les anomalies provenant de l'intégration via des procédures de validation et des menus de rapprochements (de l'encours financier, des soldes des comptes clients, des soldes des comptes fournisseurs …)
- D'éditer certaines composantes des états financiers, à savoir le bilan et l'état de résultat.

- ***L'application E-CASH***

L'application E-CASH est une application permettant la gestion de la trésorerie de la société. Elle permet la saisie des opérations de remise des effets relatifs au portefeuille clients, de financements et de placements. Elle permet également l'établissement de *reporting* assez utiles pour la gestion de la trésorerie sur différents horizons temporelles, ainsi que le suivi des conditions bancaires établies et appliquées par les banques ainsi que le contrôle des échelles des intérêts.

- ***L'application DEPENSES***

L'application DEPENSES permet la gestion des dépenses courantes d'exploitation au sein de la société. Elle est complètement intégrée avec la comptabilité, ce qui constitue un atout et surtout une garantie contre les risques d'erreurs et de manipulations manuelles.

- ***L'application PAIE***

L'application PAIE permet :

- La gestion de la paie ;
- La gestion administrative du personnel ;
- La gestion des prêts et des congés au personnel ;
- La gestion sociale du personnel (assurance groupe, formation du personnel,…).

L'application paie n'est pas intégrée avec la comptabilité dans la mesure où les écritures sont reprises moyennant un fichier intégré manuellement au niveau de cette dernière.

- ***L'application PATRIMOINE***

L'application PATRIMOINE permet la gestion des immobilisations propres de la société et le calcul des amortissements correspondants ainsi que l'édition du tableau des amortissements correspondants.

3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

- **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit.

Il est à signaler à ce niveau que les commissaires aux comptes ont révélé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2012 que la société ne dispose pas d'un système de notation interne tel que prévu par l'article 25 de la circulaire n°2006-19, relative au contrôle interne des établissements de crédit.

- **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

- **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon l'article 31 de la circulaire de la BCT n ° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

- **Le risque de liquidité :**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n ° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction trésorerie au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

- **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

- **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne disposent des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a entamé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

3.6. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 29/06/2012.

- **Application de l'article 1 :**

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1er de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 04 mai 2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 23/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **DT : 21.426.514 (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à **DT : 28.021.925 (C)**

(A) / **(C)** = 0,76 Inférieur à 3

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15 % ou plus des dits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres s'élève à : **Néant**

L'article 1 est donc respecté.

- **Application de l'article 2 :**

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de HL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 est respecté.

- **Application de l'article 3 :**

Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du juillet 2011 s'élève à : **2.684.690 (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : **28.021.925 (B)**

(A) / **(B)** = 0,10 Inférieur à 1

L'article 3 est respecté.

- **Application de l'article 4 :**

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24, telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2012 à : **28.021.925 (A)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire s'élève à : **285.668.945 (B)**

(A) / **(B)** = 9,81%

L'article 4 est respecté.

3.7. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

Toutefois, il est à préciser que suite au dépôt d'une demande de restitution de TVA par Hannibal Lease auprès du Ministère des Finances au cours de l'exercice 2011, la société a été sujette à un contrôle fiscal approfondi.

Le dénouement de cette opération a eu lieu sans recours juridictionnels et a eu pour effet de ramener le crédit de TVA, au 30/04/2011, de 2 079 035 dinars à 2 078 353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 209 604 dinars, dont 13 020 dinars de pénalités.

Le complément d'impôt est dû suite à la non prise en compte de garanties immobilières lors du calcul des provisions de deux relations, estimées nulles par Hannibal Lease et estimées à une valeur de 565 658,415 Dinars par l'administration fiscale.

3.8. Politique sociale et effectif

Formation du personnel

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière,
- La gestion des compétences,
- Le développement des connaissances dans les activités métiers,
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

Au titre de l'exercice 2012, le personnel de Hannibal Lease a participé à 4 séminaires de formation, organisés par l'APBT, par l'institut de la BCT et par des cabinets de formation privés. En plus Hannibal Lease prend en charge les frais de formation d'un cadre auprès de l'ABF. Le coût total s'est élevé à 13.416 Dinars.

Avantages sociaux

Le personnel de Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie,
- Prime de scolarité,
- Prime pour mariage, naissance et Aid el Kebir,
- Tickets Restaurant,
- Assurance départ à la retraite.

Effectif

L'effectif de Hannibal Lease est composé de 78 personnes au 31/12/2012, avec un taux d'encadrement de

79,5 %.

	2012	2011	2010
Cadres	62	59	50
Maitrises	5	6	7
Exécutions	11	12	11
Total	**78**	**77**	**68**

3.9. Analyse SWOT

Forces (Strength)	**Faiblesses (Weakness)**
✓ Elle occupe la 5ème place en termes de mises en forces ; ✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ; ✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (79,5% en 2012).	✓ Société ayant la notation la plus faible ; ✓ Rentabilité et productivité faibles comparativement au secteur ; ✓ Taux de couverture des créances inférieur à la moyenne du secteur.
Opportunités (Opportunities)	**Menaces (Threats)**
✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ;	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ; ✓ Conjoncture économique actuelle délicate.

3.10. Politique d'investissement

La société Hannibal Lease prévoit un montant d'investissement sur la période du Business Plan de **8,907** MDT répartit comme suit :

En dinars

Désignation	**2013E**	**2014P**	**2015P**	**2016P**	**2017P**	**Total**
Investissements incorporelles et corporelles						
Logiciel	9 946					
Matériel de Transport	70 000	50 000	100 000	100 000	100 000	420 000
Equipement de Bureau	21 000	50 000	50 000	50 000	50 000	221 000
Matériel Informatique	106 468	25 000	25 000	25 000	25 000	216 414
Immeubles	250 000		5 000 000			5 250 000
Sous-Total	**457 414**	**125 000**	**5 175 000**	**175 000**	**175 000**	**6 107 414**
Investissements financiers						
Titres de participation	1 000 000	1 800 000				**2 800 000**
Total	**1 457 414**	**1 925 000**	**5 175 000**	**175 000**	**175 000**	**8 907 414**

Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2012

4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Créances sur contrats mis en force	**289 098 989**	**260 029 142**	**246 503 417**
Encours financiers	272 799 216	246 575 357	239 547 093
Impayés	17 234 332	14 130 064	7 723 635
Intérêts échus différés	(1 160 197)	(1 041 778)	(1 165 267)
Valeurs à l'encaissement	225 639	319 856	397 956
Impayés sur créances abandonnées	45 643	45 643	-
Créances sur contrats en instance de mise en force	**2 405 829**	**2 154 613**	**2 157 532**
Total brut des créances leasing	**291 550 461**	**262 183 755**	**248 660 949**
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 493 061)	(5 402 490)	(5 231 767)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 195 174)	(6 348 064)	(4 607 906)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)	-
Produits réservés	(1 383 146)	(1 282 479)	(725 984)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	(45 643)	-
Total net des créances leasing	**273 733 438**	**247 405 079**	**238 095 291**

4.1.2. Portefeuille titres de placement

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
– Acti ons cotées	192 476	192 476	2 942 286
– Titres SICAV	4 437	-	-
Total brut	**196 913**	**192 476**	**2 942 286**
– Provisions pour dépréciati ons des acti ons	-	-	-300 000
Total net	**196 913**	**192 476**	**2 642 286**

4.1.3. Portefeuille d'investissement

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
- Titres de participation (1)	254 600	254 600	254 600
- Titres immobilisés (2)	2 547 779	2 047 779	2 047 779
Total	**2 802 379**	**2 302 379**	**2 302 379**

(1) Les titres de participation accusent, au 31/12/2012, un solde de D : 254.600 et représentent la participation de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD", dans laquelle elle détient 50,92%.

(2) Les titres immobilisés s'analysent au 31/12/2012 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
- Immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	2010-2012
- Société NIDA	3,56%	266 667	1	266 667	2010
Total				**2 547 779**	

4.1.4. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2012

En dinars

Désignation	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
	Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	236 181	12 378		-	248 559	172 481	38 442	-	210 923	37 636
Total des immobilisations incorporelles	**236 181**	**12 378**	-	-	**248 559**	**172 481**	**38 442**	-	**210 923**	**37 636**
Terrain	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	357 281
Immeubles	1 344 845	283 815	585 997	-	2 214 657	241 286	85 437	-	326 723	1 887 934
Matériel de transport	538 378	186 855	-	-	725 233	272 560	95 535	-	368 095	357 138
Equipements de bureau	494 470	32 161	-	-	526 631	212 413	46 359	-	258 772	267 859
Matériel informatique	288 086	24 324	-	36 891	275 519	233 873	41 465	36 891	238 447	37 072
Installations générales	409 016	33 722	-	-	442 738	101 189	42 284	-	143 473	299 264
Autres matériels	41 515	-	-	-	41 515	20 140	2 978	-	23 119	18 397
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations	585 997	-	-585 997		-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	**4 059 589**	**560 877**	-	**36 891**	**4 583 575**	**1 081 461**	**314 058**	**36 891**	**1 358 629**	**3 224 945**
Total	**4 295 770**	**573 255**	-	**36 891**	**4 832 134**	**1 253 942**	**352 500**	**36 891**	**1 569 552**	**3 262 581**

4.2. Patrimoine de la société au 30/06/2013

4.2.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
Créances sur contrats mis en force	**299 086 466**	**284 253 770**	**289 144 632**
Encours financiers	282 932 222	269 128 213	272 799 216
Impayés	17 157 450	16 159 807	17 234 332
Intérêts échus différés	(1 323 554)	(1 239 350)	(1 160 197)
Valeurs à l'encaissement	229 384	159 457	225 639
Impayés sur créances abandonnées	90 965	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	**1 902 404**	**2 408 006**	**2 405 829**
Total brut des créances leasing	**300 988 870**	**286 661 776**	**291 550 461**
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 807 361)	(5 825 137)	(6 493 061)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 577 394)	(7 227 926)	(8 195 174)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)	(1 700 000)
Produits réservés	(1 338 096)	(1 275 864)	(1 383 146)
Provisions sur créances abandonnées	(90 965)	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	**282 475 054**	**270 587 206**	**273 733 438**

4.2.2. Portefeuille titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Actions cotées	229 414	192 476	192 476
- Titres SICAV	5 389	4 754	4 437
Total	**234 803**	**197 230**	**196 913**

4.2.3. Portefeuille d'investissement

	30 juin 2013	30 juin 2013	31 Décembre 2012
- Titres de participation (1)	254 600	254 600	254 600
- Titres immobilisés (2)	3 990 402	2 547 779	2 547 779
Montant libéré	**4 245 002**	**2 802 379**	**2 802 379**
A déduire			
- Versements restant à effectuer	(421 312)	-	-
Montant libéré	**3 823 691**	**2 802 379**	**2 802 379**
A déduire			
- Provision pour dépréciation	(127 300)	-	-
Montant net	**3 696 391**	**2 802 379**	**2 802 379**

(1) Les titres de participation accusent, au 30/06/2013, un solde de D : 254.600 et représentent la participation de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD", dans laquelle elle détient 50,92%.

(2) Les titres immobilisés s'analysent au 30/06/2013 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
- Immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	2010-2012
- Société NIDA	7,40%	1 109 290	1	1 109 290	2010-2013
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				**3 990 402**	

4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2013 :

Néant.

4.4. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles postérieures au 30/06/2013 :

Désignation	Acquisitions	Cessions
Logiciels	12 497	-
Terrain	-	-
Immeubles	-	-
Matériel de transport	71 907	3 178
Equipements de bureau	8 668	-
Matériel informatique	7 199	-
Installations générales	-	-
Autres matériels	3 813	-
Immobilisations en cours	11 100	-
Total	**115 184**	**3 178**

4.5. Etats financiers comparés au 31 Décembre

4.5.1. Bilans comparés au 31 décembre

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Actifs	**Notes**			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	2 754 275	4 122 911	1 864 826
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	273 733 438	247 405 079	238 095 291
Portefeuille -titres de placement	6	196 913	192 476	2 642 286
Portefeuille d'investissement	7	2 802 379	2 302 379	2 302 379
Valeurs Immobilisées	8	3 262 581	3 041 827	2 595 074
Autres actifs	9	1 767 701	1 494 322	8 252 106
Total des actifs		**284 517 287**	**258 558 994**	**255 751 962**
Passifs				
Concours bancaires	10	8 652 750	3 989 477	1 624 769
Dettes envers la clientèle	11	2 842 335	3 071 120	1 574 698
Emprunts et dettes rattachées	12	226 237 924	215 271 951	206 654 699
Fournisseurs et comptes rattachées	13	16 385 310	8 570 638	19 799 517
Autres passifs	14	2 225 689	1 286 687	776 721
Total des passifs		**256 344 010**	**232 189 872**	**230 430 405**
Capitaux propres				
Capital social		20 000 000	20 000 000	20 00 000
Réserves		2 958 100	2 304 888	865 414
Prime d'émission		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultats reportés		1 411 022	1 016 669	649 146
Résultats de l'exercice		2 804 155	2 047 565	2 806 997
Total capitaux propres	15	**28 173 277**	**26 369 122**	**25 321 557**
Total capitaux propres et passifs		**284 517 287**	**258 558 994**	**255 751 962**

4.5.2. Etat des engagements hors bilan au 31 Décembre

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	**28 578 238**	**26 740 811**	**37 041 189**
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	11 753 357	8 854 038	15 355 827
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	16 824 881	17 886 773	21 685 362
ENGAGEMENTS RECUS	**584 803 368**	**558 836 439**	**496 847 738**
Cautions Reçues	217 915 622	220 498 057	165 782 555
Garanties Reçues	1 170 555	876 222	503 851
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	33 705 873	33 137 400	34 468 251
Valeurs des biens, objet de leasing	332 011 318	304 324 760	296 093 081
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**6 023 991**	**52 361**	**30 000**
Emprunts obtenus non encore encaissés	6 000 000	-	-
Effets escomptés sur la clientèle	23 991	52 361	30 000

4.5.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Produits d'exploitation	**Notes**			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	24 619 262	23 105 546	19 865 453
Intérêts et charges assimilées	17	(12 948 095)	(12 563 828)	(9 626 159)
Produits des placements	18	134 833	104 189	896 754
Autres produits d'exploitation	19	24 000	18 000	-
Produits nets		**11 830 000**	**10 663 907**	**11 136 048**
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	20	2 981 279	2 482 939	1 992 433
Dotations aux amortissements	21	353 324	365 821	336 987
Autre charges d'exploitation	22	1 779 867	1 667 865	1 750 840
Total charges d'exploitation		**5 114 470**	**4 516 624**	**4 080 259**
Résultat d'exploitation avant provisions		**6 715 530**	**6 147 283**	**7 055 789**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 937 681	3 656 523	3 430 763
Dotations nettes aux autres provisions	24	27 485	15 414	271 658
Résultat d'exploitation		**3 750 364**	**2 475 345**	**3 353 367**
Autres pertes ordinaires	25	(507)	(1 316)	(1 616)
Autres gains ordinaires	26	628	13 227	20 654
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**3 750 485**	**2 487 256**	**3 372 405**
Impôts sur les bénéfices	27	(946 330)	(439 691)	(565 408)
Résultat Net de la Période		**2 804 155**	**2 047 565**	**2 806 997**

4.5.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	**Notes**			
Encaissements reçus des clients	28	185 289 135	159 990 572	143 255 061
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(181 522 028)	(154 852 927)	(218 561 831)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(4 969 775)	(4 338 798)	(3 607 473)
Intérêts payés	31	(13 092 014)	(12 824 285)	(8 793 942)
Impôts et taxes payés	32	(699 811)	(755 914)	(1 258 103)
Restitution du crédit de TVA		-	2 894 300	3 400 288
Autres flux liés à l'exploitation	37	515	2 585 061	(496 786)
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		**(14 993 980)**	**(7 301 991)**	**(86 062 787)**
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(573 255)	(809 102)	(573 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporlles et incorporelles	34	600	24 282	21 267
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations finançières	35	(500 000)	-	(2 221 267)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations finançières		-	-	300 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(1 072 655)**	**(784 819)**	**(2 473 200)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	36	(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	374 400 004	289 700 000	351 000 000
Remboursements d'emprunts	12	(363 365 279)	(280 719 813)	(263 440 895)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**10 034 725**	**7 980 188**	**86 559 105**
Variation de trésorerie		**(6 031 910)**	**(106 622)**	**(1 976 881)**
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	133 435	240 057	2 216 938
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	(5 898 475)	133 435	240 057

4.3.4 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 Décembre :

Produits				Charges				Soldes			
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010
Intérêts de leasing	23 486 199	22 558 210	19 034 735	Intérêts et charges assimilés	12 948 095	12 563 828	9 626 159				
Intérêts de retard	413 498	242 754	174 078								
Variation des produits réservés	(100 667)	(556 495)	(78 202)								
Produits accessoires	820 232	861 078	734 842								
Autres produits d'exploitation	24 000	18 000	-								
Intérêts et produits assimilés de leasing	**24 643 262**	**23 123 546**	**19 865 453**	**Total des intérêts et charges assimilés**	**12 948 095**	**12 563 828**	**9 626 159**	**Marge commerciale (PNB)**	**11 695 168**	**10 559 718**	**10 239 294**
Marge commerciale (PNB)	11 695 168	10 559 718	10 239 294	Autres charges d'exploitation	1 779 867	1 667 865	1 750 840				
Produits de placements	134 833	104 189	896 754	Charges de personnel	2 981 279	2 482 939	1 992 433				
Sous total	**11 830 000**	**10 663 907**	**11 136 048**	**Sous total**	**4 761 146**	**4 150 804**	**3 743 273**	**Excédent brut d'exploitation**	**7 068 854**	**6 513 103**	**7 392 775**
Excédent brut d'exploitation	7 068 854	6 513 103	7 392 775	Dotations aux amortissements et aux résorptions	353 324	365 821	336 987				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	737 316	933 733	281 377	- Pour dépréciati on des créances	3 674 996	2 890 257	3 712 140				
- Sur les acti ons cotées	0 000	0 000	28 342	- Provisions collecti ves	-	1 700 000	-				
				- Pour dépréciati on des autres acti fs	27 485	-	-				
				- Pour divers risques et charges	-	15 414	300 000				
Autres produits ordinaires	628	13 227	20 654	Autres pertes ordinaires	507	1 316	1 616				
				Impôts sur les bénéfices	946 330	439 691	565 408				
Sous total	**7 806 798**	**7 460 063**	**7 723 148**	**Sous total**	**5 002 643**	**5 412 498**	**4 916 151**	**Résultat des activités ordinaires**	**2 804 155**	**2 047 565**	**2 806 997**
								Résultat net	**2 804 155**	**2 047 565**	**2 806 997**

4.5.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2002 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2012, à 20.000.000 Dinars composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,

- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.

- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi nº96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge

- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à

mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Immeuble 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 10,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%
- Autres matériels 10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Banques	2 753 653	4 119 542
- Caisses	622	3 370
Total	**2 754 275**	**4 122 911**

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Créances sur contrats mis en force	**289 098 989**	**260 029 142**
Encours financiers	272 799 216	246 575 357
Impayés	17 234 332	14 130 064
Intérêts échus différés	(1 160 197)	(1 041 778)
Valeurs à l'encaissement	225 639	319 856
Impayés sur créances abandonnées	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	**2 405 829**	**2 154 613**
Total brut des créances leasing	**291 550 461**	**262 183 755**
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 493 061)	(5 402 490)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 195 174)	(6 348 064)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)
Produits réservés	(1 383 146)	(1 282 479)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	**273 733 438**	**247 405 079**

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2011	**248 729 970**
Addition de la période	
- Investissements	164 813 365
- Relocations	7 931 581
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(9 430)
- Cessions anticipées	(8 170 700)
- Relocations	(7 686 705)
- Remboursement du capital	(130 403 036)
Solde au 31 décembre 2012	**275 205 045**

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Créance à plus de cinq ans		1 645 282	1 420 213
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		164 731 829	155 190 420
- Créance à moins d'un an		126 656 305	112 215 002
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	293 033 416	268 825 635
- Revenus à plus de cinq ans		112 070	98 301
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		15 344 370	15 485 072
- Revenus à moins d'un an		18 249 433	17 554 028
Total des produits financiers non acquis	(2)	33 705 873	33 137 400
- Valeurs résiduelles	(3)	951 449	756 185
- Contrats suspendus	(4)	12 520 224	10 130 938
- Contrats en cours	(5)	2 405 829	2 154 613
Encours financiers des contrats de leasing	**(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)**	**275 205 045**	**248 729 970**

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Bâtiment et travaux publics	35 082 255	33 101 744
- Industrie	36 911 092	28 221 119
- Tourisme	32 207 659	30 619 931
- Commerce et services	144 312 020	130 364 757
- Agriculture	26 692 019	26 422 419
	275 205 045	**248 729 970**

5.1.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Equipements	31 558 257	29 808 216
- Matériel roulant	200 218 159	175 256 518
- Matériel spécifique	28 178 556	25 693 058
Sous Total	259 954 972	230 757 792
- Immobilier	15 250 073	17 972 178
	275 205 045	**248 729 970**

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Clients ordinaires (1)	**8 525 204**	**7 330 104**
Inférieur à 1 mois	3 286 539	2 807 870
Entre 1 à 3 mois	2 732 081	2 087 244
Entre 3 et 6 mois	833 581	1 051 332
Entre 6 mois et 1 année	447 395	353 095
Supérieur à 1 année	482 755	309 128
Notes de débit et Intérêts de retard	742 853	721 436
Clients litigieux (2)	**8 709 129**	**6 799 960**
Total (1)+(2)	**17 234 332**	**14 130 064**

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	TOTAL
Encours financiers	217 803 855	37 762 526	3 273 253	340 278	13 619 304	272 799 216
Impayés	1 070 075	4 678 330	827 744	222 431	10 435 752	17 234 332
Contrats en instance de mise en force	2 405 829	-	-	-	-	2 405 829
CREANCES LEASING	**221 279 759**	**42 440 856**	**4 100 997**	**562 708**	**24 055 056**	**292 439 377**
Avances reçues (*)	(2 464 488)	(23)	(553)	-	(371 271)	(2 836 335)
ENCOURS GLOBAL	**218 815 271**	**42 440 834**	**4 100 444**	**562 708**	**23 683 785**	**289 603 042**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	**11 683 270**	**70 087**	**-**	**-**	**-**	**11 753 357**
TOTAL ENGAGEMENTS	**230 498 541**	**42 510 920**	**4 100 444**	**562 708**	**23 683 785**	**301 356 399**
Produits réservés	-	-	(114 021)	(18 807)	(1 250 318)	(1 383 146)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(31 512)	(6 461 549)	(6 493 061)
Provisions sur impayés	-	-	(135 058)	(55 197)	(8 004 919)	(8 195 174)
TOTAL DE LA COUVERTURE	**-**	**-**	**(249 079)**	**(105 516)**	**(15 716 785)**	**(16 071 381)**
ENGAGEMENTS NETS	**230 498 541**	**42 510 920**	**3 851 365**	**457 192**	**7 966 999**	**285 285 018**

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	**1,36%**	**0,19%**	**7,86%**
	9,41%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2011	**8,65%**		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	**6,07%**	**18,75%**	**66,36%**
	56,70%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2011	**55,46%**		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Actions cotées	192 476	192 476
- Titres SICAV	4 437	-
Total	**196 913**	**192 476**

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Titres de participation	254 600	254 600
- Titres immobilisés	2 547 779	2 047 779
Total	**2 802 379**	**2 302 379**

Les titres de participation accusent, au 31 Décembre 2012, un solde de D : 254.600 et représentent la participation de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD", dans laquelle elle détient 50,92%.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total
Solde au 31 Décembre 2011	2 047 779
Additions de la période	
- Société immobilière ECHARIFA	500 000
Solde au 31 Décembre 2012	**2 547 779**

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2012 comme suit :

Emetteur	**% détention**	**Nombre d'actions ou parts sociales**	**Valeur nominale**	**Coût d'acquisition**	**Date de souscription**
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	2010-2012
- Société NIDA	3,56%	266 667	1	266 667	2010
Total				**2 547 779**	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	236 181	12 378		-	248 559	172 481	38 442	-	210 923	37 636
Total des immobilisations incorporelles		**236 181**	**12 378**	**-**	**-**	**248 559**	**172 481**	**38 442**	**-**	**210 923**	**37 636**
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	357 281
Immeubles	5,0%	1 344 845	283 815	585 997	-	2 214 657	241 286	85 437	-	326 723	1 887 934
Matériel de transport	20,0%	538 378	186 855	-	-	725 233	272 560	95 535	-	368 095	357 138
Equipements de bureau	10,0%	494 470	32 161	-	-	526 631	212 413	46 359	-	258 772	267 859
Matériel informatique	33,3%	288 086	24 324	-	36 891	275 519	233 873	41 465	36 891	238 447	37 072
Installations générales	10,0%	409 016	33 722	-	-	442 738	101 189	42 284	-	143 473	299 264
Autres matériels	10,0%	41 515	-	-	-	41 515	20 140	2 978	-	23 119	18 397
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		585 997	-	(585 997)	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles		**4 059 589**	**560 877**	**-**	**36 891**	**4 583 575**	**1 081 461**	**314 058**	**36 891**	**1 358 629**	**3 224 945**
TOTAUX		**4 295 770**	**573 255**	**-**	**36 891**	**4 832 134**	**1 253 942**	**352 500**	**36 891**	**1 569 552**	**3 262 581**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Charges reportées		451 352	479 941
- Dépôts et cautionnements versés		38 500	37 700
- Fournisseurs, avances et acomptes		152	152
- Prêts au personnel		759 293	709 938
- Personnel, avances et acomptes		3 800	-
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	(voir note 27)	-	64 182
- Etat, TCL en cours de restitution		113 056	-
- Compte courant "AMILCAR LLD"		250 000	-
- Produits à recevoir des tiers		27 980	185 912
- Débiteurs divers		36 941	9 359
- Charges constatées d'avances		122 949	15 974
Total brut		1 804 022	1 503 158
A déduire :			
- Provisions		(36 321)	(8 836)
Montant net		**1 767 701**	**1 494 322**

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	42 400	-	42 400	42 400	-	42 400	-
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	143 455	824	144 279	14 000
Frais d'émission des obligations	(a)	1 576 901	239 304	1 816 205	1 111 783	267 070	1 378 853	437 352
TOTAUX		1 777 580	239 304	2 016 884	1 297 638	267 894	1 565 532	451 352

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 267 070 figure parmi les charges financières.

La partie des charges à répartir correspond aux dépenses engagées pour l'élaboration du manuel de procédures.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Banques, découverts	8 652 750	3 989 477
Total	**8 652 750**	**3 989 477**

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Avances et acomptes reçus des clients	2 836 335	3 065 120
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
Total	**2 842 335**	**3 071 120**

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Banques locales	77 345 780	70 361 055
- Emprunts obligataires	74 000 000	76 000 000
- Billets de trésorerie	37 250 000	27 200 000
- Certificats de leasing	36 000 000	40 000 000
Total emprunts	**224 595 780**	**213 561 055**
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	418 715	262 436
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 314 762	1 334 988
- Intérêts courus sur certificats de leasing	252 852	359 480
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(344 185)	(246 008)
Total dettes rattachées	1 642 144	1 710 895
Total	226 237 924	215 271 951

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING								
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	101 500 000	101 500 000	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	11 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	15 000 000	60 750 000	64 750 000	11 000 000	-	11 000 000
Sous-total			40 000 000	162 250 000	166 250 000	36 000 000	-	36 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	37 250 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	27 200 000	159 400 004	149 350 004	37 250 000	-	37 250 000
Sous-total			27 200 000	159 400 004	149 350 004	37 250 000	-	37 250 000
Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie			67 200 000	321 650 004	315 600 004	73 250 000	-	73 250 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
HL 2008	8 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 200 000	-	1 600 000	1 600 000	-	1 600 000
HL 2008	2 000 000	Annuellement (2009-2013)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
HL 2009/01	12 440 000	Annuellement (2010-2014)	7 464 000	-	2 488 000	4 976 000	2 488 000	2 488 000
HL 2009/01	7 560 000	Annuellement (2010-2014)	4 536 000	-	1 512 000	3 024 000	1 512 000	1 512 000
HL 2009/02	9 650 000	Annuellement (2010-2014)	5 790 000	-	1 930 000	3 860 000	1 930 000	1 930 000
HL 2009/02	10 350 000	Annuellement (2010-2014)	6 210 000	-	2 070 000	4 140 000	2 070 000	2 070 000
HL 2010/1	10 410 000	Annuellement (2011-2015)	8 328 000	-	2 082 000	6 246 000	4 164 000	2 082 000
HL 2010/1	19 590 000	Annuellement (2011-2015)	15 672 000	-	3 918 000	11 754 000	7 836 000	3 918 000
HL 2010/2	8 100 000	Annuellement (2011-2015)	6 480 000	-	1 620 000	4 860 000	3 240 000	1 620 000
HL 2010/2	21 900 000	Annuellement (2011-2015)	17 520 000	-	4 380 000	13 140 000	8 760 000	4 380 000
HL 2012/1	1 500 000	Annuellement (2012-2016)	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
HL 2012/1	18 500 000	Annuellement (2012-2016)	-	18 500 000	-	18 500 000	14 800 000	3 700 000
Total des emprunts obligataires			76 000 000	20 000 000	22 000 000	74 000 000	48 000 000	26 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
B.T.E (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	200 000	-	200 000	-	-	-
B.H (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	352 654	-	352 654	-	-	-
B.I.A.T (2007)	2 500 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	288 809	-	288 809	-	-	-
AMEN BANK (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	461 229	-	461 229	-	-	-
S.T.B (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	600 000	-	600 000	-	-	-
B.T.E (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	250 000	-	250 000	-	-	-
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	2 352 838	-	1 542 982	809 856	-	809 856
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	1 053 875	-	691 588	362 287	-	362 287
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	855 000	-	380 000	475 000	95 000	380 000
S.T.B (2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	2 419 853	-	923 818	1 496 035	514 498	981 537
B.I.A.T (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	2 686 269	-	1 028 685	1 657 584	567 376	1 090 208
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	2 681 249	-	1 025 709	1 655 540	568 266	1 087 274
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	3 900 000	-	1 200 000	2 700 000	1 500 000	1 200 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	3 250 000	-	1 000 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 625 000	-	500 000	1 125 000	625 000	500 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 625 000	-	500 000	1 125 000	625 000	500 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	3 666 667	-	1 000 000	2 666 667	1 666 667	1 000 000
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	813 114	-	202 519	610 595	395 221	215 374
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	3 296 794	-	807 287	2 489 507	1 630 970	858 537
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 550 000	-	600 000	1 950 000	1 350 000	600 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 550 000	-	600 000	1 950 000	1 350 000	600 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 550 000	-	600 000	1 950 000	1 350 000	600 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 155 306	-	459 558	1 695 748	1 208 152	487 596
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 295 876	-	276 309	1 019 567	726 400	293 167
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 800 000	-	400 000	1 400 000	1 000 000	400 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	960 454	-	204 216	756 238	539 693	216 545
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	4 750 000	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	4 787 735	-	885 489	3 902 246	2 955 457	946 789
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	4 583 333	-	1 666 667	2 916 666	1 249 999	1 666 667
STB 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 666 668	3 333 332	1 666 664	1 666 668
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	-	7 000 000	613 435	6 386 565	5 104 934	1 281 631
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	-	2 000 000	210 526	1 789 474	1 368 421	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	-	5 000 000	696 196	4 303 804	3 307 963	995 841
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	-	3 000 000	272 996	2 727 004	2 095 309	631 695
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	-	2 000 000	192 017	1 807 983	1 392 029	415 954
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	-	2 000 000	98 918	1 901 082	1 462 645	438 437
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 550 014	449 986
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	-	500 000	-	500 000	386 005	113 995
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
BTL 2,750 MDT (2012)	2 750 000	Mensuellement (2012-2013)	-	2 750 000	917 000	1 833 000	-	1 833 000
Sous-total			70 361 055	32 750 000	25 765 275	77 345 780	50 001 683	27 344 097
Total général			213 561 055	374 400 004	363 365 279	224 595 780	98 001 683	126 594 097

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	10 175	33 941
Sous total	10 175	33 941
Fournisseurs d'immobilisation		
- Fournisseurs d'immobilisation	11 500	11 500
Sous total	11 500	11 500
Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats de biens de leasing	717 283	13 962
- Effets à payer	15 638 522	8 503 405
- Factures non parvenues	7 830	7 830
Sous total	16 363 635	8 525 197
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**16 385 310**	**8 570 638**

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Personnel, provisions pour congés payés		44 562	28 228
- Personnel, autres charges à payer		90 000	-
- Etat, retenues sur salaires		77 682	52 273
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers		229 519	196 283
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers		10 664	543
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	(voir note 27)	400 423	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer		40 110	23 770
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges		949	838
- Etat, TVA à payer		596 102	326 241
- CNSS		164 513	129 065
- CAVIS		20 387	14 779
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges		6 693	4 770
- Créditeurs divers		4 653	2 677
- Prestataires Assurances		200 921	212 649
- Diverses Charges à payer		305 597	269 997
- Personnel, provisions pour départ à la retraite		17 500	9 160
- Provisions pour risques et charges		15 414	15 414
Total		**2 225 689**	**1 286 687**

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	491 433	338 221
- Réserve spéciale pour réinvestissement		2 466 667	1 966 667
- Primes d'émission		1 000 000	1 000 000
- Résultats reportés		1 411 022	1 016 669
Total des capitaux propres avant résultat de la période		25 369 122	24 321 557
Résultat de l'exercice (1)		2 804 155	2 047 565
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	**28 173 277**	**26 369 122**
Nombre d'actions (2)	(*)	4 000 000	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0,701	0,512

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2002 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.
Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2012, à D : 20.000.000 composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 chacune, libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous:

Actionnaires	**Capital appelé et libéré**	**Pourcentage**
- Investment Trust Tunisia	6 106 030	30,53%
- La Financière Tunisienne (S.A)	5 131 250	25,66%
- United Golf Bank	3 200 000	16,00%
- Al Mal Investement Compagny	2 000 000	10,00%
- Tunisian International Bank	800 000	4,00%
- YKH Holding	483 750	2,42%
- CIF- SICAF SA	375 000	1,88%
- B.I.A.T	312 500	1,56%
- Gabès Invest SICAR	300 000	1,50%
- Sadok Hamdi	200 000	1,00%
- SOTUFEM SARL	125 000	0,63%
- STIET - S.A	125 000	0,63%
- Autres	841 470	4,21%
TOTAL	**20 000 000**	**100,00%**

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(*) Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2011 a été ajusté pour tenir compte du fractionnement des actions décidé en 2012.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	165 414	700 000	1 000 000	649 146	2 806 997	25 321 557
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2011		172 807	1 266 667		1 367 523	(2 806 997)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2011						2 047 565	2 047 565
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	2 804 155	28 173 277

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Intérêts de leasing		23 486 199	22 558 210
- Intérêts de retard		413 498	242 754
- Préloyer		107 486	53 440
- Frais de dossier		212 934	186 981
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing		223 909	244 986
- Autres		275 903	375 670
Total des produits		24 719 929	23 662 041
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		328 062	52 122
Intérêts de retard antérieurs		16 392	8 814
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(431 912)	(598 789)
Intérêts de retard		(13 208)	(18 643)
Variation des produits réservés		(100 667)	(556 495)
Total des intérêts et des produits de leasing		**24 619 262**	**23 105 546**
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période		236 444 420	235 263 322
. A la fin de la période		260 278 992	236 444 420
. Moyenne	(D)	248 361 706	235 853 871
- Intérêts de la période	(C)	23 486 199	22 558 210
- Taux moyen	(C) / (D)	9,46%	9,56%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Intérêts des emprunts obligataires		3 999 247	4 854 902
- Intérêts des crédits des banques locales		4 297 005	3 561 633
- Intérêts des autres opérations de financement		4 045 140	3 566 082
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		267 070	277 515
Total des charges financières des emprunts	(A)	12 608 461	12 260 132
- Intérêts des comptes courants		297 801	303 653
- Autres charges financières		41 832	43
Total des autres charges financières		339 633	303 697
Total général		**12 948 095**	**12 563 828**
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		213 561 055	204 580 867
. A la fin de l'exercice		224 595 780	213 561 055
. Moyenne	(B)	219 078 418	209 070 961
- Taux moyen (A) / (B)		5,76%	5,86%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dividendes	91 376	239 444
- Plus values sur cession des actions	-	208 282
- Plus values sur cession des titres SICAV	3 849	1 148
- Revenus des comptes créditeurs	38 819	36 959
- Autres produits financiers	405	1 128
- Revenus des comptes courants associés	384	-
- Moins values sur cessions titres cotés	-	(682 772)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	-	300 000
Total	**134 833**	**104 189**

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Produits locatifs	24 000	18 000
Total	**24 000**	**18 000**

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Salaires et complément de salaires	2 384 012	1 969 611
- Charges connexes aux salaires	-	9 160
- Cotisations de sécurité sociales	403 050	344 927
- Autres charges sociales	194 218	159 241
Total	**2 981 279**	**2 482 939**

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	38 442	42 079
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	314 058	307 853
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	13 544
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	824	2 344
Total	**353 324**	**365 821**

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Achat de matières et fournitures	257 981	225 317
Total des achats	257 981	225 317
- Locations	182 013	169 524
- Entretiens et réparations	30 092	25 503
- Primes d'assurances	16 085	15 545
- Etudes, recherches et services extérieurs	394	1 335
Total des services extérieurs	228 585	211 907
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	281 460	238 369
- Publicités, publications, relations publiques	196 854	235 936
- Déplacements, missions et réceptions	126 818	133 824
- Frais postaux et de télécommunications	198 515	165 192
- Services bancaires et assimilés	140 287	111 358
- Autres	104 828	96 163
Total des autres services extérieurs	1 048 762	980 842
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	5 000	-
- Rémunération du Comité de risques	5 000	
Total des charges diverses	10 000	-
- Impôts et taxes sur rémunérations	67 796	58 765
- T.C.L	59 934	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	95 887	78 113
- Pénalités	3 272	148
- Autres impôts et taxes	7 650	12 774
Total des impôts et taxes	234 539	249 799
Total général	**1 779 867**	**1 667 865**

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 674 996	2 890 257
- Dotations aux provisions collectives	-	1 700 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(737 316)	(933 733)
Total	**2 937 681**	**3 656 523**

NOTE 24 : Dotations nettes aux provisions

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	27 485	-
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	-	15 414
Total	**27 485**	**15 414**

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Autres pertes ordinaires	507	1 316
Total	**507**	**1 316**

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	600	11 865
- Autres gains sur éléments exceptionnels	28	1 361
Total	**628**	**13 227**

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Résultat comptable	**2 804 155**	**2 047 565**
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 674 996	4 590 257
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	-	15 414
- Reprises sur provisions fiscales	737 316	933 733
- Reprises sur provisions fiscales 2009/2008 pour affaires en cours	1 776 610	1 574 098
- Dotations aux provisions des autres actifs courants	27 485	-
- Impôt sur les sociétés	946 330	439 691
- Diverses charges non déductibles	17 205	1 316
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	737 316	933 733
- Provisions fiscales 2009/2008 pour affaires en cours	1 776 610	1 574 098
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres	-	300 000
- Dividendes et plus values sur les actions cotées	91 376	447 726
Bénéfice fiscal avant provisions	7 378 797	6 346 516
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	3 674 996	4 590 257
Bénéfice fiscal	3 703 800	1 756 260
Réinvestissements exonérés		
- Société NIDA	400 000	-
- Société Eclair Prym Tunisie	600 000	-
- Société de promotion immobilière "EL CHARIFA IMMOBILIERE"	-	500 000
Bénéfice imposable	2 703 800	1 256 260
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	946 330	439 691
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	64 182	-
- Acomptes provisionnels payés	454 511	356 902
- Retenues à la source	27 214	146 971
Impôt à payer (Report d'impôt)	**400 423**	**(64 182)**

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	14 130 064	7 723 635
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(17 234 332)	(14 130 064)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	319 856	397 956
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(225 639)	(319 856)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(3 065 120)	(1 574 698)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	2 836 335	3 065 120
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	-
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(1 041 778)	(1 165 267)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	1 160 197	1 041 778
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 4	45 643	-
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 4	(45 643)	(45 643)
- TVA collectée		25 327 332	21 951 516
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	153 889 235	134 365 712
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	1 257 730	1 121 832
- Créances abandonnées	+ Note 4	-	2 485
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(244 876)	(307 727)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	9 430	9 380
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	8 170 700	7 848 414
Encaissements reçus des clients		**185 289 135**	**159 990 572**

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	8 525 197	19 751 008
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(16 363 635)	(8 525 197)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	164 813 365	126 385 400
- TVA sur Investissements	+	24 547 102	17 225 016
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	16 700
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	-
Investissements dans les contrats de leasing		**181 522 028**	**154 852 927**

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

			31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	(600)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	3 800	-
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	-	Note 9	(152)	(801)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+	Note 9	152	152
- Dépôts & cautionnements en début de période	-	Note 9	(37 700)	(36 470)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+	Note 9	38 500	37 700
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	-	Note 9	(15 974)	(7 165)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+	Note 9	122 949	15 974
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 13	33 941	37 010
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 13	(10 175)	(33 941)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 14	28 228	24 616
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 14	(44 562)	(28 228)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 14	-	-
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 14	(90 000)	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+	Note 14	9 160	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	-	Note 14	(17 500)	(9 160)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 14	52 273	42 859
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 14	(77 682)	(52 273)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 14	196 283	404 427
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 14	(229 519)	(196 283)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 14	129 065	96 125
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 14	(164 513)	(129 065)
- CAVIS en début de période	+	Note 14	14 779	10 792
- CAVIS en fin de période	-	Note 14	(20 387)	(14 779)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+	Note 14	4 770	4 202
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	-	Note 14	(6 693)	(4 770)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 14	269 997	138 801
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 14	(305 597)	(269 997)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		222 300	200 600
- Remboursements sur prêts au personnel	-		(172 945)	(129 349)
- TVA, payée sur biens et services	+		510 370	323 417
- Charges de personnel	+	Note 20	2 981 279	2 482 939
- Autres charges d'exploitation	+	Note 22	1 779 867	1 667 865
- Impôts et taxes	-	Note 22	(234 539)	(249 799)
- Charges à répartir	+	Note 9	-	14 000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			**4 969 775**	**4 338 798**

NOTE 31 : Intérêts payés

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	239 304	173 752
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 9	-	-
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 9	113 056	-
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(246 008)	(199 438)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	344 185	246 008
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	543	1 825
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(10 664)	(543)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 334 988	1 910 430
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(1 314 762)	(1 334 988)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	262 436	86 562
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(418 715)	(262 436)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	359 480	276 278
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(252 852)	(359 480)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	12 948 095	12 563 828
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(267 070)	(277 515)
Intérêts payés		**13 092 014**	**12 824 285**

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	-	15 932
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(400 423)	-
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	(64 182)	-
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	-	64 182
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	23 770	10 179
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(40 110)	(23 770)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	838	738
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(949)	(838)
- Impôts et taxes	+ Note 22	234 539	249 799
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	946 330	439 691
Impôts payés		**699 811**	**755 914**

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	12 378	40 520
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	560 877	768 582
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	11 500	11 500
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(11 500)	(11 500)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**573 255**	**809 102**

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	12 417
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	600	11 865
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**600**	**24 282**

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	500 000	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**500 000**	**-**

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dividendes	+ Note 15	1 000 000	1 000 000
Dividendes et autres distributions		**1 000 000**	**1 000 000**

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	185 912	-
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(27 980)	(185 912)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	9 359	20 486
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(36 941)	(9 359)
- Placements en début de période	+ Note 6	192 476	2 942 286
- Placements en fin de période	- Note 6	(196 913)	(192 476)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	-	-
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(2 677)	(3 886)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	4 653	2 677
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(212 649)	(5 639)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	200 921	212 649
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	95 225	448 874
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	-	(682 772)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	39 608	38 087
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	28	1 361
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(507)	(1 316)
Autres flux de trésorerie		**515**	**2 585 061**

Note 38 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2012, HL a mis en force 20 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de 903 590 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 3 083 585 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 206 653 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 1 762 685 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 230 141dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 10 504 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 116 895 dinars.

Cellcom

Au cours de l'exercice 2012, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 84 264 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 305 024 dinars.La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 13 143 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 176 188 dinars.

AL ATABA Immobilière

Au cours de l'exercice 2012, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 64 594 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 147 968 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 3 933 dinars.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier de ces contrats s'élève à 43 638 dinars.

Société Promotion.com.tn

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Promotion.com.tn », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 75 000 dinars. La marge brute réalisée en 2012 sur ces contrats s'élève à 121 dinars.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier de ces contrats est nul.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 400 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2012 sur le contrat da la société « Financière Tunisienne » s'élève à 26 990 dinars.

Au 31 décembre 2012, l'encours financier de ce contrat s'élève à 383 776 dinars.

Avance en compte courant associé

Votre conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé à posteriori une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2012, s'élève à 384 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2012 à 24 000 dinars hors taxes, soit 26 881dinars toutes taxes comprises.

Rémunération des dirigeants

Le Président Directeur Général de la HL a bénéficié au titre de l'année 2012 de :

- ✓ Une rémunération brute de: 180 000 dinars ;
- ✓ La prise en charge des cotisations sociales pour: 5 906 dinars;
- ✓ Une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 4 391 dinars.

NOTE 39 : Contrôle fiscal pour l'exercice 2010

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs, de taxes parafiscales et de TVA et ce, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Un avis de redressement a été notifié à la société et ayant pour effet de ramener le montant du report de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 235.705 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

La société a répondu aux résultats de la vérification fiscale conformément aux dispositions de l'article44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux.

NOTE 40 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 05/03/2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.5.6. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2012

Cabinet MS LOUZIR
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy -1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn

Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage - Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.
Tél : 71 755 035 Fax : 71 753 062
E-mail : cabinet@deltaconsult.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXCERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 284.517.287 dinars et un bénéfice net de 2.804.155 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession applicable en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque

que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note explicative 39 « contrôle fiscal pour l'exercice 2010 » qui décrit le fait que la société « HANNIBAL LEASE » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant l'exercice 2010.
Un avis de redressement a été notifié à la société et ayant pour effet de ramener le montant du report de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 235.705 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.
La société a répondu aux résultats de la vérification fiscale conformément aux dispositions de l'article44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux.
Dans la mesure où l'administration fiscale n'a pas donné de suite jusqu'à la date du présent rapport à la réponse de la société, l'impact définitif de cette situation ne peut être déterminé.
Notre avis ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques :

En vertu de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, toute société mère ayant un pouvoir de fait ou de droit sur d'autres sociétés, doit établir, outre ses propres états financiers et son propre rapport de gestion, des états financiers consolidés conformément à la législation comptable en vigueur et un rapport de gestion relatif au groupe.
Toutefois, la société « Hannibal Lease » qui détient plus de la moitié du capital de la société « AMILCAR LLD » n'a pas établi des états financiers consolidés.

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous

n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 mars 2013

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

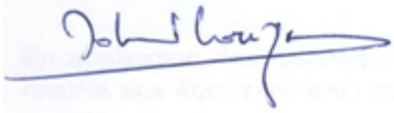

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

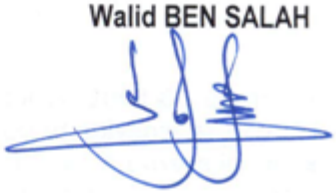

Cabinet MS LOUZIR
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy -1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn

Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage - Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.
Tél : 71 755 035 Fax : 71 753 062
E-mail : cabinet@deltaconsult.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

1. Votre conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé à posteriori une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

   Le produit constaté à ce titre, en 2012, s'élève à 384 dinars.

2. Votre conseil d'administration, réuni le 12 avril 2012, a autorisé la société à réaliser un réinvestissement financier consistant en la souscription et la libération de 5.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune dans le capital de la société immobilière « Echarifa », avec laquelle elle a des dirigeants communs.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2012 à 24.000 dinars hors taxes, soit 26.881 dinars toutes taxes comprises.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Votre conseil d'administration réuni le 06 avril 2010, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société.

Sa rémunération brute annuelle a été fixée à 180.000 dinars et ce, à compter du premier janvier 2010. En outre, il a été autorisé à bénéficier de tous les avantages en nature liés à sa fonction.

Le Président Directeur Général a bénéficié au titre de l'année 2012, d'une rémunération brute de 180.000 dinars et de la prise en charge des cotisations sociales pour 5.906 dinars.
Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissement inclus) se sont élevés en 2012 à 4.391 dinars.

Par ailleurs et de notre coté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 25 mars 2013

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

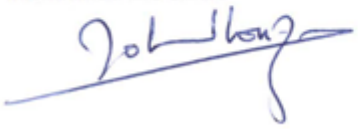

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

4.6. Note complémentaire

Note relative à la remarque formulée par les commissaires aux comptes au niveau de leur rapport général relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2012 concernant l'absence d'établissement d'états financiers consolidés par la société Hannibal Lease :

Dans le rapport général au titre de l'exercice 2012, au niveau du paragraphe ''Vérifications et informations spécifiques'', les commissaires aux comptes ont avancé que :
« La société Hannibal Lease qui détient plus de la moitié du capital de la société ''AMILCAR LLD'' n'a pas établi des états financiers consolidés ».

Pour justifier son choix, la société a indiqué qu'elle n'a pas établi d'états financiers consolidés intégrant la société AMILCAR LLD au 31/12/2012 du fait que cette dernière est appelée à sortir du périmètre de consolidation au 31/12/2013 et que Hannibal Lease devrait ramener sa participation à un maximum de 30% avant la fin de l'exercice en cours.

Aussi, la société a estimé que la consolidation n'était pas nécessaire et ceci en se référant à la NCT 35, paragraphe 11 (a) qui stipule que « Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche ».

La société a ajouté que, par mesure de prudence, elle a provisionné 50% de sa participation dans la société AMILCAR LLD au 30/06/2013 et qu'en cas de persistance sa participation dans AMILCAR LLD à hauteur de 50,92% au 31/12/2013, elle établira des états financiers consolidés.

4.7. Engagements financiers au 31 Décembre 2012

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	16 824 881	16 824 881				
g) Engagements sur opérations de Leasing	11 753 357	11 730 582		22 775	(1)	
TOTAL	**28 578 238**	**28 555 463**		**22 775**		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	217 915 622	217 915 622				
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	1 170 555	1 170 555				
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	**23 991**	23 991				
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	33 705 873	33 398 977		306 895	(2)	
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	332 011 318	329 568 094		2 443 223	(3)	
Total	**584 827 359**	**582 077 240**		**2 750 118**		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	6 000 000	6 000 000				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire	67 338	67 338	(4)			
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	**6 067 338**	**6 067 338**				

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire			
• Emprunt d'investissement			
• Emprunt courant de gestion			
• Emprunt de restructuration financière			

(1)- il s'agit des contrats en attente de mises en force de la relation AMILCAR LLD

(2)- il s'agit des intérêts à échoir des relations AMILCAR LLD , FINANCIERE TUNISIENNE, CELLCOM, Société NIDA SA et Société EL ATABA IMMOBILIERE

(3)- il s'agit de la valeur intrinsèques des biens des relations AMILCAR LLD , FINANCIERE TUNISIENNE, CELLCOM, Société NIDA SA et Société EL ATABA IMMOBILIERE

(4)- il s'agit d'un crédit documentaire pour le compte d'un client dans le cadre d'une opération de financement leasing

4.8. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 Décembre 2012

4.8.1. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 Décembre 2012

En Dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2012 (en DT)
HL 2008	2 000 000	12/05/2013	TMM+1,65%	5 ans	400 000
HL 2008	8 000 000	12/05/2013	6,90%	5 ans	1 600 000
HL 2009/1	12 440 000	07/08/2014	TMM+1,5%	5 ans	4 976 000
HL 2009/1	7 560 000	07/08/2014	5,75%	5 ans	3 024 000
HL 2009/2	9 650 000	25/09/2014	TMM+1%	5 ans	3 860 000
HL 2009/2	10 350 000	25/09/2014	5,50%	5 ans	4 140 000
HL 2010/1	10 410 000	18/06/2015	TMM+0,75%	5 ans	6 246 000
HL 2010/1	19 590 000	18/06/2015	5,25%	5 ans	11 754 000
HL 2010/2	8 100 000	26/11/2015	TMM+0,775%	5 ans	4 860 000
HL 2010/2	21 900 000	26/11/2015	5,45%	5 ans	13 140 000
HL 2012/1	1 500 000	28/09/2017	TMM+2%	5 ans	1 500 000
HL 2012/1	18 500 000	28/09/2017	6,75%	5 ans	18 500 000
Total	**130 000 000**	-	-	-	**74 000 000**

4.8.2. Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 Décembre 2012

Emprunts	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2012 (en DT)
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2008 - 2013)	5 ans	809 856
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2008 - 2013)	5 ans	362 287
B.T.E (2009)	1 900 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	475 000
S.T.B(2009)	4 500 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	1 496 035
B.I.A.T(2009)	5 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	1 657 584
AMEN BANK (2009)	5 000 000	TMM+ 2%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	1 655 540
B.T.L (2010)	6 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	2 700 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	2 250 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	1 125 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	1 125 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM + 1,25%	Mensuellement (2010-2015)	5 ans	2 666 667
B.I.A.T 1MDT	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	610 595
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2015)	5 ans	2 489 507
BTE 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 950 000
ATB 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 950 000
AMENBANK 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 950 000
BIAT 2,5MDT (2011)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 695 748
BIAT1,5MDT (2011)	1 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 019 567
AMENBANK 2MDT (2011)	2 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 400 000
BIAT 1MDT (2011)	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	756 238
BTL 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	3 750 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	3 902 246
AMENBANK 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	3 ans	2 916 666
STB BANK 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	3 ans	3 333 332
BT 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	4 000 000
STB BANK 7MDT (2012)	7 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	6 386 565
AMENBANK 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	2 550 000
AMENBANK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	1 789 474
ATB1,5MDT (2012)	1 500 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	1 500 000
BIAT 5MDT (2012)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	4 303 804
BIAT 3MDT (2012)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	2 727 004
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	1 807 983
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	1 901 082
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	4 ans	2 000 000
BIAT 0,5MDT (2012)	500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	4 ans	500 000
BTK 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	2 000 000
BTL 2,750MDT (2012)	2 750 000	TMM + 2%	Mensuellement	3 mois	1 833 000
Total					**77 345 780**

4.8.3. Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 Décembre 2012

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Aval	Encours 31/12/2012 (en DT)
Certificats de Leasing				
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	3 ans		25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	11 000 000	3 ans		11 000 000
Billets de trésorerie				
SICAV L'EPARGNANT	3 000 000	20/02/2013	BTL	3 000 000
SICAV L'EPARGNANT	2 000 000	15/01/2013	Amen Bank	2 000 000
BIAT	1 000 000	16/01/2013		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 500 000	04/02/2013		2 500 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	10/03/2013		2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 500 000	27/02/2013		1 500 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	21/03/2013		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	24/03/2013		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	500 000	28/01/2013		500 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	2 000 000	19/01/2013	BTL	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BARAKA	1 000 000	11/04/2013	BARAKA BANK	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BARAKA	1 000 000	02/05/2013	BARAKA BANK	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	1 000 000	04/02/2013	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	1 000 000	08/01/2013	BTL	1 000 000
HEXABYTE (TSI)	300 000	11/02/2013		300 000
UHD/BARAKA	3 000 000	18/04/2013	BARAKA BANK	3 000 000
UHD/BTL	1 000 000	27/01/2013	BTL	1 000 000
UHD/ZITOUNA BANK	1 000 000	20/01/2013	ZITOUNA BANK	1 000 000
PLACEMENT OBLIG SICAV /AMEN	2 000 000	26/03/2013	Amen Bank	2 000 000
SANADETT SICAV/BTL	1 000 000	16/01/2013	BTL	1 000 000
SICAV BH OBLIGATAIRE/BTK	2 000 000	18/05/2013	BTK	2 000 000
SICAV AMEN	500 000	12/01/2013		500 000
SICAV AMEN	1 000 000	13/01/2013		1 000 000
SICAV AMEN	1 400 000	03/02/2013		1 400 000
SICAV AMEN	100 000	11/01/2013		100 000
SICAV AMEN	1 000 000	04/01/2013		1 000 000
SICAV AMEN	1 000 000	04/01/2013		1 000 000
ALL SEAS SHIPPING AGENCY	300 000	17/03/2013		300 000
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND(UGFS)	500 000	05/06/2013		500 000
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND(UGFS)	500 000	15/04/2013		500 000
TUNISIAN PRUDENCE FUND(UGFS)	150 000	17/03/2013		150 000
Total				**73 250 000**

4.9. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2013/1

Liste des souscripteurs à taux fixe 6,9%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
Assurances	8	39 000	3 900 000	24,38%
FCP	2	11 300	1 130 000	7,06%
SICAV	13	109 700	10 970 000	68,56%
Total	**23**	**160 000**	**16 000 000**	**100,00%**

Liste des souscripteurs à taux variable TMM+1,9%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
Banques	1	10 000	1 000 000	25,00%
FCP	0	0	0	0,00%
SICAV	2	30 000	3 000 000	75,00%
Total	**3**	**40 000**	**4 000 000**	**100,00%**

4.10. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre

Produits				Charges				Soldes			
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010
Intérêts de leasing	23 486 199	22 558 210	19 034 735	Intérêts et charges assimilés	12 948 095	12 563 828	9 626 159				
Intérêts de retard	413 498	242 754	174 078								
Variation des produits réservés	(100 667)	(556 495)	(78 202)								
Produits accessoires	820 232	861 078	734 842								
Autres produits d'exploitation	24 000	18 000	-								
Intérêts et produits assimilés de leasing	**24 643 262**	**23 123 546**	**19 865 453**	**Total des intérêts et charges assimilés**	**12 948 095**	**12 563 828**	**9 626 159**	**Marge commerciale (PNB)**	**11 695 168**	**10 559 718**	**10 239 294**
Marge commerciale (PNB)	11 695 168	10 559 718	10 239 294	Autres charges d'exploitation	1 779 867	1 667 865	1 750 840				
Produits de placements	134 833	104 189	896 754	Charges de personnel	2 981 279	2 482 939	1 992 433				
Sous total	**11 830 000**	**10 663 907**	**11 136 048**	**Sous total**	**4 761 146**	**4 150 804**	**3 743 273**	**Excédent brut d'exploitation**	**7 068 854**	**6 513 103**	**7 392 775**
Excédent brut d'exploitation	7 068 854	6 513 103	7 392 775	Dotations aux amortissements et aux résorptions	353 324	365 821	336 987				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
– Suite au recouvrement des créances	737 316	933 733	281 377	– Pour dépréciati on des créances	3 674 996	2 890 257	3 712 140				
– Sur les acti ons cotées	0 000	0 000	28 342	– Provisions collecti ves	-	1 700 000	-				
				– Pour dépréciati on des autres acti fs	27 485	-	-				
				– Pour divers risques et charges	-	15 414	300 000				
Autres produits ordinaires	628	13 227	20 654	Autres pertes ordinaires	507	1 316	1 616				
				Impôts sur les bénéfices	946 330	439 691	565 408				
Sous total	**7 806 798**	**7 460 063**	**7 723 148**	**Sous total**	**5 002 643**	**5 412 498**	**4 916 151**	**Résultat des activités ordinaires**	**2 804 155**	**2 047 565**	**2 806 997**
								Résultat net	**2 804 155**	**2 047 565**	**2 806 997**

4.11. Tableau de mouvement des capitaux propres

En dinars

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	**20 000 000**	**165 414**	**700 000**	**1 000 000**	**649 146**	**2 806 997**	**25 321 557**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2011		172 807	1 266 667		1 367 523	(2 806 997)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2011						2 047 565	2 047 565
Solde au 31 Décembre 2011	**20 000 000**	**338 221**	**1 966 667**	**1 000 000**	**1 016 669**	**2 047 565**	**26 369 122**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	**20 000 000**	**491 433**	**2 466 667**	**1 000 000**	**1 411 022**	**2 804 155**	**28 173 277**
Augmentation du capital en numéraire, approuvé par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000			16 530 000
Affectation approuvées par l'AGO du 17 Mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084	(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)		(1 400 000)
Solde au 31 décembre 2012 après affectation	**28 700 000**	**702 192**	**3 487 979**	**8 830 000**	**1 583 106**	**0**	**43 303 277**

4.12. Affectation des résultats des trois derniers exercices

En dinars

Désignation	2012	2011	2010
Résultat Net	2 804 155	2 047 565	2 806 997
Résultat reportés	1 411 022	1 016 669	649 146
Réserves légales	210 759	153 212	172 807
Réserves spéciales de réinvestissement	1 021 312	500 000	1 266 667
Dividendes	1 400 000	1 000 000	1 000 000
Report à nouveau	1 583 106	1 411 022	1 016 669

4.13. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

En dinars

Désignation	2012	2011	2010
Revenus de leasing	24 619 262	23 105 546	19 865 453
Résultat d'exploitation	3 750 364	2 475 345	3 353 367
Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	4 000 000	2 000 000	2 000 000
Revenus de leasing par action	6,154*	11,553	9,933
Résultat d'exploitation par action	0,937*	1,238	1,677

*****En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.14. Evolution du résultat net

En dinars

Désignation	2012	2011	2010
Résultat avant impôt	3 750 485	2 487 256	3 372 405
Résultat net d'impôt	2 804 155	2 047 565	2 806 997
Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	4 000 000	2 000 000	2 000 000
Résultat avant impôt par action	0,938*	1,244	1,686
Résultat net d'impôt par action	0,701*	1,024	1,403
Résultat avant impôt / Capital social	18,75%	12,44%	16,86%
Résultat net d'impôt / Capital social	14,02%	10,24%	14,03%

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.15. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En dinars

Désignation	2012	2011	2010
Résultat net de l'exercice	2 804 155	2 047 565	2 806 997
Dotation aux amortissements	353 324	365 821	336 987
Dotation nettes aux provisions	2 965 166	3 671 937	3 702 421
Marge brute d'autofinancement	**6 122 645**	**6 085 323**	**6 846 405**

4.16. Evolution des dividendes

En dinars

	2012	2011	2010
Résultat Net	2 804 155	2 047 565	2 806 997
Montant global des dividendes	1 400 000	1 000 000	1 000 000
Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	4 000 000	2 000 000	2 000 000
Dividende par action	0,350	0,500	0,500
Date de mise en paiement	17/05/2013	07/09/2012	27/09/2011

4.17. Indicateurs de gestion et ratios

En dinars	2012	2011	2010
Indicateurs de gestion en DT			
Résultat de la période (1)	2 804 155	2 047 565	2 806 997
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	276 732 730	249 899 934	243 039 956
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	301 356 399	268 648 952	263 209 389
Fonds propres (avant résultat net) (3)	25 369 122	24 321 557	22 514 560
Capitaux propres avant affectation	28 173 277	26 369 122	25 321 557
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	273 733 438	247 405 079	238 095 291
Créance classées (4)	28 346 937	23 246 402	16 333 580
Produits réservés (5)	1 383 146	1 282 479	725 984
Total provisions (6)	14 688 235	11 609 537*	9 839 673
Emprunts et ressources spéciales (7)	226 237 924	215 271 951	206 654 699
Dettes envers la clientèle	2 842 335	3 071 120	1 574 698
Total bilan	284 517 287	258 558 994	255 751 962
Charges de personnel	2 981 279	2 482 939	1 992 433
Dotations nettes aux provisions	2 965 166	3 671 937	3 702 421
Intérêts et produits assimilés de leasing	24 619 262	23 105 546	19 865 453
Charges financières (8)	12 948 095	12 563 828	9 626 159
Total charges d'exploitation	5 114 470	4 516 624	4 080 259
Produits nets	11 830 000	10 663 907	11 136 048
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	8,42%	9,05%	8,55%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	11,05%	8,42%	12,47%
Taux de créance classées(4)/(2)	9,41%	8,65%	6,21%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	56,70%	55,46%	64,69%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	10,24%	9,30%	6,72%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT **	9,81%	9,83%	9,17%
Ratio de gestion			
Charges de personnel/ produits nets	25,20%	23,28%	17,89%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	46,63%	43,85%	49,46%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	43,23%	42,35%	36,64%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	25,06%	34,43%	33,25%
Ratio de structure			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	8,92%	9,41%	8,80%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,52%	83,26%	80,80%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	96,21%	95,69%	93,10%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	83,69%	88,25%	87,46%
Ratio de rentabilité			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	11,05%	8,42%	12,47%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,99%	0,79%	1,10%
Résultat net/ Produits nets	23,70%	19,20%	25,21%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	8,99%	9,34%	8,34%
Produits nets/ Total bilan	4,16%	4,12%	4,35%

* compte non tenu de la provision collective

** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent u moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.18. Etats financiers intermédiaires au 30 Juin 2013

4.18.1. Bilan au 30 Juin 2013

En dinars

	Notes	30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012
Actifs				
Liquidités et équivalents de liquidités	4	20 492 407	2 521 170	2 754 275
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	282 475 054	270 587 206	273 733 438
Portefeuille -titres de placement	6	234 803	197 230	196 913
Portefeuille d'investissement	7	3 696 391	2 802 379	2 802 379
Valeurs Immobilisées	8	3 472 877	3 135 609	3 262 581
Autres actifs	9	3 607 604	3 026 939	1 767 701
Total des actifs		**313 979 136**	**282 270 533**	**284 517 287**
Passifs				
Concours bancaires	10	10 614 723	6 640 358	8 652 750
Dettes envers la clientèle	11	3 050 887	3 507 469	2 842 335
Emprunts et dettes rattachées	12	235 425 808	220 822 319	226 237 924
Fournisseurs et comptes rattachées	13	19 063 116	21 415 875	16 385 310
Autres passifs	14	1 512 227	2 862 807	2 225 689
Total des passifs		**269 666 761**	**255 248 828**	**256 344 010**
Capitaux propres				
Capital social		28 700 000	20 000 000	20 000 000
Réserves		4 190 171	2 958 100	2 958 100
Prime d'émission		8 830 000	1 000 000	1 000 000
Résultats reportés		1 583 107	1 411 022	1 411 022
Résultats de l'exercice		1 009 098	1 652 583	2 804 155
Total capitaux propres	15	**44 312 376**	**27 021 705**	**28 173 277**
Total capitaux propres et passifs		**313 979 136**	**282 270 533**	**284 517 287**

4.18.2. Etat de résultat au 30 Juin 2013

En dinars

	Notes	30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012
Produits d'exploitation				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	12 747 082	11 993 428	24 619 262
Intérêts et charges assimilées	17	(7 400 526)	(5 934 234)	(12 948 095)
Produits des placements	18	133 733	111 761	134 833
Autres produits d'exploitation	19	12 300	12 000	24 000
Produits nets		**5 492 589**	**6 182 955**	**11 830 000**
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	20	1 658 344	1 444 338	2 981 279
Dotations aux amortissements	21	262 105	178 738	353 324
Autre charges d'exploitation	22	1 140 731	1 024 174	1 779 867
Total charges d'exploitation		**3 061 180**	**2 647 250**	**5 114 470**
Résultat d'exploitation avant provisions		**2 431 409**	**3 535 705**	**6 715 530**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	881 530	1 302 509	2 937 681
Dotations nettes aux autres provisions	24	111 886	-	27 485
Résultat d'exploitation		**1 437 993**	**2 233 196**	**3 750 364**
Autres pertes ordinaires		(209 562)	-	(507)
Autres gains ordinaires	24	33 032	24	628
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**1 261 373**	**2 233 220**	**3 750 485**
Impôts sur les bénéfices	25	(252 274)	(580 637)	(946 330)
Résultat Net de la Période		**1 009 098**	**1 652 583**	**2 804 155**

4.18.3. Etat de flux de trésorerie au 30 Juin 2013

En dinars

	Notes	30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	101 879 595	92 511 359	185 289 135
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(97 491 040)	(93 362 970)	(181 522 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(2 895 597)	(2 428 450)	(4 969 775)
Intérêts payés	31	(6 016 770)	(5 312 874)	(12 978 958)*
Impôts et taxes payés	32	(810 581)	(342 531)	(812 867)*
Autres flux liés à l'exploitation	37	(494 875)	459 933	515
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		**(5 829 269)**	**(8 475 533)**	**(14 993 978)**
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(280 871)	(271 845)	(573 255)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	33 000	-	600
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(1 021 312)	(500 000)	(500 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(1 269 183)**	**(771 845)**	**(1 072 655)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite à l'émission d'actions	15	16 530 000	-	
Dividendes et autres distributions	36	(1 400 000)	-	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	166 008 525	154 350 002	374 400 004
Remboursements d'emprunts	12	(158 263 915)	(149 355 247)	(363 365 279)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**22 874 610**	**4 994 755**	**10 034 725**
Variation de trésorerie		**15 776 160**	**(4 252 623)**	**(6 031 910)**
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	(5 898 475)	133 435	133 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	9 877 684	(4 119 188)	(5 898 475)

*****Un montant de 113 056 relatif à la rubrique « Etat, TCL en cours de restitution en fin de période » a été reclassé dans la rubrique « Impôts et taxes payés » au lieu de la rubrique « Intérêts payés », tel que présentée dans l'état des flux de trésorerie arrêtés au 31/12/2012.

4.18.4. Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 30 Juin 2013

Produits				Charges				Soldes			
	30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012
Intérêts de leasing	11 983 964	11 422 208	23 486 199	Intérêts et charges assimilés	7 400 526	5 934 234	12 948 095				
Intérêts de retard	233 622	165 796	413 498								
Variation des produits réservés	45 050	6 615	(100 667)								
Produits accessoires	484 447	398 809	820 232								
Autres produits d'exploitation	12 300	12 000	24 000								
Intérêts et produits assimilés de leasing	**12 759 382**	**12 005 428**	**24 643 262**	**Total des intérêts et charges assimilés**	**7 400 526**	**5 934 234**	**12 948 095**	**Marge commerciale (PNB)**	**5 358 856**	**6 071 194**	**11 695 168**
Marge commerciale (PNB)	5 358 856	6 071 194	11 695 168	Autres charges d'exploitation	1 140 731	1 024 174	1 779 867				
Produits de placements	133 733	111 761	134 833	Charges de personnel	1 658 344	1 444 338	2 981 279				
Sous total	**5 492 589**	**6 182 955**	**11 830 000**	**Sous total**	**2 799 075**	**2 468 512**	**4 761 146**	**Excédent brut d'exploitation**	**2 693 514**	**3 714 443**	**7 068 854**
Excédent brut d'exploitation	2 693 514	3 714 443	7 068 854	Dotations aux amortissements et aux résorptions	262 105	178 738	353 324				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
– Suite au recouvrement des créances	817 458	600 860	737 316	– Pour dépréciati on des créances	1 698 988	1 903 369	3 674 996				
– Sur les acti ons cotées	-	-	-	– Collecti ves	-	-	-				
– Pour risques et charges	15 414	-	-	– Pour dépréciati on des autres acti fs	-	-	27 485				
				– Pour dépréciati on de ti tres	127 300	-	-				
Autres produits ordinaires	33 032	24	628	Autres pertes ordinaires	209 652	-	507				
				Impôts sur les bénéfices	252 274	580 637	946 330				
Sous total	**3 559 418**	**4 315 327**	**7 806 798**	**Sous total**	**2 550 320**	**2 662 744**	**5 002 643**	**Résultat des activités ordinaires**	**1 009 098**	**1 652 583**	**2 804 155**
								Résultat net	**1 009 098**	**1 652 583**	**2 804 155**

4.18.5. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

La déclaration de souscription et de versement a été effectuée le 4 juillet 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Par ailleurs et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,

- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.

- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi nº96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

c- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

d- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard :Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique :Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles :Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Immeuble 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 10,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%
- Autres matériels 10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Banques	20 492 031	2 517 652	2 753 653
- Caisses	376	3 518	622
Total	**20 492 407**	**2 521 170**	**2 754 275**

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
Créances sur contrats mis en force	**299 086 466**	**284 253 770**	**289 144 632**
Encours financiers	282 932 222	269 128 213	272 799 216
Impayés	17 157 450	16 159 807	17 234 332
Intérêts échus différés	(1 323 554)	(1 239 350)	(1 160 197)
Valeurs à l'encaissement	229 384	159 457	225 639
Impayés sur créances abandonnées	90 965	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	**1 902 404**	**2 408 006**	**2 405 829**
Total brut des créances leasing	**300 988 870**	**286 661 776**	**291 550 461**
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 807 361)	(5 825 137)	(6 493 061)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 577 394)	(7 227 926)	(8 195 174)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)	(1 700 000)
Produits réservés	(1 338 096)	(1 275 864)	(1 383 146)
Provisions sur créances abandonnées	(90 965)	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	**282 475 054**	**270 587 206**	**273 733 438**

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2012	**275 205 045**
Addition de la période	
- Investissements	84 824 994
- Relocations	3 788 477
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(4 030)
- Cessions anticipées	(5 082 221)
- Relocations	(3 457 528)
- Remboursement du capital	(70 440 111)
Solde au 30 juin 2013	**284 834 626**

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Créance à plus de cinq ans		1 377 932	2 241 502	1 645 282
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		171 485 497	166 856 253	164 731 829
- Créance à moins d'un an		131 304 535	123 250 484	126 656 305
Paiement minimaux sur contrats actifs	**(1)**	304 167 964	292 348 239	293 033 416
- Revenus à plus de cinq ans		97 863	171 230	112 070
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		16 200 562	15 863 077	15 344 370
- Revenus à moins d'un an		18 913 618	18 459 365	18 249 433
Total des produits financiers non acquis	**(2)**	35 212 043	34 493 672	33 705 873
- Valeurs résiduelles	**(3)**	1 231 242	799 134	951 449
- Contrats suspendus	**(4)**	12 745 059	10 474 512	12 520 224
- Contrats en cours	**(5)**	1 902 404	2 408 006	2 405 829
Encours financiers des contrats de leasing	**(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)**	**284 834 626**	**271 536 219**	**275 205 045**

30 juin 2013

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	229 840 346	36 107 989	3 162 420	970 711	12 850 756	282 932 222
Impayés	1 071 344	4 204 334	941 167	443 232	10 497 373	17 157 450
Contrats en instance de mise en force	1 902 404	-	-	-	-	1 902 404
CREANCES LEASING	**232 814 093**	**40 312 322**	**4 103 587**	**1 413 943**	**23 348 129**	**301 992 076**
Avances reçues (*)	(2 689 709)	-	(101)	-	(355 076)	(3 044 887)
ENCOURS GLOBAL	**230 124 384**	**40 312 322**	**4 103 486**	**1 413 943**	**22 993 054**	**298 947 189**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	**20 696 480**	**175 923**	**-**	**-**	**-**	**20 872 403**
TOTAL ENGAGEMENTS	**250 820 864**	**40 488 245**	**4 103 486**	**1 413 943**	**22 993 054**	**319 819 592**
Produits réservés	-	-	(93 831)	(43 521)	(1 200 743)	(1 338 096)
Provisions sur encours financiers	-	-	(12 177)	(6 014)	(6 789 170)	(6 807 361)
Provisions sur impayés	-	-	(212 917)	(117 341)	(8 247 136)	(8 577 394)
TOTAL DE LA COUVERTURE	**-**	**-**	**(318 926)**	**(166 877)**	**(16 237 049)**	**(16 722 851)**
ENGAGEMENTS NETS	**250 820 864**	**40 488 245**	**3 784 560**	**1 247 067**	**6 756 005**	**303 096 741**

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	**1,28%**	**0,44%**	**7,19%**	
		8,91%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2012		**9,41%**		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	**7,77%**	**11,80%**	**70,62%**	
		58,66%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2012		**56,70%**		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Actions cotées	229 414	192 476	192 476
- Titres SICAV	5 389	4 754	4 437
Total	**234 803**	**197 230**	**196 913**

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Titres de participation	254 600	254 600	254 600
- Titres immobilisés	3 990 402	2 547 779	2 547 779
Montant libéré	**4 245 002**	**2 802 379**	**2 802 379**
A déduire :			
- Versements restant à effectuer	(421 312)	-	-
Montant libéré	**3 823 691**	**2 802 379**	**2 802 379**
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(127 300)	-	-
Montant net	**3 696 391**	**2 802 379**	**2 802 379**

Les titres de participation accusent, au 30 Juin 2013, un solde de D : 254.600 et représentent la participation de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD", dans laquelle elle détient 50,92%.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2012	2 547 779	2 547 779	-
Additions de la période			
- Société Eclair Prym	600 000	600 000	-
- Société "NIDA"	842 623	421 312	421 312
Solde au 30 Juin 2013	**3 990 402**	**3 569 091**	**421 312**

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
- Immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	2010-2012
- Société NIDA	7,40%	1 109 290	1	1 109 290	2010-2013
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				**3 990 402**	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	248 559	40 366	-	288 925	210 923	16 051	-	226 974	61 950
Logiciels en cours		-	5 100	-	5 100	-		-	-	5 100
Total des immobilisations incorporelles		**248 559**	**45 466**	**-**	**294 025**	**210 923**	**16 051**	**-**	**226 974**	**67 050**
Terrain	-	357 281	-		357 281	-	-	-	-	357 281
Immeubles	5,0%	2 214 657	-	-	2 214 657	326 723	54 911	-	381 634	1 833 023
Matériel de transport	20,0%	725 233	2 923	84 500	643 656	368 095	62 299	84 500	345 895	297 761
Equipements de bureau	10,0%	526 631	20 890	-	547 521	258 772	23 637	-	282 409	265 112
Matériel informatique	33,3%	275 519	70 475	-	345 994	238 447	13 835	-	252 282	93 712
Installations générales	10,0%	442 738	16 027	-	458 765	143 473	22 253	-	165 726	293 039
Autres matériels	10,0%	41 515	-	-	41 515	23 119	1 471	-	24 590	16 926
Immobilisations en cours		-	248 973		248 973	-	-	-	-	248 973
Total des immobilisations corporelles		**4 583 575**	**359 288**	**84 500**	**4 858 363**	**1 358 629**	**178 407**	**84 500**	**1 452 536**	**3 405 827**
TOTAUX		**4 832 134**	**404 754**	**84 500**	**5 152 388**	**1 569 552**	**194 458**	**84 500**	**1 679 511**	**3 472 877**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Charges reportées	867 265	429 441	451 352
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	37 700	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	152	152	152
- Prêts au personnel	910 231	803 755	759 293
- Personnel, avances et acomptes	33 930	18 050	3 800
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	288 908	182 917	-
- Etat, crédit de TVA	830 445	1 494 207	-
- Etat, TCL en cours de restitution	112 738	-	113 056
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	-	250 000
- Produits à recevoir des tiers	149 950	36 109	27 980
- Débiteurs divers	38 014	10 642	36 941
- Charges constatées d'avances	123 792	22 803	122 949
Total brut	3 643 925	3 035 775	1 804 022
A déduire :			
- Provisions	(36 321)	(8 836)	(36 321)
Montant net	**3 607 604**	**3 026 939**	**1 767 701**

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 30 JUIN 2013
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	42 400	427 699	470 099	42 400	67 647	110 047	360 052
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	144 279	-	144 279	14 000
Frais d'émission des obligations	(a)	1 816 205	194 743	2 010 947	1 378 853	138 882	1 517 735	493 212
TOTAUX		2 016 884	622 442	2 639 326	1 565 532	206 529	1 772 061	867 265

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 138 882 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir englobent principalement les dépenses engagées pour l'élaboration du manuel de procédures.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Banques, découverts	10 614 723	6 640 358	8 652 750
Total	**10 614 723**	**6 640 358**	**8 652 750**

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Avances et acomptes reçus des clients	3 044 887	3 501 469	2 836 335
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
Total	**3 050 887**	**3 507 469**	**2 842 335**

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Banques locales	80 940 390	80 355 808	77 345 780
- Emprunts obligataires	86 000 000	68 000 000	74 000 000
- Billets de trésorerie	30 400 000	35 200 002	37 250 000
- Certificats de leasing	35 000 000	35 000 000	36 000 000
Total emprunts	**232 340 390**	**218 555 810**	**224 595 780**
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	541 858	452 906	418 715
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 528 744	1 809 681	1 314 762
- Intérêts courus sur certificats de leasing	283 044	321 462	252 852
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(268 228)	(317 540)	(344 185)
Total dettes rattachées	3 085 418	2 266 509	1 642 144
Total	235 425 808	220 822 319	226 237 924

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING								
Certificats de Leasing								
Certificats de Leasing BEST BANK	24 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	49 500 000	50 500 000	24 000 000	-	24 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	11 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	11 000 000	22 000 000	22 000 000	11 000 000	-	11 000 000
Sous-total			36 000 000	71 500 000	72 500 000	35 000 000	-	35 000 000
Billets de trésorerie								
Billets de Trésorerie à court terme	30 400 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	37 250 000	55 600 000	62 450 000	30 400 000	-	30 400 000
Sous-total			37 250 000	55 600 000	62 450 000	30 400 000	-	30 400 000
Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie			73 250 000	127 100 000	134 950 000	65 400 000	-	65 400 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
HL 2008/1	10 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
HL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
Total des emprunts obligataires			74 000 000	20 000 000	8 000 000	86 000 000	58 000 000	28 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	809 856	-	809 856	-	-	-
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	362 287	-	362 287	-	-	-
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	475 000	-	190 000	285 000	-	285 000
S.T.B (2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 496 035	-	483 678	1 012 357	-	1 012 357
B.I.A.T (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 657 584	-	537 553	1 120 031	-	1 120 031
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 655 540	-	536 081	1 119 459	-	1 119 459
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 700 000	-	600 000	2 100 000	900 000	1 200 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 250 000	-	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 125 000	-	250 000	875 000	375 000	500 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 125 000	-	250 000	875 000	375 000	500 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 666 667	-	500 000	2 166 667	1 166 667	1 000 000
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	610 595	-	106 183	504 412	282 437	221 975
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	2 489 507	-	423 289	2 066 218	1 181 367	884 851
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	300 000	1 650 000	1 050 000	600 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	300 000	1 650 000	1 050 000	600 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	300 000	1 650 000	1 050 000	600 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 695 748	-	240 373	1 455 375	953 351	502 024
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 019 567	-	144 524	875 043	573 202	301 841
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 400 000	-	200 000	1 200 000	800 000	400 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	756 238	-	106 768	649 470	426 585	222 885
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 750 000	-	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 902 246	-	465 473	3 436 773	2 457 760	979 013
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 916 666	-	833 333	2 083 333	416 666	1 666 667
STB 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 333 332	-	833 334	2 499 998	833 330	1 666 668
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	6 386 565	-	632 227	5 754 338	4 435 903	1 318 435
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 550 000	-	300 000	2 250 000	1 650 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	1 789 474	-	210 527	1 578 947	1 157 895	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	1 500 000	-	150 000	1 350 000	1 050 000	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	4 303 804	-	492 456	3 811 348	2 790 417	1 020 932
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	2 727 004	-	312 429	2 414 575	1 767 190	647 386
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 807 983	-	205 582	1 602 401	1 175 437	426 963
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 901 082	-	216 617	1 684 465	1 234 066	450 399
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	2 000 000	-	217 343	1 782 657	1 309 930	472 726
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	500 000	-	56 255	443 745	326 325	117 420
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	2 000 000	-	200 000	1 800 000	1 400 000	400 000
BTL 2,750 MDT (2012)	2 750 000	Mensuellement (2012-2013)	1 833 000	-	1 833 000	-	-	-
AMEN BANK 5,908 MDT (2013)	5 908 525	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 908 525	-	5 908 525	-	5 908 525
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	6 000 000	-	6 000 000	4 987 084	1 012 916
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	214 747	4 785 253	3 889 557	895 696
Sous-total			77 345 780	18 908 525	15 313 915	80 940 390	48 165 169	32 775 221
Total général			224 595 780	166 008 525	158 263 915	232 340 390	106 165 169	126 175 221

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	466 913	68 475	10 175
Sous total	466 913	68 475	10 175
Fournisseurs d'immobilisation			
- Fournisseurs d'immobilisation	135 384	11 500	11 500
Sous total	135 384	11 500	11 500
Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing			
- Factures d'achats de biens de leasing	2 081 279	2 866 697	717 283
- Effets à payer	16 371 711	18 461 373	15 638 522
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
Sous total	18 460 820	21 335 900	16 363 635
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**19 063 116**	**21 415 875**	**16 385 310**

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Personnel, provisions pour congés payés	50 423	87 038	44 562
- Personnel, autres charges à payer	81 101	-	90 000
- Etat, retenues sur salaires	57 087	43 744	77 682
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	291 358	375 263	229 519
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	7 007	16 465	10 664
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	17 500	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	252 274	580 637	400 423
- Etat, autres impôts et taxes à payer	55 032	28 954	40 110
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	1 513	2 611	949
- Etat, TVA à payer	-	-	596 102
- CNSS	141 451	119 685	164 513
- CAVIS	12 800	11 632	20 387
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	10 893	14 857	6 693
- Actionnaires, dividendes à payer	-	1 000 000	-
- Créditeurs divers	14 353	12 081	4 653
- Prestataires Assurances	360 866	407 626	200 921
- Diverses Charges à payer	141 069	137 640	305 597
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	17 500	9 160	17 500
- Provisions pour risques et charges	-	15 414	15 414
Total	**1 512 227**	**2 862 807**	**2 225 689**

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Capital social	(A)	28 700 000	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	702 192	491 433	491 433
- Réserve spéciale de réinvestissement		3 487 979	2 466 667	2 466 667
- Primes d'émission		8 830 000	1 000 000	1 000 000
- Résultats reportés		1 583 107	1 411 022	1 411 022
Total des capitaux propres avant résultat de la période		43 303 277	25 369 122	25 369 122
Résultat de la période (1)		1 009 098	1 652 583	2 804 155
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	**44 312 376**	**27 021 705**	**28 173 277**
Nombre d'actions (2)		4 029 000	4 000 000	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,250	0,413	0,701

(A) l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

Le capital social s'élève au 30 juin 2013 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2013
(exprimé en dinars)

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000			16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084	(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)		(1 400 000)
Résultat de la période close le 30 juin 2013						1 009 098	1 009 098
Solde au 30 juin 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 106	1 009 098	44 312 376

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Intérêts de leasing		11 983 964	11 422 208	23 486 199
- Intérêts de retard		233 622	165 796	413 498
- Préloyer		44 914	46 585	107 486
- Frais de dossier		112 512	116 801	212 934
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing		148 002	138 403	223 909
- Autres		179 019	97 020	275 903
Total		12 702 032	11 986 813	24 719 929
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		250 488	270 494	328 062
Intérêts de retard antérieurs		9 429	5 650	16 392
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers		(210 651)	(256 136)	(431 912)
Intérêts de retard		(4 216)	(13 393)	(13 208)
Variation des produits réservés		45 050	6 615	(100 667)
Total des intérêts et des produits de leasing		**12 747 082**	**11 993 428**	**24 619 262**
- Encours financiers des contrats actifs				
. Au début de la période		260 278 992	236 444 420	236 444 420
. A la fin de la période		270 187 163	258 653 701	260 278 992
. Moyenne	(D)	265 233 078	247 549 060	248 361 706
- Intérêts de la période	(C)	11 983 964	11 422 208	23 486 199
- Taux moyen	(C) / (D)	9,04%	9,23%	9,46%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Intérêts des emprunts obligataires		2 368 414	1 920 759	3 999 247
- Intérêts des emprunts bancaires		2 482 847	2 026 442	4 297 005
- Intérêts des autres opérations de financement		2 196 439	1 769 309	4 045 140
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		138 882	132 216	267 070
Total des charges financières des emprunts	(A)	7 186 582	5 848 726	12 608 461
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		166 090	82 458	297 801
- Autres charges financières		47 854	3 050	41 832
Total des autres charges financières		213 944	85 508	339 633
Total général		**7 400 526**	**5 934 234**	**12 948 095**
- Encours des ressources				
. Au début de l'exercice		224 595 780	213 561 055	213 561 055
. A la fin de l'exercice		232 340 390	218 555 810	224 595 780
. Moyenne ajustée	(B)	228 468 085	216 058 433	219 078 418
- Taux moyen (A) / (B)		6,29%	5,41%	5,76%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Dividendes	107 168	90 644	91 376
- Plus values sur cession des actions	60	3 849	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	-	3 849
- Revenus des comptes créditeurs	12 231	16 863	38 819
- Autres produits financiers	4 772	405	405
- Revenus des comptes courants associés	9 616	-	384
- Moins values sur titres SICAV	(114)	-	-
Total	**133 733**	**111 761**	**134 833**

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Produits locatifs	12 300	12 000	24 000
Total	**12 300**	**12 000**	**24 000**

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Salaires et complément de salaires	1 317 749	1 162 853	2 384 012
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	236 346	193 824	403 050
- Autres charges sociales	104 249	87 661	194 218
Total	**1 658 344**	**1 444 338**	**2 981 279**

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	16 051	22 177	38 442
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	178 407	155 885	314 058
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	67 647	-	-
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	-	676	824
Total	**262 105**	**178 738**	**353 324**

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Achat de matières et fournitures	154 976	142 215	257 981
Total des achats	154 976	142 215	257 981
- Locations	126 865	91 541	182 013
- Entretiens et réparations	31 462	16 767	30 092
- Primes d'assurances	51 042	11 173	16 085
- Etudes, recherches et services extérieurs	162	243	394
Total des services extérieurs	209 531	119 724	228 585
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	135 715	123 911	281 460
- Publicités, publications, relations publiques	150 503	112 712	196 854
- Déplacements, missions et réceptions	78 130	75 562	126 818
- Frais postaux et de télécommunications	72 577	104 279	198 515
- Services bancaires et assimilés	116 322	65 675	140 287
- Autres	57 925	48 851	104 828
Total des autres services extérieurs	611 172	530 990	1 048 762
- Autres charges ordinaires	-	492	-
- Jetons de présence	18 000	-	-
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	5 000	-	5 000
- Rémunération du Comité de risques	5 000	-	5 000
Total des charges diverses	28 000	492	10 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	39 320	32 604	67 796
- T.C.L	29 216	142 681	59 934
- Droits d'enregistrement et de timbres	59 926	46 866	95 887
- Pénalités	89	2 409	3 272
- Autres impôts et taxes	8 502	6 193	7 650
Total des impôts et taxes	137 053	230 753	234 539
Total général	**1 140 731**	**1 024 174**	**1 779 867**

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	1 698 988	1 903 369	3 674 996
- Créances radiées	139 688	-	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(139 688)	-	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(817 458)	(600 860)	(737 316)
Total	**881 530**	**1 302 509**	**2 937 681**

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	-	27 485
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	127 300	-	
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	(15 414)	-	-
Total	**111 886**	**-**	**27 485**

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Redressement fiscal (*)	209 604	-	-
- Autres pertes ordinaires	48	-	507
Total	**209 652**	**-**	**507**

(*) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs, de taxes parafiscales et de TVA et ce, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.
Le dénouement de cette opération a eu lieu sans recours juridictionnels et a eu pour effet de ramener le crédit de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 209.604 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	33 000	-	600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	32	24	28
Total	**33 032**	**24**	**628**

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2013 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice comptable.

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	17 234 332	14 130 064	14 130 064
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(17 157 450)	(16 159 807)	(17 234 332)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	225 639	319 856	319 856
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(229 384)	(159 457)	(225 639)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(2 836 335)	(3 065 120)	(3 065 120)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	3 044 887	3 501 469	2 836 335
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(1 160 197)	(1 041 778)	(1 041 778)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	1 323 554	1 239 350	1 160 197
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 5	45 643	45 643	45 643
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 5	(90 965)	(45 643)	(45 643)
- TVA collectée		13 709 815	12 547 519	25 327 332
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	82 424 075	75 855 439	153 889 235
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	730 369	576 605	1 257 730
- Perte sur créances irrécouvrables	- Note 23	(139 688)	-	-
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(330 949)	(239 970)	(244 876)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	4 030	2 728	9 430
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	5 082 221	5 004 460	8 170 700
Encaissements reçus des clients		**101 879 595**	**92 511 359**	**185 289 135**

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	16 363 635	8 525 197	8 525 197
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(18 460 820)	(21 335 900)	(16 363 635)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	84 824 994	92 006 699	164 813 365
- TVA sur Investissements	+	14 780 731	14 166 974	24 547 102
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(17 500)	-	-
Investissements dans les contrats de leasing		**97 491 040**	**93 362 970**	**181 522 028**

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(3 800)	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	33 930	18 050	3 800
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	-	Note 9	(152)	(152)	(152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+	Note 9	152	152	152
- Dépôts & cautionnements en début de période	-	Note 9	(38 500)	(37 700)	(37 700)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+	Note 9	38 500	37 700	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	-	Note 9	(122 949)	(15 974)	(15 974)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+	Note 9	123 792	22 803	122 949
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 13	10 175	33 941	33 941
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 13	(466 913)	(68 475)	(10 175)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 14	44 562	28 228	28 228
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 14	(50 423)	(87 038)	(44 562)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 14	90 000	-	-
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 14	(81 101)	-	(90 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+	Note 14	17 500	9 160	9 160
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	-	Note 14	(17 500)	(9 160)	(17 500)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 14	77 682	52 273	52 273
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 14	(57 087)	(43 744)	(77 682)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 14	229 519	196 283	196 283
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 14	(291 358)	(375 263)	(229 519)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 14	164 513	129 065	129 065
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 14	(141 451)	(119 685)	(164 513)
- CAVIS en début de période	+	Note 14	20 387	14 779	14 779
- CAVIS en fin de période	-	Note 14	(12 800)	(11 632)	(20 387)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+	Note 14	6 693	4 770	4 770
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	-	Note 14	(10 893)	(14 857)	(6 693)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 14	305 597	269 997	269 997
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 14	(141 069)	(137 640)	(305 597)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		237 438	179 000	222 300
- Remboursements sur prêts au personnel	-		(86 500)	(85 183)	(172 945)
- TVA, payée sur biens et services	+		355 631	200 993	510 370
- Charges de personnel	+	Note 20	1 658 344	1 444 338	2 981 279
- Autres charges d'exploitation	+	Note 22	1 140 731	1 024 174	1 779 867
- Impôts et taxes	-	Note 22	(137 053)	(230 753)	(234 539)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			**2 895 597**	**2 428 450**	**4 969 775**

NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	194 743	82 392	239 304
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(344 185)	(246 008)	(246 008)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	268 228	317 540	344 185
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	10 664	543	543
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(7 007)	(16 465)	(10 664)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 314 762	1 334 988	1 334 988
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(2 528 744)	(1 809 681)	(1 314 762)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	418 715	262 436	262 436
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(541 858)	(452 906)	(418 715)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	252 852	359 480	359 480
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(283 044)	(321 462)	(252 852)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	7 400 526	5 934 234	12 948 095
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(138 882)	(132 216)	(267 070)
Intérêts payés		**6 016 770**	**5 312 874**	**12 978 958**

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	400 423	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(252 274)	(580 637)	(400 423)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	-	(64 182)	(64 182)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	288 908	182 917	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(113 056)	-	-
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	112 738	-	113 056
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	40 110	23 770	23 770
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(55 032)	(28 954)	(40 110)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	949	838	838
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(1 513)	(2 611)	(949)
- Impôts et taxes	+ Note 22	137 053	230 753	234 539
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	252 274	580 637	946 330
Impôts et taxes payés		**810 581**	**342 531**	**812 867**

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	45 466	7 536	12 378
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	359 288	264 309	560 877
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	11 500	11 500	11 500
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(135 384)	(11 500)	(11 500)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**280 871**	**271 845**	**573 255**

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	33 000	-	600
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**33 000**	**-**	**600**

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 021 312	500 000	500 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**1 021 312**	**500 000**	**500 000**

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Dividendes	+ Note 15	1 400 000	1 000 000	1 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	-	(1 000 000)	-
Dividendes et autres distributions		**1 400 000**	**-**	**1 000 000**

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

		30 juin 2013	30 juin 2012	31 Décembre 2012
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	27 980	185 912	185 912
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(149 950)	(36 109)	(27 980)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	36 941	9 359	9 359
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(38 014)	(10 642)	(36 941)
- Placements en début de période	+ Note 6	196 913	192 476	192 476
- Placements en fin de période	- Note 6	(234 803)	(197 230)	(196 913)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	-	-
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	-	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(4 653)	(2 677)	(2 677)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	14 353	12 081	4 653
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(200 921)	(212 649)	(212 649)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	360 866	407 626	200 921
- Frais d'augmentation de capital	- Note 9	(427 699)	-	-
- Produits des placements	+ Note 18	112 000	94 898	95 225
- Moins values sur titres SICAV	- Note 18	(114)	-	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	21 847	16 863	39 608
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	32	24	28
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(209 652)	-	(507)
Autres flux de trésorerie		**(494 875)**	**459 933**	**515**

NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

4.18.6. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2013

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 313 979 KDT et un bénéfice net de 1 009 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2013, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 23 Août 2013

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

4.19. Note complémentaire relative à l'état des engagements hors bilan arrêté au 30/06/2013

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Au 30 Juin 2013
(Exprimé en dinars)

	30/06/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES	**38 501 943**	**28 578 238**
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 872 403	11 753 357
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	17 629 540	16 824 881
ENGAGEMENTS RECUS	**594 009 265**	**584 803 368**
Cautions Reçues	214 194 910	217 915 622
Garanties Reçues	1 073 122	1 170 555
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	35 212 043	33 705 873
Valeurs des biens, objet de leasing	343 529 191	332 011 318
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**6 012 853**	**6 023 991**
Emprunts obtenus non encore encaissés	6 000 000	6 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	12 853	23 991

4.20. Etat des engagements hors bilan au 30 Juin 2013

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	17 629 540	17 629 540				
g) Engagements sur opérations de Leasing	20 872 403	20 766 542		105 861	(1)	
TOTAL	**38 501 943**	**38 396 082**		**105 861**		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	214 194 910	214 194 910				
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	1 073 121	1 073 121				
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	**12 853**	12 853				
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	35 212 043	34 809 832		402 211	(2)	
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	343 529 190	340 547 673		2 981 517	(3)	
Total	**594 022 118**	**590 638 390**		**3 383 728**		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	6 000 000	6 000 000				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire	104 279	104 279	(4)			
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	**6 104 279**	**6 104 279**				

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire			
• Emprunt d'investissement			
• Emprunt courant de gestion			
• Emprunt de restructuration financière			

(1)- il s'agit des contrats en attente de mises en force de la relation AMILCAR LLD

(2)- il s'agit des intérêts à échoir des relations AMILCAR LLD , FINANCIERE TUNISIENNE, CELLCOM, Société NIDA SA et Société EL ATABA IMMOBILIERE

(3)- il s'agit de la valeur intrinsèques des biens des relations AMILCAR LLD , FINANCIERE TUNISIENNE, CELLCOM, Société NIDA SA et Société EL ATABA IMMOBILIERE

(4)- il s'agit d'un crédit documentaire pour le compte d'un client dans le cadre d'une opération de financement leasing

4.21. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 30 Juin 2013

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2013 (en DT)
HL 2009/1	12 440 000	07/08/2014	TMM+1,5%	5 ans	4 976 000
HL 2009/1	7 560 000	07/08/2014	5,75%	5 ans	3 024 000
HL 2009/2	9 650 000	25/09/2014	TMM+1%	5 ans	3 860 000
HL 2009/2	10 350 000	25/09/2014	5,50%	5 ans	4 140 000
HL 2010/1	10 410 000	18/06/2015	TMM+0,75%	5 ans	4 164 000
HL 2010/1	19 590 000	18/06/2015	5,25%	5 ans	7 836 000
HL 2010/2	8 100 000	26/11/2015	TMM+0,775%	5 ans	4 860 000
HL 2010/2	21 900 000	26/11/2015	5,45%	5 ans	13 140 000
HL 2012/1	1 500 000	28/09/2017	TMM+2%	5 ans	1 500 000
HL 2012/1	18 500 000	28/09/2017	6,75%	5 ans	18 500 000
HL 2013/1	16 000 000	17/05/2018	TMM+1,9%	5 ans	16 000 000
HL 2013/1	4 000 000	17/05/2018	6,90%	5 ans	4 000 000
Total		-	-	-	**86 000 000**

4.22. Encours des emprunts bancaires contractés par Hannibal Lease au 30 Juin 2013

Emprunts	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2013 (en DT)
B.T.E (2009)	1 900 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	285 000
S.T.B(2009)	4 500 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	1 012 357
B.I.A.T(2009)	5 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	1 120 031
AMEN BANK (2009)	5 000 000	TMM+ 2%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	1 119 459
B.T.L (2010)	6 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	2 100 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	1 750 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	875 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	875 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM + 1,25%	Mensuellement (2010-2015)	5 ans	2 166 667
B.I.A.T 1MDT	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	4 ans et 9 mois	504 412
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2015)	4 ans et 9 mois	2 066 218
BTE 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 650 000
ATB 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 650 000
AMENBANK 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 650 000
BIAT 2,5MDT (2011)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 455 375
BIAT1,5MDT (2011)	1 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	875 043
AMENBANK 2MDT (2011)	2 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 200 000
BIAT 1MDT (2011)	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	4 ans et 6 mois	649 470
BTL 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	3 250 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	3 436 773
AMENBANK 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	3 ans	2 083 333
STB BANK 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	3 ans	2 499 998
BT 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	3 500 000
STB BANK 7MDT (2012)	7 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	5 754 338
AMENBANK 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	2 250 000
AMENBANK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	4 ans et 9 mois	1 578 947
ATB 1,5MDT (2012)	1 500 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	1 350 000
BIAT 5MDT (2012)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ans et 9 mois	3 811 348
BIAT 3MDT (2012)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ans et 6 mois	2 414 575
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ans et 6 mois	1 602 401
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ans et 3 mois	1 684 465
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	4 ans	1 782 657
BIAT 0,5MDT (2012)	500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	4 ans	443 745
BTK 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	1 800 000
AMEN BANK 5,908 MDT (2013)	5 908 525	TMM + 3%	IN FINE	3 MOIS	5 908 525
BIAT 6MDT (2013)	6 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	6 000 000
BT 2MDT (2013)	2 000 000	TMM +2%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	2 000 000
STB 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	4 785 253
Total					**80 940 390**

4.23. Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing par Hannibal Lease au 30 Juin 2013

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Aval	Encours au 30/06/2013 (en DT)
Certificats de Leasing				
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	3 ans		25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	11 000 000	3 ans		11 000 000
Billets de trésorerie				
SICAV L'EPARGNANT/BTL	2 000 000	26/08/2013	BTL	2 000 000
SICAV L'EPARGNANT/amen bank	2 000 000	27/07/2013	AMEN BANK	2 000 000
BIAT	3 000 000	29/08/2013		3 000 000
BIAT	2 000 000	01/09/2013		2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	06/09/2013		2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 500 000	26/08/2013		1 500 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	19/07/2013		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	2 000 000	18/07/2013	BTL	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BARAKA	1 000 000	08/10/2013	BARAKA BANK	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BARAKA	1 000 000	29/10/2013	BARAKA BANK	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	1 000 000	03/08/2013	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	1 000 000	07/07/2013	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	1 000 000	31/08/2013	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTL	1 000 000	20/09/2013	BTL	1 000 000
HEXABYTE (TSI)	300 000	01/07/2013		300 000
TSI (MOHAMED JAMEL KHMIRI)	1 000 000	05/07/2013		1 000 000
PLACEMENT OBLIG SICAV /AMEN	2 000 000	22/09/2013	AMEN BANK	2 000 000
SANADETT SICAV/BTL	1 000 000	15/07/2013	BTL	1 000 000
SANADETT SICAV/AMEN	1 000 000	28/07/2013	AMEN BANK	1 000 000
SICAV BH OBLIGATAIRE/BTK	2 000 000	16/08/2013	BTK	2 000 000
ALL SEAS SHIPPING AGENCY	300 000	13/09/2013		300 000
TUNISIAN PRUDENCE FUND(UGFS)	300 000	29/08/2013		300 000
Total				**65 400 000**

4.24. Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 30 Juin 2013

Produits				Charges				Soldes			
	30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 Décembre 2012
Intérêts de leasing	11 983 964	11 422 208	23 486 199	Intérêts et charges assimilés	7 400 526	5 934 234	12 948 095				
Intérêts de retard	233 622	165 796	413 498								
Variation des produits réservés	45 050	6 615	(100 667)								
Produits accessoires	484 447	398 809	820 232								
Autres produits d'exploitation	12 300	12 000	24 000								
Intérêts et produits assimilés de leasing	**12 759 382**	**12 005 428**	**24 643 262**	**Total des intérêts et charges assimilés**	**7 400 526**	**5 934 234**	**12 948 095**	**Marge commerciale (PNB)**	**5 358 856**	**6 071 194**	**11 695 168**
Marge commerciale (PNB)	5 358 856	6 071 194	11 695 168	Autres charges d'exploitation	1 140 731	1 024 174	1 779 867				
Produits de placements	133 733	111 761	134 833	Charges de personnel	1 658 344	1 444 338	2 981 279				
Sous total	**5 492 589**	**6 182 955**	**11 830 000**	**Sous total**	**2 799 075**	**2 468 512**	**4 761 146**	**Excédent brut d'exploitation**	**2 693 514**	**3 714 443**	**7 068 854**
Excédent brut d'exploitation	2 693 514	3 714 443	7 068 854	Dotations aux amortissements et aux résorptions	262 105	178 738	353 324				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
– Suite au recouvrement des créances	817 458	600 860	737 316	– Pour dépréciati on des créances	1 698 988	1 903 369	3 674 996				
– Sur les acti ons cotées	-	-	-	– Collecti ves	-	-	-				
– Pour risques et charges	15 414	-	-	– Pour dépréciati on des autres acti fs	-	-	27 485				
				– Pour dépréciati on de ti tres	127 300	-	-				
Autres produits ordinaires	33 032	24	628	Autres pertes ordinaires	209 652	-	507				
				Impôts sur les bénéfices	252 274	580 637	946 330				
Sous total	**3 559 418**	**4 315 327**	**7 806 798**	**Sous total**	**2 550 320**	**2 662 744**	**5 002 643**	**Résultat des activités ordinaires**	**1 009 098**	**1 652 583**	**2 804 155**
								Résultat net	**1 009 098**	**1 652 583**	**2 804 155**

4.25. Tableau de mouvement des capitaux propres

En dinars

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	**20 000 000**	**338 221**	**1 966 667**	**1 000 000**	**1 016 669**	**2 047 565**	**26 369 122**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	**20 000 000**	**491 433**	**2 466 667**	**1 000 000**	**1 411 022**	**2 804 155**	**28 173 277**
Augmentation du capital en numéraire, approuvé par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000			16 530 000
Affectation approuvées par l'AGO du 17 Mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084	(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)		(1 400 000)
Résultat de la période close le 30 juin 2013						1 009 098	1 009 098
Solde au 30 juin 2013	**28 700 000**	**702 192**	**3 487 979**	**8 830 000**	**1 583 106**	**1 009 098**	**44 312 376**

4.26. Evolution du revenu de leasing

En Dinars

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Revenus de leasing	12 747 082	11 993 428	24 619 262
Résultat d'exploitation	1 437 993	2 233 196	3 750 364
Capital social	28 700 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	2 000 000	4 000 000
Revenus de leasing par action	2,221**	5,997	6,154*
Résultat d'exploitation par action	0,251**	1,117	0,937*

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT.
**En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT et de l'augmentation du capital de 1 740 000 actions.

4.27. Evolution du résultat net

En Dinars

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat avant impôt	1 261 373	2 233 220	3 750 485
Résultat net d'impôt	1 009 098	1 652 583	2 804 155
Capital social	28 700 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	2 000 000	4 000 000
Résultat avant impôt par action	0,220*	1,117	0,938*
Résultat net d'impôt par action	0,176*	0,826	0,701*
Résultat avant impôt / Capital social	4,40%	11,17%	18,75%
Résultat net d'impôt / Capital social	3,52%	8,26%	14,02%

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.28. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En Dinars

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat net de l'exercice	1 009 098	1 652 583	2 804 155
Dotation aux amortissements	262 105	178 738	353 324
Dotation nettes aux provisions	993 416	1 302 509	2 965 166
Marge brute d'autofinancement	**2 264 619**	**3 133 830**	**6 122 645**

4.29. Indicateurs de gestion

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Indicateurs de gestion en DT			
Résultat de la période (1)	1 009 098	1 652 583	2 804 155
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	286 406 248	273 586 815	276 732 730
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	319 819 592	308 776 728	301 356 399
Fonds propres (avant résultat net) (3)	43 303 278	25 369 122	25 369 122
Capitaux propres avant affectation	44 312 376	27 021 705	28 173 277
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	282 475 054	270 587 206	273 733 438
Créance classées (4)	28 510 483	25 132 534	28 346 937
Produits réservés (5)	1 338 096	1 275 864	1 383 146
Total provisions (6)	15 384 755	13 053 063	9 839 673
Emprunts et ressources spéciales (7)	235 425 808	220 822 319	226 237 924
Dettes envers la clientèle	3 050 887	3 507 469	2 842 335
Total bilan	313 979 136	282 270 533	284 517 287
Charges de personnel	1 658 344	1 444 338	2 981 279
Dotations nettes aux provisions	993 416	1 302 509	2 965 166
Intérêts et produits assimilés de leasing	12 747 082	11 993 428	24 619 262
Charges financières (8)	7 400 526	5 934 234	12 948 095
Total charges d'exploitation	3 061 180	2 647 250	5 114 470
Produits nets	5 492 589	6 182 955	11 830 000
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	13,54%	8,22%	8,42%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	2,33%	6,51%	11,05%
Taux de créance classées(4)/(2)	8,91%	8,14%	9,41%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	58,66%	57,01%	39,59%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	9,49%	9,19%	10,24%
Ratio de gestion			
Charges de personnel/ produits nets	30,19%	23,36%	25,20%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	12,68%	24,37%	46,63%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	55,73%	42,82%	43,23%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	18,09%	21,07%	25,06%
Ratio de structure			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	13,79%	8,99%	8,92%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	74,98%	78,23%	79,52%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	89,97%	95,86%	96,21%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	84,42%	82,90%	83,69%
Ratio de rentabilité			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	2,33%	6,51%	11,05%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,32%	0,59%	0,99%
Résultat net/ Produits nets	18,37%	26,73%	23,70%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	4,51%	4,43%	8,99%
Produits nets/ Total bilan	1,75%	2,19%	4,16%

4.30. Admission de la Société HANNIBAL LEASE au Marché Principal de la côte de la Bourse

Lors de sa réunion du 14 Mars 2013, Le conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 4 000 000 d'actions constituant le capital de la société Hannibal Lease, ainsi que des 1 740 000 actions nouvelles souscrites émises dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 5 740 000 actions de nominal cinq dinars chacune au prix de 9,500 DT.

4.30.1. Indicateurs boursiers

Le titre Hannibal Lease a connu pendant les premiers jours de cotation une nette hausse atteignant le niveau du 10,97 DT en date du 12 Juillet 2013. Par la suite, un léger relâchement du cours a été observé sans pour autant baisser au dessous de la barre symbolique des 10 DT.
La publication des états financiers du premier semestre 2013 a eu un effet négatif sur le cours qui est passé au dessous du niveau des 10 DT.
Le rendement du titre depuis son introduction à la bourse est de 0,53% contre un repli de 2% pour l'indice de Tunindex.

Date d'introduction à la cote : 04 Juillet 2013

Cours d'introduction : 9,500 DT

- 5 DT de Valeur Nominale,
- 4,5 DT de Prime d'émission

Cours plus haut (ajusté) : 10,97

Cours plus bas (ajusté) : 9,39

Volume moyen/jour (2013) : 18 013

Intitulés	**Depuis la première séance de cotation le 04/07/2013 au 15/11/2013**
Capital social (mille DT)	28 700 000
Nominal (DT)	5
Nombre d'actions	5 740 000
Capitaux traités jusqu'au 15/11/2013 (mille DT)	11 067 638,12
Titres traités jusqu'au 15/11/2013	1 095 426
Cours plus haut (DT)	10,97
Cours plus bas (DT)	9,39
Clôture au 15/11/2013	9,53
Capitalisation Boursière au 15/11/2013 (MD)	54,47
Dividende par action (DT)	0,350*
Date de distribution	17/05/2013

* Dividende de l'exercice 2012 qui ne concerne pas les 1 740 000 actions issues de l'OPF et du Placement Garanti (PG)

4.30.2. Comportement boursier de l'action Hannibal Lease au 15/11/2013

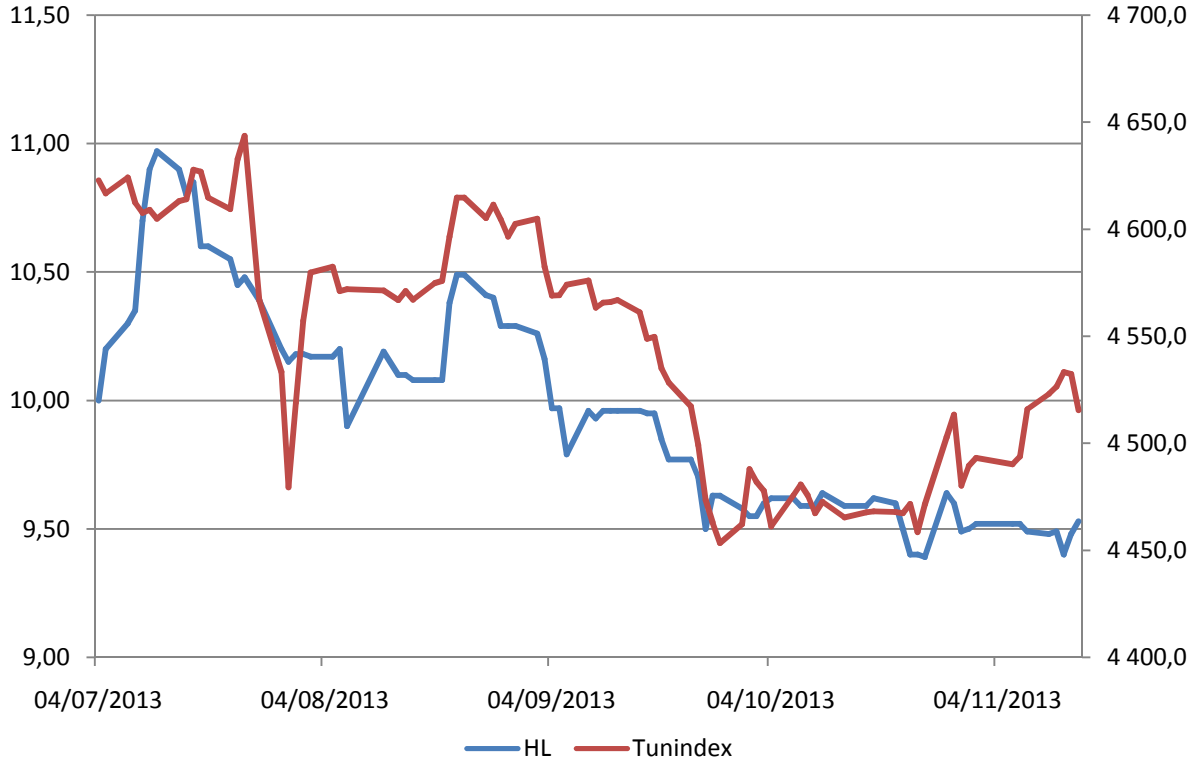

Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

5.1. Conseil d'administration

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Lui-même	Président	2012-2014*	Tunis
Mr. Hédi DJILANI	Lui-même	Membre	2012-2014*	Tunis
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Lui-même	Membre	2012-2014*	Tunis
Mr. Tarak HAMILA	Lui-même	Membre	2012-2014*	Tunis
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Membre	2012-2014*	Tunis
United Gulf Bank, UGB	Mr. Rabih SOUKARIAH	Membre	2012-2014*	Tunis
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKIH	Membre	2012-2014*	Tunis
Investment Trust Tunisia **	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2012-2014	Tunis
YKH Holding **	Mme Aoitef JOUIROU	Membre	2012-2014	Tunis
Mme Jihene BEN FADHEL **	Elle-même	Membre	2012-2014	Tunis
Mr. Salah RIAHI **	Lui-même	Membre	2012-2014	Tunis

* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 22 Juin 2012

** Administrateurs nommés par l'AGO du 22 Juin 2012

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI*	Président Directeur Général	28-juin-07	Tunis
Mr. Rafik MOALLA**	Directeur Général Adjoint	01-juil-13	Tunis

*Mandat renouvelé par le conseil d'administration du 22 Juin 2012

**Nommé par le conseil d'administration du 18 Juillet 2013

Il est à signaler que :

Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI, Mr. Abderrazak BEN AMMAR et Mr. Hédi DJILANI sont membres du comité exécutif de crédit.

Mme Jihene BEN FADHEL, YKH Holding, représentée par Mme Aoitef JOUIROU et la Financière Tunisienne représentée par Mr. Abdelkader ESSEGHAIER sont membres du comité permanent d'audit interne.

Mr. Salah RIAHI, Investment Trust Tunisia SA représentée par Mr. Hatem BEN AMMAR et Mr Tarak HAMILA sont membres du comité des risques.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activité exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	DGA des sociétés : Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, Amilcar Holding et PDG de la société : Investment Trust Tunisia
Mr. Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, MTEI, Amilcar Holding
Mr. Tarak HAMILA	Gérant de la société YKH consulting et PDG des sociétés : YKH HOLDING, SHCI
Mr. Abdelkader ESSGHAIER	DGA des sociétés : Financière Tunisienne Tunisienne, Représentation internationale. PDG des sociétés : Immobilière Echarifa, Immobilière Kadiria, Les bâtiments modernes.
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des sociétés : Hermès Conseil Sarl et Sables de Centre Sarl.
Mr. Rabih SOUKARIEH	Directeur général par intérim de United Gulf Bank, Bahrein
Mr. Mohamed FKIH	Directeur général de Tunis International Bank
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier de Investment Trust Tunisia
Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion de YKH Holding
Mme Jihene BEN FADHEL	Chef de département Corporate Finance à MAC SA
Mr. Salah RIAHI	Consultant système d'information et auditeur

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus singnificatifs dans d'autres sociétés
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Tarak HAMILA	Administrateur dans la société NIDA, Cristal Tunisie, YKH Holding ET SHCI. Président du Conseil d'Administration des sociétés Plastic Tunisie, Raffinerie Africaine, Kasso S.A
Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Tuninvest SICAR, GABESINVEST SICAR, TUNISIE VALEUR, TUNISIE SICAV, SICAV PLUS
Mr. Rabih SOUKARIEH	Administrateur de Tunis International Bank et Membre du comité Exécutif de UGFS N.A
Mr. Mohamed FKIH	Vice président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Tunis International Bank, Président du CA de SACEM industries, Président du CA de UGFS industries, Président du comité du conseil d'audit de Tunisiana, Administrateur de Gulf Bank Algérie, Alger
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Néant
Mme Aoitef JOUIROU	Administrateur dans les sociétés : YKH Holding SA, - KASSO SA, Plastic Tunisie SA, Raffinerie Africaine, Société Hamila pour le commerce et l'industrie.
Mme Jihene BEN FADHEL	Néant
Mr. Salah RIAHI	Néant

5.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Directeur Général Adjoint
United Gulf Bank, UGB	Mr. Rabih SOUKARIAH	Directeur Général par intérim
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKIH	Vice Président du Conseil d'Administration
Investment Trust Tunisia	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier
YKH Holding	Mme Aoitef JOUIROU	Directeur du contrôle de gestion

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2012

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012

Le Président Directeur Général a reçu, au titre de l'exercice 2012, un salaire brut de 180 mille Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour 5 906 DT. Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissement inclus) se sont élevés en 2012 à 4 391 DT.

Depuis la création de la société, il n'a été attribué aux administrateurs aucune rémunération.

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2012

Néant.

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Delta Consult : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Walid BEN SALAH	Immeuble SAADI, Tour CD, 2ème étage-Appartement 7&8, Menzah IV- 1082 Tunis. Tél: 70 718 609 Fax : 70 718 347	2010-2012*
Cabinet MS LOUZIR Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mohamed LOUZIR	Immeuble SOLARIS, 4ième étage, Appartement 1&2 - 1053 Les berges du LAC Tunis. Tél: 71 862 430 Fax : 70 862 437	2012-2014**
FINOR : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2013-2015***

*Mandat approuvé par l'AGO du 06 Avril 2010
**Mandat approuvé par l'AGO du 22 Juin 2012
***Mandat approuvé par l'AGO du 17 Mai 2013

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Prêts octroyés et Crédits reçus

- Prêts octroyés

Le conseil d'administration, réuni le 05/03/2013, a autorisé à posteriori une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société **« Amilcar LLD »**, dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2012, s'élève à 384 dinars.

- Crédits reçus : Néant

5.4.2. Apport en capital

Le conseil d'administration de la société Hannibal Lease, réuni le 12/04/2012 a autorisé la réalisation d'un réinvestissement financier consistant en la souscription et libération de 5 000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune dans le capital de la société immobilière « Echarifa » avec laquelle elle a des dirigeants communs.

5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées

Actionnaires	2012
Investment Trust Tunisia S.A.	434 422
Financière Tunisienne S.A.	359 188
United Gulf Bank	224 000
Tunis International Bank TIB	56 000
YKH Holding	33 863
Mr. Hédi Djilani	7 015
Mr. Abderrazak Ben Ammar	3 500
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani	7 015
Mr. Tarek Hamila	686
Total	**1 125 688**

5.4.4. Prestations de services reçues ou données

- Données : Néant
- Reçues :

Le conseil d'administration, réuni le 17/03/2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société **« HERMES CONSEIL »** dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur

de la société Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2012 à 24 000 dinars hors taxes, soit 26 881 dinars toutes taxes comprises.

Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

6.1. Evolution récente et orientations

6.1.1. Evolution récente

Situation de Hannibal Lease par rapport au secteur au 30/09/2013

	Secteur en MDT			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/09/13	30/09/12	31/12/12	30/09/13	30/09/12	31/12/12	30/09/13	30/09/12	31/12/12
Approbations	1310,9	1365,5	1 747,80	177,9	176,7	222,2	13,57%	12,94%	12,71%
Mises en Forces	1043,6	1050,7	1 394,30	126,9	127,1	164,6	12,16%	12,09%	11,80%
Encours	2 556,20	2 389,90	2 414,90	285,9	268,8	272,8	11,18%	11,25%	11,30%

Source : CIL

Au 30/09/2013, les réalisations de Hannibal Lease sont presque quasi-stables comparées à celles relatives au 30/09/2012. En effet, les approbations, au 30/09/2013, ont augmenté de 0,68% par rapport au 30/09/2012 en passant de 176,7 MDT à 177,9 MDT. Les mises en force ont atteint, au 30/09/2013, 126,9 MDT soit une baisse de 0,16% par rapport à celles réalisées au 30/09/2012.

Par rapport aux autres sociétés de leasing, Hannibal Lease s'est maintenu à la 5ème place en termes de parts de marché de mises en force.

La confrontation des réalisations au 30/09/2013 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2013, telles qu'elles découlent du Business Plan 2013-2017, fait ressortir les taux de réalisation suivants :

Indicateurs d'activité (en mDT)	Prévisions 2013	Réalisations au 30/09/2013*	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	165 000	126 863	**76,9%**
Encours Financiers	289 950	285 862	**98,6%**
Total des Engagements	306 200	339 067	**110,7%**
Total des Engagements Classées	26 000	32 513	**125,1%**
Taux de créances classées	8,49%	9,59%	
Revenus Bruts de Leasing	24 519	19 518	**79,6%**
Revenus Nets de Leasing	24 619	19 142	**77,8%**
Produits Nets de Leasing	11 134	7 958	**71,5%**
Total Charges d'exploitation	5 519	4 506	**81,6%**
Structure des Ressources	228 569	232 340	**101,6%**
Emprunts Obligataires	98 000	74 000	**75,5%**
Autres Emprunts	130 569	150 416	**115,2%**
Trésorerie Nette	285	-3 113	**-1092,3%**
Capitaux Propres	46 207	43 303	**93,7%**

(*) Chiffres non audités

Les Mises en force réalisées au cours du 3ème trimestre sont en ligne avec le Business Plan de la société.

Le total des engagements ainsi que des créances classées réalisés au 30/09/2013 ont dépassé ceux prévus pour l'exercice 2013.

Les revenus bruts de leasing sont en ligne avec les business plan.

Toutefois, la trésorerie est en nette détérioration à la date du 30/09/2013 par rapport au niveau prévu pour l'exercice 2013.

6.1.2. Stratégie de développement

La société Hannibal Lease, dans le souci de soutenir son rythme de croissance dans un environnement très concurrentiel, espère recourir aux moyens de financement qui lui permettent une meilleure compétitivité.
La stratégie de développement de la société sur la prochaine période reposera sur :

- Le renforcement de la structure commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- L'accroissement de la part de marché ;
- La maitrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating.

6.2. Perspectives d'avenir

6.2.1. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2013-2017 par rapport aux informations prévisionnelles 2012-2016

La confrontation des réalisations de l'exercice 2012 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau de l'Actualisation du document de référence « HL 2012 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Rubrique (en DT)	prévisions 2012	réalisations 2012	Ecarts	Commentaires
Mises en forces	160 000 000	164 583 880	4 583 880	Les Mises en Forces réalisées ont dépassé celles projetées de 4,584 MDT soit de 2,86%
Créances sur la clientèle	270 847 020	273 733 438	2 886 418	La variation des Créances sur la clientèle est principalement expliquée par la réalisation de Mises en Force, de cessions et rachats anticipés de créances et enfin par les dotations nettes aux provisions, plus importantes que prévu,
Portefeuille d'investissement	2 652 379	2 802 379	150 000	La variation de la valeur du Portefeuille d'investissement est expliquée par la non comptabilisation de la provision pour dépréciation de titres immobilisés (150 KDT) prévue au BP 2012.
Emprunts et dettes rattachées	234 227 666	226 237 924	-7 989 741	La variation des Emprunts et dettes rattachées est principalement expliquée par la baisse de l'encours des CMT (-1,067 MDT) et de l'encours des Billets de Trésorerie et des Certificats de Leasing (-6,450 MDT).
Intérêts et produits de leasing	24 427 910	24 619 262	191 352	La variation des Intérêts et produits de leasing est expliquée par la baisse des Intérêts de leasing de 184,5 KDT et celles des agios réservés de 99,3 KDT conjuguée à une augmentation des produits assimilés de leasing de 276,5 KDT.
Intérêts et charges assimilées	12 901 169	12 948 095	46 925	La hausse des Intérêts et charges assimilés est due au renchérissement des concours financiers du fait de la hausse du TMM et du resserrement des liquidités sur le marché ainsi que l'augmentation des agios débiteurs
Produit net	11 677 578	11 830 000	152 423	L'augmentation du Produit net est expliquée par une hausse des Intérêts et produits de leasing plus importante que celle des Intérêts et charges assimilées
Dotations nettes aux provisions	2 450 000	2 965 166	515 166	En raison de la hausse de créances accrochées de 3,8 MDT à 28,2 MDT, les Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées ont été augmentées de 837,8 KDT. Par ailleurs, la provision pour dépréciation de titres immobilisés (150 KDT) prévue au BP 2012 n'a pas été comptabilisée.

6.2.1.1. Analyse des modifications

Les prévisions publiées au niveau de l'actualisation du document de référence ''HL 2012'', sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de l'exercice 2012 et au 1er semestre 2013 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

- **Mises en forces**

En dinars

Mises en forces	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	160 000 000	165 000 000	180 000 000	200 000 000	220 000 000	Les Mises en Force projetées au BP 2012 ont été reconduites au BP 2013. La seule variation porte sur les Mises en Force réalisées en 2012 qui ont dépassé les prévisions de 4,584 MDT soit de 2,86%.
Nouveau BP	164 583 880	165 000 000	180 000 000	200 000 000	220 000 000	
Ecart en DT	4 583 880	0	0	0	0	

- **Créances sur la clientèle**

En dinars

Créances sur la clientèle	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	270 847 020	285 378 308	304 951 296	326 153 856	342 896 507	La variation des Créances sur la clientèle entre le BP 2012 et le BP 2013 est expliquée par l'amortissement des créances mises en force en 2012 et du 1er semestre 2013 moins rapide que prévu.
Nouveau BP	273 733 438	286 753 848	307 188 157	332 852 863	353 386 487	
Ecart en DT	2 886 418	1 375 540	2 236 861	6 699 007	10 489 980	

- **Portefeuille d'investissement**

En dinars

Portefeuille d'investissement	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	2 652 379	3 652 379	5 452 379	452 379	452 379	La variation de la valeur du Portefeuille d'investissement est expliquée par la non comptabilisation de la provision pour dépréciation de titres immobilisés (150 KDT) prévue au BP 2012.
Nouveau BP	2 802 379	3 677 379	5 477 379	477 379	477 379	
Ecart en DT	150 000	25 000	25 000	25 000	25 000	

- **Emprunts et dettes rattachées**

En dinars

Emprunts et dettes rattachées	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	234 227 666	228 759 036	246 338 555	262 595 895	274 547 270	La variation des Emprunts et dettes rattachées est expliquée par l'amortissement des créances mises en force en 2012 et du 1er semestre 2013 moins rapide que prévu ainsi que par les ressources financières supplémentaires nécessitées d'une part en raison du décalage de l'encaissement des produits de l'introduction en bourse et d'autre part de l'actualisation des conditions d'emprunt de la société (Crédits à Moyen terme Bancaires, Emprunts obligataires, Billets de Trésorerie et Certificats de leasing) pour tenir compte de leur renchérissement du fait du resserrement des liquidités sur le marché et de la hausse du TMM.
Nouveau BP	226 237 924	231 521 149	250 370 372	271 523 146	286 910 472	
Ecart en DT	-7 989 742	2 762 113	4 031 817	8 927 251	12 363 202	

- **Intérêts et produits de leasing**

En dinars

Intérêts et produits de leasing	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	24 427 910	25 157 664	27 547 325	30 064 692	31 968 728	L'augmentation des Intérêts et produits de leasing est essentiellement due à la révision des produits assimilés de leasing compte tenu du niveau qu'ils ont atteint en 2012.
Nouveau BP	24 619 262	26 050 843	28 103 867	31 096 063	33 830 065	
Ecart en DT	191 352	893 179	556 542	1 031 370	1 861 338	

- **Intérêts et charges assimilées**

En dinars

Intérêts et charges assimilées	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	12 901 169	13 923 176	15 068 278	16 330 609	17 312 548	La variation des Intérêts et charges de leasing assimilées s'explique par les ressources financières supplémentaires.
Nouveau BP	12 948 095	15 064 327	16 042 437	17 302 558	18 989 693	
Ecart en DT	46 926	1 141 151	974 160	971 950	1 677 145	

- **Produit net**

En dinars

Produit net	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	11 677 578	11 388 909	12 630 457	13 880 915	14 697 847	La baisse du produit net à partir de l'année 2013 est expliquée par la hausse des Intérêts et charges assimilées plus importantes que celle des Intérêts et produits de leasing.
Nouveau BP	11 830 000	11 133 776	12 204 257	13 932 270	14 845 175	
Ecart en DT	152 422	-255 133	-426 200	51 355	147 329	

- **Dotations nettes aux provisions**

En dinars

Dotations nettes aux provisions	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	2 450 000	1 850 000	1 650 000	1 550 000	1 625 000	En 2012, pour tenir compte de la hausse des créances accrochées de 3,8 MDT à 28,2 MDT par rapport aux prévisions, les Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées ont été augmentées de 837,8 KDT. Par ailleurs, la provision pour dépréciation de titres immobilisés (150 KDT) prévue au BP 2012 n'a pas été comptabilisée.
Nouveau BP	2 965 166	1 775 000	1 650 000	1 750 000	1 850 000	
Ecart en DT	515 166	-75 000	0	200 000	225 000	

Hannibal Lease s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.
L'état de réalisation par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.2. Les prévisions 2013-2017

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2013-2017 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2012 et ont été approuvées par le conseil d'administration du 17/05/2013.

6.2.2.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

Les mises en forces :

A la fin de 2012, Hannibal Lease a révisé ses objectifs afin de tenir compte des conditions actuelles, des perspectives de la situation économique du pays et de sa capacité de refinancement en matière de ressources.

En 2013, la société prévoit un niveau des mises en force relativement stable par rapport à l'exercice 2012 autour de 165 MDT dans un souci de prudence face à une conjoncture économique incertaine.

A partir de 2014, la société prévoit un taux de croissance moyen aux alentours de 10%.

L'évolution des Mises en Force de Hannibal Lease, entre 2012 et 2017, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Mises en Force	164 583 880	165 000 000	180 000 000	200 000 000	220 000 000	240 000 000
Taux d'évolution		0,3%	9,1%	11,1%	10,0%	9,1%

E : Estimé
P: Prévisionnel

Intérêts et produits assimilés de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing prévus durant la période 2013-2017 se présentent comme suit :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Intérêts Bruts de leasing	23 486 199	24 519 205	26 580 667	29 514 379	32 203 985	33 817 272
Variation Agios Réservés	100 667	20 000	60 000	60 000	70 000	80 000
Revenus net de leasing	**23 385 532**	**24 499 205**	**26 520 667**	**29 454 379**	**32 133 985**	**33 737 272**
Autres produits de leasing	1 233 730	1 551 638	1 583 200	1 641 684	1 696 080	1 773 637
Intérêts et produits assimilés de leasing	**24 619 262**	**26 050 843**	**28 103 867**	**31 096 063**	**33 830 065**	**35 510 909**

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les intérêts bruts de Leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 7,6% sur la période 2012-2017

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Un taux de sortie moyen de 9,75% ;
- ✓ Un autofinancement de 15% sur le montant Hors taxes à financer ;
- ✓ Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

Refinancement et charges financières

Pour financer son cycle d'exploitation, Hannibal Lease a eu recours, principalement, aux crédits bancaires à moyen terme et aux billets de trésorerie. A partir de l'année 2008, elle a commencé à recourir aux emprunts obligataires. Les billets de trésorerie constitueront un complément de financement pour faire face aux besoins de financement ponctuels.

	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
CMT						
Encours des CMT début de période	70 361 055	77 345 781	69 268 893	69 938 442	71 980 838	72 046 448
CMT additionnels	32 750 000	21 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Remboursements	-25 765 275	-29 076 888	-29 330 451	-27 957 604	-29 934 391	-28 619 017
Encours des CMT fin de période	**77 345 781**	**69 268 893**	**69 938 442**	**71 980 838**	**72 046 448**	**73 427 430**
Emprunts Obligataires						
Encours des E. O. début de période	76 000 000	74 000 000	98 000 000	114 000 000	128 000 000	144 000 000
E. O. additionnels	20 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	60 000 000
Remboursements	-22 000 000	-26 000 000	-34 000 000	-36 000 000	-34 000 000	-44 000 000
Encours des E. O. fin de période	**74 000 000**	**98 000 000**	**114 000 000**	**128 000 000**	**144 000 000**	**160 000 000**
Encours Global CMT & Emprunts Obligataires	**151 345 781**	**167 268 893**	**183 938 443**	**199 980 838**	**216 046 448**	**233 427 430**
Billets de trésorerie et certificat de Leasing						
Encours des Billets de Trésorerie	67 200 000	73 250 000	61 300 000	62 300 000	66 300 000	64 800 000
Encaissements de Billets de Trésorerie	321 650 004	298 108 525	244 800 000	241 800 000	285 800 000	208 800 000
Remboursements de Billets de Trésorerie	-315 600 004	-310 058 525	-243 800 000	-237 800 000	-287 300 000	-212 300 000
Encours des Billets de Trésorerie Fin de Période	**73 250 000**	**61 300 000**	**62 300 000**	**66 300 000**	**64 800 000**	**61 300 000**
Encours de la Dette	**224 595 781**	**228 568 893**	**246 238 443**	**266 280 838**	**280 846 448**	**294 727 430**

Les charges financières liées aux CMT bancaires, billets de trésorerie et emprunts obligataires sont récapitulées dans le tableau suivant :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Intérêts/CMT, billets de trésorerie et E. O.	12 341 391	14 316 904	15 408 606	16 605 720	18 223 895	19 136 617
Résorption des frais d'émission des emprunts	267 070	540 602	633 832	696 839	765 798	770 513
Agios débiteurs	339 633	206 822	0	0	0	0
Total	**12 948 094**	**15 064 328**	**16 042 438**	**17 302 559**	**18 989 693**	**19 907 130**

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les charges de personnel

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 6,8% expliquée par les augmentations salariales annuelles et des recrutements futurs prévus par Hannibal Lease.

Ainsi, les charges de personnel évolueront durant la période du business plan comme suit :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Charges de personnel	2 981 279	3 150 000	3 400 000	3 650 000	3 900 000	4 150 000
Taux de croissance annuel		5,7%	7,9%	7,4%	6,8%	6,4%

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles propres à la société. Ces dotations tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2013. Ainsi, les dotations aux amortissements durant la période 2013-2017, se détaillent comme suit :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Dotations aux amortissements	353 324	419 345	424 936	407 582	606 705	590 418
Taux de croissance annuel	-3,4%	18,7%	1,3%	-4,1%	48,9%	-2,7%

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 8,6%. Au cours de la période du business plan, les charges d'exploitation évolueront comme suit :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Autres charges d'exploitation	1 779 867	1 950 000	2 115 000	2 290 000	2 480 000	2 685 000
Taux de croissance annuel	6,7%	9,6%	8,5%	8,3%	8,3%	8,3%

E : Estimé
P: Prévisionnel

Evolution des créances classées et politique de provisionnement :

Hannibal Lease a adopté une politique commerciale visant à alimenter une croissance saine des encours.

L'objectif de Hannibal Lease d'atteindre un ratio de couverture des créances accrochées supérieur à 70% a été atteint en 2009, soit 77,46% puis ce ratio a baissé à 64,69% en 2010 et à 55,46% en 2011. Une reprise est prévue pour l'exercice 2013 avec un niveau de taux de couverture de créances accrochées à 68,22% puis ce niveau devra atteindre 80,54% en 2017.

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Total engagements	301 356 398	306 200 131	328 294 440	355 719 146	378 122 770	399 155 761
Créances classées	28 346 937	26 000 000	27 100 000	28 300 000	29 600 000	31 050 000
Ratio des créances classées	9,41%	8,49%	8,25%	7,96%	7,83%	7,78%
Provisions Constituées année n	14 688 235	16 333 878	17 933 878	19 633 878	21 433 878	23 333 878
Agios Réservés Année n	1 383 146	1 403 146	1 463 146	1 523 146	1 593 146	1 673 146
Provisions Constituées + Agios Réservés année n	**16 071 381**	**17 737 024**	**19 397 024**	**21 157 024**	**23 027 024**	**25 007 024**
Taux de Couverture des Créances Accrochées	56,70%	68,22%	71,58%	74,76%	77,79%	80,54%

E : Estimé
P: Prévisionnel

L'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux annuel de 35% jusqu'au terme de l'année 2012. Il passera à 20% par effet de l'introduction en bourse de la société, réalisée au cours de l'année 2013.

Politique de distribution des dividendes

Hannibal Lease a entamé la distribution de dividendes à compter de l'exercice 2008. Le dividende par action en 2011 a été de 0,5 dinars par action. En 2012, le montant des dividendes a été de 1 400 000 de dinars soit 0,350 Dinars par action.

Le taux de distribution des dividendes passera de 49,93% en 2012 à 68,8% en 2017.

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Dividende Global	1 400 000	2 296 000	2 583 000	2 870 000	3 157 000	3 444 000
Résultat de l'exercice	2 804 155	2 903 546	3 691 457	4 667 750	4 806 776	5 007 410
Taux de distribution (Dividende/résultat)	49,9%	79,1%	70,0%	61,5%	65,7%	68,8%

E : Estimé
P: Prévisionnel

6.2.2.2. Hypothèses du bilan prévisionnel

Créance sur la clientèle, opérations de leasing

Ce compte regroupe la valeur nette des immobilisations destinées à la location ainsi que le compte client net des provisions. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	273 733 438	286 753 848	307 188 157	332 852 863	353 386 487	372 439 478

E : Estimé
P: Prévisionnel

Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement connaitra une évolution à partir de 2012 pour finir à 5, 477 MDT en 2014 puis il devra se stabiliser au niveau de 0,477 MDT à partir de 2015.

L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci- dessous :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Portefeuille titre de placement	196 913	196 913	196 913	196 913	196 913	196 913
Portefeuille d'investissement	2 802 379	3 677 379	5 477 379	477 379	477 379	477 379

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les valeurs immobilisées

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

En DT	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Immobilisations incorporelles brutes	248 559	258 504	258 504	258 504	258 504	258 504
Amortissement	-210 923	-238 910	-252 092	-257 460	-258 504	-258 504
Immobilisations Incorporelles Nettes	**37 636**	**19 594**	**6 412**	**1 045**	**0**	**0**
Immobilisations corporelles brutes	4 583 575	5 031 043	5 156 043	10 331 043	10 506 043	10 681 043
Amortissement	-1 358 629	-1 749 987	-2 161 741	-2 563 956	-3 169 616	-3 760 034
Immobilisations corporelles Nettes	**3 224 945**	**3 281 056**	**2 994 302**	**7 767 087**	**7 336 426**	**6 921 008**
Valeurs mobilisées	**3 262 581**	**3 300 650**	**3 000 714**	**7 768 132**	**7 336 426**	**6 921 008**

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les investissements

La société Hannibal Lease prévoit un investissement de 250 000 dinars pour l'aménagement de l'agence Sousse en 2013 et un investissement de 5 000 000 dinars destiné pour la construction du siège social de la société en 2015. Une enveloppe de 2 800 000 dinars, sur la période 2013-2017, sera affectée pour l'acquisition des titres de participation.

Hannibal Lease prévoit, aussi, sur la période 2013-2017, un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de 162 000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

En dinars

Désignation	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P	Total
Investissements incorporelles et corporelles						
Logiciel	9 946					
Matériel de Transport	70 000	50 000	100 000	100 000	100 000	420 000
Equipement de Bureau	21 000	50 000	50 000	50 000	50 000	221 000
Matériel Informatique	106 468	25 000	25 000	25 000	25 000	216 414
Immeubles	250 000		5 000 000			5 250 000
Sous-Total	**457 414**	**125 000**	**5 175 000**	**175 000**	**175 000**	**6 107 414**
Investissements financiers						
Titres de participation	1 000 000	1 800 000				**2 800 000**
Total	**1 457 414**	**1 925 000**	**5 175 000**	**175 000**	**175 000**	**8 907 414**

Les fonds propres et l'affectation du résultat

Affectation du Résultat (en DT)	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Résultat reportés	1 411 022	1 583 106	1 966 319	2 791 887	4 216 655	5 415 260
Résultat de l'exercice	2 804 155	2 903 546	3 691 457	4 667 750	4 806 776	5 007 410
Cumul Résultats avant affectation	**4 215 177**	**4 486 652**	**5 657 776**	**7 459 637**	**9 023 431**	**10 422 670**
Ajout aux Réserves Légales	210 759	224 333	282 889	372 982	451 172	521 133
Résultat disponible I	**4 004 419**	**4 262 319**	**5 374 887**	**7 086 655**	**8 572 260**	**9 901 536**
Réserves Spéciales pour Réinvestissements Exonérés	1 021 312	0	0	0	0	0
Résultat disponible II	**2 983 106**	**4 262 319**	**5 374 887**	**7 086 655**	**8 572 260**	**9 901 536**
Dividendes Distribuées	1 400 000	2 296 000	2 583 000	2 870 000	3 157 000	3 444 000
Report à nouveau	**1 583 106**	**1 966 319**	**2 791 887**	**4 216 655**	**5 415 260**	**6 457 536**

Fonds Propres (en DT)	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
Capital Libéré	20 000 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves	491 433	702 192	926 524	1 209 413	1 582 395	2 033 566
Prime d'Emission	1 000 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000
Réserves Spéciales pour Réinvestissements Exonérés	2 466 667	3 487 979	3 487 979	3 487 979	3 487 979	3 487 979
Résultats Reportés	1 411 022	1 583 106	1 966 319	2 791 887	4 216 655	5 415 260
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice	**25 369 122**	**43 303 277**	**43 910 823**	**45 019 279**	**46 817 030**	**48 466 806**
Résultat de la période	2 804 155	2 903 546	3 691 457	4 667 750	4 806 776	5 007 410
Total Capitaux Propres Avant Affectation	**28 173 277**	**46 206 823**	**47 602 279**	**49 687 030**	**51 623 806**	**53 474 216**

6.2.3. Les états financiers prévisionnels

Bilans prévisionnels

ACTIFS	2012	2013e	2014 P	2015 P	2016 P	2017 P
Liquidités et équivalents de liquidités	2 754 275	285 229	647 289	649 358	270 458	423 216
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	273 733 438	286 753 848	307 188 157	332 852 863	353 386 487	372 439 478
Portefeuille-titres de placement	196 913	196 913	196 913	196 913	196 913	196 913
Portefeuille d'investissement	2 802 379	3 677 379	5 477 379	477 379	477 379	477 379
Valeurs Immobilisées	3 262 581	3 300 650	3 000 714	7 768 132	7 336 426	6 921 008
Autres actifs	1 767 701	2 404 289	2 454 900	2 452 433	2 435 148	2 469 034
TOTAL DES ACTIFS	**284 517 287**	**296 618 308**	**318 965 351**	**344 397 078**	**364 102 812**	**382 927 028**
PASSIFS						
Concours bancaires	8 652 751	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	2 842 335	2 447 379	2 753 301	3 059 224	3 365 146	3 671 069
Emprunts et dettes rattachées	226 237 924	231 521 149	250 370 372	271 523 146	286 910 472	301 885 517
Fournisseurs et comptes rattachés	16 385 310	14 373 120	16 169 760	17 966 400	19 763 040	21 559 680
Autres passifs	2 225 689	2 069 837	2 069 638	2 161 278	2 440 347	2 336 547
TOTAL DES PASSIFS	**256 344 010**	**250 411 485**	**271 363 072**	**294 710 048**	**312 479 006**	**329 452 812**
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	20 000 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves	2 958 100	4 190 171	4 414 504	4 697 392	5 070 374	5 521 546
Prime d'émission	1 000 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000
Résultats reportés	1 411 022	1 583 106	1 966 319	2 791 887	4 216 655	5 415 260
Résultat de la période	2 804 155	2 903 546	3 691 457	4 667 750	4 806 776	5 007 410
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**28 173 277**	**46 206 823**	**47 602 279**	**49 687 030**	**51 623 806**	**53 474 216**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**284 517 287**	**296 618 308**	**318 965 351**	**344 397 077**	**364 102 811**	**382 927 028**

e : estimé
P: prévisionnel

Etats de résultat prévisionnel

PRODUITS D'EXPLOITATION	2012	2013e	2014 P	2015 P	2016 P	2017 P
Intérêts et produits assimilés de leasing	24 619 262	26 050 843	28 103 867	31 096 063	33 830 065	35 510 909
Intérêts et charges assimilées	12 948 095	15 064 327	16 042 437	17 302 558	18 989 693	19 907 130
Produits des placements	134 833	125 000	125 000	125 000	0	0
Autres produits d'exploitation	24 000	22 261	17 827	13 766	4 803	30 902
PRODUIT NET	**11 830 000**	**11 133 776**	**12 204 257**	**13 932 270**	**14 845 175**	**15 634 681**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	2 981 279	3 150 000	3 400 000	3 650 000	3 900 000	4 150 000
Dotations aux amortissements	353 324	419 345	424 936	407 582	606 705	590 418
Autres charges d'exploitation	1 779 867	1 950 000	2 115 000	2 290 000	2 480 000	2 685 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**5 114 470**	**5 519 345**	**5 939 936**	**6 347 582**	**6 986 705**	**7 425 418**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	**6 715 530**	**5 614 432**	**6 264 321**	**7 584 688**	**7 858 470**	**8 209 262**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 937 681	1 600 000	1 600 000	1 700 000	1 800 000	1 900 000
Dotations nettes aux autres provisions	0	125 000	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	27 485	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 750 364**	**3 839 432**	**4 614 321**	**5 834 688**	**6 008 470**	**6 259 262**
Autres pertes ordinaires	507	210 000	0	0	0	0
Autres gains ordinaires	628	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**3 750 485**	**3 629 432**	**4 614 321**	**5 834 688**	**6 008 470**	**6 259 262**
Impôts sur les bénéfices	946 330	725 886	922 864	1 166 938	1 201 694	1 251 852
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**2 804 155**	**2 903 546**	**3 691 457**	**4 667 750**	**4 806 776**	**5 007 410**

e : estimé
P: prévisionnel

Etats de flux de trésorerie prévisionnel

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2012	2013e	2014 P	2015 P	2016 P	2017 P
Encaissements reçus des clients	184 698 269	203 212 865	216 343 508	236 655 669	268 706 958	295 441 446
Décaissements pour financement de contrats de leasing	-180 647 860	-189 850 257	-203 403 360	-226 203 360	-249 003 360	-271 803 360
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 009 244	-5 240 426	-5 368 841	-5 806 270	-6 263 746	-6 738 797
Intérêts payés	-12 988 969	-14 816 044	-15 047 022	-16 310 932	-18 254 435	-18 930 645
Impôts et taxes payés	-1 154 964	-4 954 621	-5 753 120	-5 756 197	-7 090 236	-8 395 567
Restitution du crédit de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux liés à l'exploitation	113 225	186 488	142 345	138 763	5 308	30 699
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**-14 989 543**	**-11 461 994**	**-13 086 490**	**-17 282 326**	**-11 899 509**	**-10 396 225**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-573 255	-457 414	-125 000	-5 175 000	-175 000	-175 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	600	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-504 437	-1 000 000	-1 800 000	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0	0	5 000 000	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**-1 077 092**	**-1 457 414**	**-1 925 000**	**-175 000**	**-175 000**	**-175 000**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	16 530 000	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-1 000 000	-1 400 000	-2 296 000	-2 583 000	-2 870 000	-3 157 000
Encaissement provenant des CMT Bancaires	32 750 000	21 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	-25 765 275	-29 076 888	-29 330 451	-27 957 604	-29 934 391	-28 619 017
Encaissement provenant des emprunts obligataires	20 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	60 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	-22 000 000	-26 000 000	-34 000 000	-36 000 000	-34 000 000	-44 000 000
Encaissements de Billets de Trésorerie	321 650 004	298 108 525	244 800 000	241 800 000	285 800 000	208 800 000
Décaissements de Billets de Trésorerie	-315 600 004	-310 058 525	-243 800 000	-237 800 000	-287 300 000	-212 300 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**10 034 725**	**19 103 113**	**15 373 549**	**17 459 396**	**11 695 609**	**10 723 983**
Variation de trésorerie	**-6 031 910**	**6 183 705**	**362 059**	**2 070**	**-378 900**	**152 758**
Trésorerie au début de l'exercice	133 435	-5 898 475	285 229	647 289	649 358	270 458
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**-5 898 475**	**285 230**	**647 289**	**649 358**	**270 458**	**423 216**

e : estimé
P: prévisionnel

6.2.4. Ratios prévisionnels

En DT	2012	2013 e	2014 P	2015 P	2016 P	2017 P
Indicateurs de gestion en DT						
Résultat de la période (1)	2 804 155	2 903 546	3 691 457	4 667 750	4 806 776	5 007 410
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	276 732 730	290 628 139	312 862 449	333 527 155	354 060 778	373 113 770
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	301 356 399	306 200 131	328 294 440	355 719 146	378 122 770	399 155 761
Fonds propres (avant résultat net) (3)	25 369 122	43 303 278	43 910 823	45 019 280	46 817 030	48 466 806
Capitaux propres avant affectation	28 173 277	46 206 823	47 602 280	49 687 030	51 623 806	53 474 216
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	273 733 438	286 753 848	307 188 157	332 852 863	353 386 487	372 439 478
Créance classées (4)	28 346 937	26 000 000	27 100 000	28 300 000	29 600 000	31 050 000
Produits réservés (5)	1 383 146	1 403 146	1 463 146	1 523 146	1 593 146	1 673 146
Total provisions (6)	14 688 235	15 846 197	17 446 197	18 946 197	20 521 197	22 221 197
Emprunts et ressources spéciales (7)	226 237 924	231 521 149	250 370 372	271 523 146	286 910 472	301 885 517
Dettes envers la clientèle	2 842 335	2 447 379	2 753 301	3 059 224	3 365 146	3 671 069
Total bilan	284 517 287	296 618 308	318 965 351	344 397 078	364 102 812	382 927 028
Charges de personnel	2 981 279	3 150 000	3 400 000	3 650 000	3 900 000	4 150 000
Dotations nettes aux provisions	2 965 166	1 775 000	1 650 000	1 750 000	1 850 000	1 950 000
Intérêts et produits assimilés de leasing	24 619 262	26 050 843	28 103 867	31 096 063	33 830 065	35 510 909
Charges financières (8)	12 948 095	15 064 327	16 042 437	17 302 558	18 989 693	19 907 130
Total charges d'exploitation	5 114 470	5 519 345	5 939 936	6 347 582	6 986 705	7 425 418
Produits nets	11 830 000	11 133 776	12 204 257	13 932 270	14 845 175	15 634 681
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	8,42%	14,14%	13,38%	12,66%	12,38%	12,14%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	11,05%	6,71%	8,41%	10,37%	10,27%	10,33%
Taux de créance classées(4)/(2)	9,41%	8,49%	8,25%	7,96%	7,83%	7,78%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	56,70%	66,34%	69,78%	72,33%	74,71%	76,95%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	10,24%	8,95%	8,66%	8,49%	8,36%	8,32%
Ratio de gestion						
Charges de personnel/ produits nets	25,20%	28,29%	27,86%	26,20%	26,27%	26,54%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	46,63%	25,71%	27,79%	30,95%	31,71%	32,26%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	43,23%	49,57%	48,67%	45,56%	47,06%	47,49%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	25,06%	15,94%	13,52%	12,56%	12,46%	12,47%
Ratio de structure						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	8,92%	15,58%	14,92%	14,43%	14,18%	13,96%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,52%	78,05%	78,49%	78,84%	78,80%	78,84%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	96,21%	96,67%	96,31%	96,65%	97,06%	97,26%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	83,69%	81,59%	82,40%	82,49%	82,14%	82,04%
Ratio de rentabilité						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	11,05%	6,71%	8,41%	10,37%	10,27%	10,33%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,99%	0,98%	1,16%	1,36%	1,32%	1,31%
Résultat net/ Produits nets	23,70%	26,08%	30,25%	33,50%	32,38%	32,03%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	8,99%	9,08%	9,15%	9,34%	9,57%	9,53%
Produits nets/ Total bilan	4,16%	3,75%	3,83%	4,05%	4,08%	4,08%

e : estimé
P : prévisionnel

6.2.5. Amortissement des emprunts obligataires

Echéances à moins d'un an

	2012	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P
E.O 2008	2 000 000					
E.O 2009/1	4 000 000	4 000 000				
E.O 2009/2	4 000 000	4 000 000				
E.O 2010/1	6 000 000	6 000 000	6 000 000			
E.O 2010/2	6 000 000	6 000 000	6 000 000			
E.O 2012	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
E.O 2013/1		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2013/2		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2014/1			4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2014/2			6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2015/1				4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2015/2				6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2016/1					4 000 000	4 000 000
E.O 2016/2					6 000 000	6 000 000
E.O 2017/1						6 000 000
E.O 2017/2						6 000 000
Total	**26 000 000**	**34 000 000**	**36 000 000**	**34 000 000**	**44 000 000**	**52 000 000**

E : estimé
P: prévisionnel

Echéances à plus d'un an

	2012	2013P	2014P	2015P	2016P	2017P
E.O 2008						
E.O 2009/1	4 000 000					
E.O 2009/2	4 000 000					
E.O 2010/1	12 000 000	6 000 000				
E.O 2010/2	12 000 000	6 000 000				
E.O 2012	16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000		
E.O 2013/1		16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000	
E.O 2013/2		24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000	
E.O 2014/1			16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
E.O 2014/2			24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
E.O 2015/1				16 000 000	12 000 000	8 000 000
E.O 2015/2				24 000 000	18 000 000	12 000 000
E.O 2016/1					16 000 000	12 000 000
E.O 2016/2					24 000 000	18 000 000
E.O 2017/1						24 000 000
E.O 2017/2						24 000 000
Total	**48 000 000**	**64 000 000**	**78 000 000**	**94 000 000**	**100 000 000**	**108 000 000**

E : estimé
P: prévisionnel

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450
Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2013-2017

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2013-2017, telles que figurant au *chapitre 6* du document de référence "HL 2013 / 2".

Cette projection et les hypothèses présentées dans la *Note 6-2* sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence *"HL 2013 / 2"* et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 04 octobre 2013. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 7 octobre 2013

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

CABINET MS LOUZIR
Immeuble SOLARIS 4ème étage Appt 1 & 2
1053 Les Berges du Lac.
Tél: 71.862.430 - 71.862.480
Fax: 71.862.437
MF: 587570N/A/M/000

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél. (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405